

EDITION QUOTIDIENNE	
CANADA	\$6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)	
E.-Unis et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE	3.00

Les Alliés étaient prêts à envoyer 100,000 hommes en Finlande (Lire en page 3)

Le succès du Jardin botanique

Quelques commentaires inscrits en marge d'une causerie prononcée à Québec par le sous-directeur de cette oeuvre éducative et récréative si importante

La semaine dernière, M. Jacques Rousseau a présenté à la population de la ville de Québec le Jardin botanique de Montréal, dont il est le brillant sous-directeur. Sans une absence forcée, nous aurions plus tôt signalé cette causerie, car elle est bien faite pour éclairer les gens de bonne foi sur l'œuvre immense, opportune, urgente, voire un peu en retard, qui est en train de s'élaborer en plein quartier ouvrier, c'est-à-dire où elle est le plus à propos.

D'aucuns croient que tout ce qui n'est pas utilement utilitaire comme, sans jeu de mots, les routes et les trottoirs d'asphalte, doit être ajourné, dans une cité, jusqu'à ce que cette cité soit florissante.

Leur myopie morale fournit le plus frappant argument en faveur du Jardin botanique. D'abord, il leur manque cet esprit d'observation que le Jardin botanique excelle à susciter. Ce qui rend l'agglomération urbaine brutale, malsaine, morne, haïssable et agitée comme une terminerie, c'est ce débordement du pavage, ce refoulement de la campagne.

Toute la sociologie moderne vise à corriger cette anomalie, à tirer aussi loin que possible au cœur de la ville les champs, les prés fleuris et les bois, repos pour les yeux et les oreilles, réservoir d'oxygène pour les poumons, oasis pour l'âme et pour l'esprit: mieux que cela encore: villégiature des pauvres gens et, comme tel, facteur de santé, correcteur et stabilisateur de l'équilibre social.

Cette oeuvre d'assainissement, tous les pays civilisés l'ont comprise. C'est ce qui fait, comme M. Rousseau l'a rappelé, que 59 pays ont des jardins botaniques, qu'on en compte 7 en Belgique, 10 en Autriche (d'avant Hitler), 12 en Angleterre, 22 en Italie, 6 en Hollande, 5 en Suède, 19 en Allemagne, 49 en France, sans parler de la Chine, de la Birmanie, du Japon, du Transvaal.

Le jardin botanique, c'est un parc à la fois plus utile, plus instructif et plus splendide que les autres. Or personne ne dira qu'il y a trop de parcs dans notre cité funèbre. Il n'y en a pas un seul à l'est de la rue Papineau, bien que se grouper, dans cette localité densément construite, l'une des populations ouvrières les plus tassées du Canada.

"L'ouvrier, dit M. Rousseau, — et qui osera le contredire parmi ceux qui se prétendent l'ami et le défenseur de l'ou-

vrier? — a le droit de se promener les dimanches et les jours de fêtes dans des sentiers fleuris qui rappellent la campagne. Il a droit au soleil et au grand air. Or une grande partie de la population montréalaise, les trois quarts au moins, ne peut jamais sortir de la ville. C'est pour eux d'abord qu'il faut des parcs et c'est à eux d'abord qu'on a songé en demandant aux pouvoirs publics de construire à Montréal un jardin botanique."

Du reste, les populations citadines marquent vivement leur appréciation des parcs qui ne leur offrent pas seulement un endroit de délassement, mais, en plus, un moyen d'instruction, de formation. Le Jardin zoologique de Québec, qui est entretenu en entier aux frais du gouvernement provincial, a reçu, l'été dernier, plus de cent mille visiteurs, c'est-à-dire un nombre presque égal à la population de toute la ville de Québec. Pendant la dernière saison estivale, le Jardin botanique de Montréal n'a été ouvert que les dimanches après-midi. Il n'est pas exagéré de dire, après contrôle, que pendant ces courtes heures 250,000 visiteurs y ont passé.

Sur tous les autres, le Jardin botanique offre d'ailleurs cette supériorité qu'il est ouvert toute l'année et qu'il est encore plus fréquenté l'hiver que l'été, grâce à ses serres d'exposition.

De l'aven du directeur du Jardin botanique de New-York, ces grandes serres sont l'installation la plus importante d'un jardin botanique. Il y a même un jardin botanique à Chicago qui ne compte que des serres. Le succès de cette exposition sous verre s'explique facilement. Les visiteurs y peuvent voir des plantes qu'ils ne verraient autrement qu'en se transportant dans les climats tropicaux. Ravis et intéressés, ils accomplissent de la sorte à peu de frais le voyage aux Bermudes ou en Floride, dont ils rêvaient.

M. Rousseau a amplement prouvé l'utilité, la nécessité même d'un jardin botanique dans un vaste pays comme le Canada, où il n'en existait pas jusqu'ici (Toronto veut en créer un et nous discuterons, si nous ne faisons attention). Pourtant nous n'avons indiqué là que l'un des points de sa substantielle causerie. Il ne sera pas hors de propos d'y revenir.

19-III-40

Louis DUPIRE

Chronique

Un reporter à l'Académie française

Honneur pour nous, reporters et chefs de reportage; un "reporter" est entré à l'Académie française, ou plutôt deux en un seul: Jérôme Tharaud, avec son inséparable frère jumeau littéraire, Jean.

Le mot "reporter" le ou les y avait précédé(s). Le dictionnaire de l'Académie l'a déjà accepté et défini:

"Reporter": mot donné en Angleterre et, par imitation, en France, aux journalistes d'information."

Le "Larousse du XXe siècle" distingue pourtant entre le petit reporter (qui recueille des menus faits: accidents, manifestations, crimes, etc.), et le grand reporter: celui que son journal envoie au loin, pour suivre un chef d'Etat, une expédition militaire etc., afin d'être sûrement et le premier informé.

Pourquoi ce mot anglais "reporter", adopté en France par imitation, du moins pour désigner le petit reporter? Nouvelliste était si simple, si exact et si français. Mais ce mot anglais rejoint tramway, shaker, cocktail, grill-room, le pull-over, cher à M. Charles Bruneau, et le dernier né "liffier" (garçon d'ascenseur).

Pourant, Georges Duhamel, accueillant Jérôme Tharaud sous le Coupole, en janvier dernier, donne ainsi la consécration académique au "reporter" et au "reportage": "Je ne me contenterai pas, monsieur, de dire, ce que tout le monde sait, que vous êtes un reporter de grand mérite; j'ajouterai tout aussitôt que, grâce à des gens de votre valeur, le reportage a désormais pris rang parmi les genres littéraires, et j'ajouterai: parmi les genres littéraires les plus vivants et les plus efficaces."

Au moment de commencer votre nouvelle campagne de correspondance armée, vous avez déclaré dans l'un de vos articles: "C'est un art, et des plus difficiles, de peindre la réalité telle qu'elle vous apparaît, et d'éveiller en même temps chez un lecteur lointain le juste écho de ce qu'on a soi-même éprouvé."

"Je ne sais, monsieur, si cette définition naïve du reportage n'est pas, en somme, la définition même de toute peinture littéraire", ajoute l'auteur de la Géographie cordiale de l'Europe, et des Scenes de la vie future, lui aussi grand voyageur et grand reporter.

Mais, c'est évidemment le grand reporter, plutôt que le petit, du Larousse, que Georges Duhamel a voulu "académiser" sous l'habit vert des Tharaud. Bien que les petits reporters puissent devenir grands, pourvu qu'ils aient du talent, le temps et l'occasion.

L'élection du 26 mars

M. Manion, comme M. Bennett en 1930, abonde en promesses

Quelques-unes de celles qu'il fait — Impossibilité de tout tenir — L'expérience faite avec M. Bennett

Tout n'est pas de dire: "Je promets"

(Par Léopold RICHER)

Ottawa, 19-III-40 — Trois ans après avoir été choisi chef du parti conservateur, M. R. B. Bennett se faisait élire, le 28 juillet 1930, premier ministre du Canada. Il a monté au pouvoir sur une vague de promesses. M. R. B. Bennett était un homme extraordinaire à plus d'un point de vue. Il avait beaucoup d'imagination et un don oratoire tout à fait exceptionnel. Il se promenait d'une province à l'autre, multipliant les promesses, amoncelant les engagements. A l'entendre, il pouvait et il allait tout refaire et trans-

former. Il ne se gênait point: il promettait de mettre fin au chômage en trois jours. Les électeurs se sont laissés prendre à ses beaux discours. M. Bennett n'a pas tenu l'ombre de ses promesses. Il n'était qu'un homme, bien doué il est vrai, mais un homme limité dans ses moyens.

Donner sa parole et la tenir

M. Bennett avait été si loin, si généreux et si imprudent dans ses promesses, qu'à l'ouverture de la session d'urgence de septembre (Suite à la dernière page)

Les Tharaud excellent, ajoute Duhamel, à saisir l'éternel à travers le fugitif, car "les récits des reporters vieillissent vite, au moins dans la substance des faits".

Duhamel loue dans les relations de voyage des Tharaud, l'ordonnance et la cohésion, car "un danger des récits du reporter, c'est leur dispersion, leur manque de cohérence. Ils sont rarement faits pour constituer après coup un ensemble."

Et ici, l'auteur de la Défense des Lettres, profond connaisseur du monde lettré et du public contemporain, établit cette distinction entre l'information et la connaissance:

"La presse et la radio, dans nos sociétés dites civilisées, ont contribué notablement, pour la majeure partie du public, à créer une confusion dangereuse entre l'information et la connaissance."

"Un homme peut paraître singulièrement informé des événements du monde et ne posséder aucune notion organique sur l'univers et sur soi-même. Le propre de l'art des lettres est de nous amener à faire des actes de connaissance. Si le reportage, même composé par d'habiles écrivains, devait accoutumer la multitude des lecteurs à se contenter d'impressions superficielles, à renoncer, par ainsi, aux lectures fondamentales, sur lesquelles peut s'édifier une véritable connaissance des êtres et des événements, je dis tout net que le développement de cette littérature souvent éphémère serait un mal pour l'esprit. Mais "les écrivains aux reporters Tharaud" ont vite fait de dissiper nos inquiétudes."

Très juste! Ne glissons pas sur ce point. Ce serait entamer le précieux et indéfinissable des journaux et des lecteurs. Et puis, bien avant le reportage de nos quotidiens, les romans à nouvelles de la T.S.F., il y eut le petit reportage, sous le nom

de rapsodes, aèdes, trouvères, troubadours, nouvelles à la main, poètes et placotages.

Et l'on sait bien que le plus important reportage, l'Odyssée, est le plus sublime de tous les mythes, comme l'est Homère. Et la Chanson de Roland, et Tristan et Yseult? Veunards, les célèbres reporters jumeaux Tharaud, même avec leurs grands dons. Personne ne les commande et on les commande. Fatigués de leur "inspiration à domicile", au à la sollicitation d'un journal cossu, l'un ou l'autre part, peut-être le monde, séjourner à son gré à Jérusalem, à Budapest, à Marrakech, chez les Berbères de l'Atlas, les Juifs de Pologne, ou de Roumanie, pendant que Jean ou Jérôme surveille le grain à Versailles. Le patron est à leur merci.

De multiples petits reporters, pressés comme citrons, gagnent-petit, bousculés par les procès, chevaliers du calepin, dans les salles embouées, et les palabres politiques, les envoient.

Et comme les reporters Tharaud sont deux sous un même chapeau, l'un ou l'autre peut écrire et le second se reposer, s'il a la migraine. Et ils se "reposent" tranquillement, au coin du feu, ou dans leurs jardins, en fumant "la" ou "leur" pipe.

Certains de leurs livres sont préfacés et dédiés nous, pendant que d'autres sont dédiés au sin-

guier et signés au pluriel. Et si on demande à l'un ou à l'autre son opinion sur leur dernier ouvrage, l'un des deux peut répondre comme Jérôme: "Nous l'avons lu, mais je ne l'ai pas lu".

On encore: — Lequel des deux? — Je suis l'autre.

Petits reporters et chefs de reportage, nous offrons nos humbles hommages à nos illustres maîtres Jérôme et Jean Tharaud, princes heureux du reportage.

Louis ROBILLARD,

19-III-40

Bloc-notes

M. John J. Hearne au "Canadian Club"

En rapportant brièvement, hier, une entrevue que j'avais eue avec le haut-commissaire de l'Irlande au Canada, M. John J. Hearne, j'indiquais comme il serait à propos et intéressant d'obtenir de celui-ci qu'il donne, en français, devant un auditoire montréalais, une conférence sur l'Irlande et plus particulièrement sur la nouvelle constitution de l'Irlande, instrument dont il a été le principal ouvrier, "l'architecte", pour employer le mot de M. de Valéra, et aussi sur l'attitude de l'Irlande dans la présente guerre européenne, sur les motifs qui ont déterminé cette attitude.

Il semble bien que M. Hearne ne se refusait pas à une invitation qui lui serait faite en ce sens. Il disait, hier midi, devant les membres du Canadian Club, dont il était l'hôte, que l'un des premiers devoirs d'un envoyé diplomatique c'est d'interpréter le sentiment national de son propre pays aux gens du pays auprès duquel il est accrédité. Il considère donc qu'il entre dans ses attributions, tant qu'il sera au Canada, de faire connaître, sous son jour vrai, l'Irlande aux Canadiens.

Sans qu'il lui ait été nécessaire de prononcer le nom de l'Irlande, en traitant le sujet même qu'il avait choisi pour sa causerie d'hier: La coopération dans le monde, sa prochaine phase, l'allusion à l'Irlande, pour indirecte qu'elle ait été, n'en était pas moins manifeste.

Il a fait une démonstration en trois points, savoir: 1. que la véritable entité dans la société internationale n'est pas l'Etat tout court mais les relations, autrement dit, que les relations internationales doivent réellement s'établir entre des nations et non pas entre des Etats artificiels; 2. que les grands problèmes du monde ne sont pas d'abord des problèmes mondiaux, mais des problèmes qui sont les problèmes particuliers de telle ou telle nation; 3. que l'ordre international doit s'établir de telle manière que les problèmes qui concernent deux ou plusieurs nations, mais non pas toutes les nations, doivent être étudiés et résolus par les nations concernées et non par toutes les nations.

M. Hearne a traité ce sujet, offert sous la forme classique de la rhétorique trinitaire, à la manière d'un professeur d'université. En réclamant le droit des nations, même des petites nations, à revendiquer la souveraineté, à se faire reconnaître comme Etats souverains, il présentait bien, sous la forme théorique, la cause même de l'Irlande.

Suite à la dernière page

Le carnet du grincheux

Que penser des négociations du col du Brenner? Que l'humanité se fait dupler une fois de plus parce que M. duclap "Ri... bntrop".

Attendez, pour savoir toute la vérité, que M. Welles ait parlé; car, on le sait, Truth comes out... Welles.

M. Thomas Vien a des aspirations à la fonction ministérielle de secrétaire d'Etat. Belle timbale! Si M. Howe allait tout de même dire de nouveau: Drop it or get out!

Les timbales, ça peut parfois faire timbre.

L'entrevue du Brenner ne serait-elle qu'une mauvaise passe?

En pays de montagnes, les avalanches sont toujours à redouter. Hitler et Mussolini y avaient-ils pensé?

La répétition intarissable et sans répit des mêmes discours aura au moins un bon effet: au lieu d'un rempart et d'une muraille en simple carton, nous les aurons maintenant en papiers mâchés et remâchés.

Des discours remâchés sont-ils toujours tenus par des ruminants?

M. Cardin a dit, hier, à Rigaud, que c'est par le moyen de la radio et du télégraphe que les doctrines socialistes et communistes ont pris pied au Canada. Prendre pied dans les airs? L'orateur a eu la métaphore hardie.

Le ministre de Sorel comprend sans doute, pour l'avoir lue dans les pages roses du Petit Larousse, la vérité contenue dans cette phrase latine: Audaces fortuna juvat.

L'homme de parti qu'est "Chubby" Power n'aime pas les anti-participationnistes.

Voici que l'Honorable Sam Gobeil paraît dans Chambly-Rouville. Ce soldat de la première heure n'était donc pas parti pour le front?

Il attend sans doute la conscription? C'est pour cela qu'il la demande.

Si les libéraux gardent le pouvoir, ils la lui donneront peut-être.

On le nie, à Rome — Cinq ou six versions différentes de la rencontre de Brennero — Ce qui se passe au congrès de Gandhi et dans l'Inde —

M. Daladier au Palais-Bourbon

M. GODBOUT PARLE D'UNE "SECONDE ET PLUS PUISSANTE LIGNE MAGINOT"

Toutes sortes de rumeurs ont cours au sujet de la brève rencontre des chefs totalitaires Hitler et Mussolini, à Brennero, hier. Aucune ne paraît tout à fait fondée, bien que plusieurs interprétations de cette rencontre soient vraisemblables. On a parlé même d'un projet de paix que lancerait Hitler et qu'il aurait communiqué à Mussolini. Le "Times" de New-York a donné ce matin les grandes lignes de ce projet, consistant en onze points principaux. L'agence américaine de nouvelles, "Associated Press", qui groupe la plupart des quotidiens des Etats-Unis et échange ses informations avec la "Canadian Press", association des principaux quotidiens canadiens, a fait enquête là-dessus à Rome et dit avoir constaté qu'on n'y connaît rien de ce prétendu projet.

A Londres, M. Chamberlain a exposé cet avant-midi les présentes lignes de la politique anglaise présente, après la visite de M. Sumner Welles, envoyé spécial de M. Roosevelt. A Paris, M. Daladier doit communiquer certains points de sa politique de guerre à une séance secrète des députés, au Palais-Bourbon. De Berlin, on mande que cinq navires de guerre les plus puissants de l'Armada anglaise auraient été avariés, endommagés sérieusement, ou immobilisés, jusqu'ici, par des attaques allemandes; Londres nie, mais admet que le "Royal Oak" a été coulé à Scapa-Flow en fin d'octobre dernier, disant que celles des autres unités qui auraient pu subir quelque dommage léger sont toutes prêtes à reprendre prochainement la mer. En plus cinq nouveaux croiseurs sont à la veille d'entrer en service. On fait savoir de la Cité du Vatican qu'il est possible que Berlin et le Vatican en arrivent à l'établissement d'un "modus vivendi" quant au traitement des catholiques dans les régions nouvellement occupées par l'Allemagne, ainsi en Pologne. Cela serait à l'étude. Aux Indes, agitation autour du congrès du parti de Gandhi; et attitude menaçante d'un groupe d'irréductibles qui ne parlent rien moins que de la sécession immédiate de l'Inde de l'Empire britannique.

Au Canada, malgré la dernière semaine de l'élection de guerre, la température électorale reste en bas de la normale.

Il y a cinq ou six versions différentes de ce qui se serait dit à la rencontre de Hitler avec Mussolini, à Brennero, hier avant-midi. Paris, Londres, Rome, Berlin et d'autres capitales placent chacune une interprétation différente sur ce grave entretien entre les deux chefs de pays totalitaires alliés. On a le choix, pourvu qu'on commence par se dire que personne ne sait au juste ce qui s'est passé. C'est affaire d'hypothèses et de sens divinatoire. La version la plus retentissante est celle que donne aujourd'hui le "Times" de New-York en dépêche particulière de Rome et où il est question: de désarmement général simultané, immédiat et complet; de pacte de quatre puissances, — France, Angleterre, Allemagne, Italie, — se divisant les zones d'influence européenne et s'accordant à réprimer jusqu'en Russie le communisme, même par la force des armes (on ne voit pas comment cela serait possible, si ces nations doivent commencer par désarmer); de reconnaissance absolue de la liberté de culte, partout, — pourvu que préalablement la France, l'Angleterre, l'Italie aillent placer dans les pays sous leur influence, hors d'Europe, toute la population juive allemande; de coopération économique avec les Etats-Unis et de liberté de commerce pour l'Allemagne, qui recevrait d'ici vingt ans ses anciennes colonies, ou une compensation équivalente en retour du maintien du statu quo présent, de reconstruction d'une Pologne amoindrie en population et en territoire; de formation d'un Etat tchécoslovaque et magyar allié au Reich, toutes les minorités étant d'abord rapatriées dans leur pays d'origine; d'annexion définitive de l'Autriche à l'Allemagne; de fédération des Etats danubiens, avec statu quo dans les Balkans; de reconnaissance à l'Italie de droits particuliers à Djibouti et dans la Tunisie, ainsi que d'abandon de la charte du canal de Suez des 1945, — une vingtaine d'années plus tôt que prévu jusqu'ici. En fait tout cela paraît être pure spéculation; et l'on ne saisis guère comment les Alliés, après leurs déclarations répétées: depuis septembre dernier, pourraient ou voudraient accepter de telles conditions, toutes à l'avantage de l'Allemagne et de l'Italie. Que Hitler médite un tel projet, on le comprend. Qu'il s'imagine que Londres et Paris accepteraient, autre histoire. En tout cas des agences de presse sérieuses mandent qu'à Rome même on paraît ne rien connaître de telles propositions. Imagination pure? Cela se peut.

A Londres, M. Chamberlain est revenu ce matin sur ce qu'il appelle "la grande tragédie de la Finlande" et il a dit qu'à l'examen des termes imposés à Helsinki par Moscou il est visible qu'il fallait que la Finlande en fût réduite à toute extrémité pour les avoir acceptés. La situation géographique de ce petit pays est telle qu'il était des plus difficile de l'aider de façon décisive. Londres et Paris avaient tout préparé afin d'envoyer 100,000 hommes à Helsinki, mais, malgré ce qu'on put faire les Alliés, ils n'ont pas réussi à sauver la Finlande. "Peut-être que notre volonté de l'aider trouvera moyen de venir à son secours même dans les circonstances où elle se trouve", a-t-il dit là-dessus, en parlant de la restauration économique de la Finlande. Pour ce qui est de la guerre avec l'Allemagne, et des neutres pris entre les deux camps belligérants, M.

Chamberlain assure le pays que le gouvernement se conduit envers ceux-ci de son mieux, et tend de toutes ses forces à ne commettre aucune injustice. D'autre part, il doit préparer sa résistance aux Allemands, à l'aide de la France. "Nous sommes en face d'un ennemi sans scrupule et d'une extrême puissance, dont les forces se sont accrues depuis des mois. Notre stratégie a surtout porté à la préparation de nos principaux objectifs et nous sommes au point. L'Allemagne ne saurait échapper à ses lourdes responsabilités et aux conséquences de ses actes de violence", a-t-il déclaré entre autres choses.

A Paris, M. Daladier, à la demande de la Chambre des députés, a consenti à la tenue d'une séance secrète où l'on débattrait la conduite de la guerre. On sait que la semaine dernière le Sénat a donné à M. Daladier un vote unanime de confiance; et l'on s'attend d'ici peu à un remaniement du ministère français, afin de décharger le premier ministre d'une part de ses très lourdes responsabilités et de mieux répartir le fardeau de la surveillance et de la conduite de l'effort de guerre de la nation française.

La situation politique aux Indes se complique du fait qu'un groupe de dissidents réclame, dans un congrès parallèle à celui du parti de Gandhi, à Ramgarh, l'indépendance complète et immédiate de l'Inde, hors de l'Empire britannique. Gandhi et le parti national sont accusés par le chef extrémiste Bose de pactiser avec l'Angleterre, de vouloir un compromis, de ne pas chercher la libération immédiate du pays de l'impérialisme britannique, et de tergiverser. Le pays réclame une solution immédiate, disent Bose et ses partisans, pressés de rompre tout lien avec l'Empire britannique, même avant la fin de la guerre. D'autre part, Gandhi, qui domine la majorité du parti national indien et qui a maintes fois exprimé, encore récemment, l'idée que l'Angleterre ne traite pas justement l'Inde, s'oppose à toute campagne de violence, dans les circonstances présentes. Il est même, à ce qu'on peut savoir ces temps-ci, enclin à conseiller l'ajournement de la campagne de désobéissance civile, sorte de résistance passive aux manœuvres politiques de l'Angleterre et de ses partisans. Un fait est évident: Gandhi reste d'avis que l'Inde doit recevoir son émancipation totale de l'Angleterre, mais que, par le temps présent, il ne faut pas qu'il y ait d'acte manifeste de résistance, par la violence, à l'autorité britannique. Le congrès réuni à Ramgarh, ces jours-ci, dans des circonstances d'une exceptionnelle gravité, paraît devoir approuver la conduite et l'orientation conseillées par Gandhi, bien que les déclarations de Chandra Bose produisent un effet manifeste parmi tout un groupe d'anciens partisans du prédictant de l'émancipation graduelle de l'Inde. On croit que la masse des congressistes acceptent de se rallier à l'idée d'une assemblée constituante pour travailler à régler le sort à venir de l'Inde, restant sympathique à l'Empire britannique, mais désireuse d'évoluer à son gré, dans le sens strict de ses intérêts nationaux. La présence de plusieurs groupes plus ou moins opposés à l'influence britannique, mais qui ne s'accordent pas entre eux sur les moyens d'action, fait entretemps l'affaire de Londres.

Au Canada, la fin s'en vient, des grandes assemblées dans notre province. M. Manion sera ce soir à Montréal; M. Lapointe viendra demain soir lui donner la réplique. A Toronto, il y a quelques heures, M. Manion a dénoncé le parti libéral comme étant le parti du "Big Business" et lié à une petite clique de grands capitalistes, tandis que le parti conservateur resterait "le parti du gouvernement par et pour le peuple". Vers la même heure, à Rigaud, M. Cardin a réaffirmé "le devoir sacré du Canada de participer à fond à la guerre, jusqu'à la conscription exclusivement". Pendant ce temps, M. Godbout, premier ministre libéral élu à Québec avec l'appui du ministère King, l'automne dernier, a déclaré par radio que "nous sommes entrés dans le conflit pour empêcher la domination naziste, qui détruirait la civilisation, la vie spirituelle et la vie économique du monde, de s'étendre sur l'univers. Nous ne renoncrons à aucun de nos devoirs", a conclu M. Godbout, conseillant aux électeurs québécois de voter pour M. King et ses candidats. M. Samuel Gobeil, ancien député conservateur de Compton et qui fut quelques semaines ministre d'un cabinet fédéral vient de se déclarer favorable à la conscription même, s'il la faut, pour gagner la guerre, ajoutant que la conscription est la suite logique de la participation. "Qui que ce soit qui gouverne, après le 26 mars, nous finirons par avoir la conscription", a dit de son côté un candidat ontarien, le capitaine d'aviation Roy Brown. Tandis que les discours électoraux achèvent, M. Godbout, dans un appel aux touristes américains, les invite à visiter le Canada l'été prochain, vient de dire (voir le "Canada" de ce matin, première page): "Quoi que le pays soit en guerre, il ne faut pas perdre de vue que les champs de bataille sont à trois mille milles de Québec et que l'Atlantique est une seconde et plus puissante ligne Maginot". S'il a raison — et il a raison, — à quoi riment les propos de tels de ses amis politiques discourant de ce temps-ci parmi nous et qui montrent aux gens du Québec les avions de bombardement allemands fondant sur les campagnes canadiennes? La "seconde et plus puissante ligne Maginot", comme dit M. Godbout, ne tiendrait donc guère?—G. P.

19-III-40

Sur l'autel de l'Unité Nationale, tous les sacrifices sont à faire.

Un Américain prétend avoir inventé une bombe capable de défendre le terri-

toire américain jusqu'à mille milles des côtes. Allez donc faire la bombe après cela, la bombe qui vous donne simplement mal aux cheveux!

Si les Allemands continuent à ne pas

se battre, on les accusera avec raison de violer une fois de plus le droit international, de ne pas respecter leur statut de belligérants.

Le Grincheux

19-III-40

Dans St-Denis
**Les noms de MM.
Bourassa et
La Vergne applaudis**

Me Hector Grenon définit le sens de l'unité nationale et demande le rappel de la loi de conscription

Les noms de M. Henri Bourassa, d'Armand LaVergne et de Liguori Lacombe ont été longuement applaudis hier dans la salle paroissiale de Notre-Dame du Rosaire, où M. Hector Grenon, candidat national conservateur, tenait une assemblée, dans St-Denis-Dorion.

M. Ulric Laurencelle, qui a présenté Me Grenon, a déclaré que si M. King a fait des élections avant le temps, c'est parce qu'il voulait éviter des critiques en marge des élections de guerre que son gouvernement a accordées depuis septembre. C'est aussi parce qu'il veut éviter de rendre public le rapport Sirois et l'histoire d'en appeler au peuple pour sauver l'unité canadienne n'est qu'un prétexte pour sauvegarder la face de la régie politique libérale. Avec M. King, a-t-il dit, au nom de l'unité nationale, c'est toujours les Canadiens français qui ont payé les frais de la musique et les Canadiens français devraient en avoir assez de se laisser manger la laine sur le dos sous le regard complaisant et satisfait d'un Lapointe et d'un Cardin. Après avoir rappelé le rôle peu reluisant que les Canadiens français jouent dans les commissions fédérales, il a déclaré: "Si cette situation plait ou convient à Lapointe, Cardin et Azellus Denis, des hommes de cœur et de courage comme Lacombe, Crête, Gariépy et Maxime Raymond n'en veulent pas. C'est le crime politique de ces vrais Canadiens qui combattent au cours de cette campagne, non les candidats de M. Manion, mais les Lapointe et les Cardin eux-mêmes. Chez les conservateurs on n'a jamais craint les hommes indépendants, ceux qui ont le courage de leurs opinions, c'est pour cette raison que ce groupement politique revendique l'honneur d'avoir complé Armand LaVergne au nombre des siens. Les libéraux ne peuvent en dire autant."

M. Hector Grenon

De 1920 à 1930 il ne s'est pas posé de problèmes politiques d'urgence, a souligné Me Hector Grenon, candidat national conservateur dans St-Denis-Dorion. Pendant cette période on pouvait vivre sans éprouver directement les contre-coups de la politique fédérale. Aujourd'hui la situation n'est plus la même, elle a évolué et change au point que la politique fédérale aujourd'hui signifie pour le chômeur, du pain sur sa table, et pour la jeunesse, l'uniforme kaki, la boue des tranchées et la mort presque fatalement.

Au nombre des problèmes les plus importants se classe celui du

NECROLOGIE

BRAS — A Longueuil, le 17, à 60 ans, le notaire L.-J.-E. Bras, ancien maire, époux d'Allice Gareau et père de l'avocat Emile Bras.
BRUN — A Montréal, le 17, à 59 ans, Auguste Brun, époux de Corinne Nadeau.
BRISSEAU — A Montréal, le 17, à 46 ans, Mme Albertine Méthé, épouse de David Brisson.
BRISSEAU — A Verdun, à 65 ans, Edouard Brisson, époux de Laura Poiré.
BROSSEAU — A Montréal, le 17, à 2 mois, Lise, enfant de Ral Brosseau et d'Yvette Sarrasin.
CARRIÈRE — A Montréal, le 17, Mme veuve H. Carrière.
CHAMPAGNE — A Montréal, le 18, à 63 ans, Téléphoniste Champagne, époux d'Elise Lanoux.
CLÉROUX — A Québec, le 16, à 62 ans, Eugénie Cléroux.
DAGENAIS — A Montréal, le 16, à 46 ans, Armand Dagenais, époux de Marie-Hélène Lacombe.
DELOIR — A Montréal, le 16, à 77 ans, Amable Deloie, époux d'Emilie Tessier.
DUMESNIL — A Montréal, le 16, à 74 ans, Marie-Rose de Lima Dumesnil épouse de feu Jean-Baptiste Dumesnil.
HALL — A Montréal, le 16, à 30 ans, Mary Williams, épouse de Stanley Hall.
FOISY — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 17, Mme L.-J. Laurence Fois, née Isola Gallipeau.
GAGNE — A Montréal, le 16, à 66 ans, Antoinette E. Gagné, épouse de Marie-Anne Delorme.
GRENIER — A Montréal, le 18, à 7 ans, Graciette, fille de Guillaume Grenier et de Rose Larocque.
HOWARD — A Montréal, le 16, à 68 ans, Mary Gertrude Cotte, épouse de William Henry Howard.
LACOMBE — A Montréal, le 17, à 72 ans, Eugène Lacombe, époux de Marie-Rose Dufort.
LANGEVIN — A Montréal, le 17, à 46 ans, Mme Geoffroy Langevin, née Florina Lacombe.
LAPIERRE — A Montréal, le 15, à 60 ans, Mme Joseph Lapierre, née Eliza Raymond.
LEDUC — A St-Jérôme, le 16, à 64 ans, Mme J.-Ephrem Leduc, née Angéline Côté.
LEVAC — A Montréal-Nord, le 16, à 58 ans, Urgel Levac, époux de Lumina Chevalier.
PERRAY — A Montréal, le 18, à 77 ans, Mme Fred Perray, née Adèle Couture.
PESANT — A Montréal, le 16, à 45 ans, Mme Joseph-Omer Pesant, née Emilie Lapierre.
POIRE — A Montréal, le 16, à 72 ans, Mme veuve Louis Poire, née Josephine Pouliot.
ROY — A Montréal, le 16, à 89 ans, Mme veuve Urgel Roy, née Amanda Bouleau, épouse en 1res noces de V.-T. Daullin.
TARDY — A Montréal, le 16, à 67 ans, Auguste Tardy, époux de Océlaire Beauchamp.

Tél. Wellington 1145

chômage. En déclarant la guerre le gouvernement King, devait faire disparaître cette plaie. Six mois de guerre n'ont pas réduit le nombre des chômeurs et l'allocation aux chômeurs n'a pas été augmentée d'un sou, du moins dans le Québec. Il y a une explication: Tous les gros contrats de guerre sont allés dans les autres provinces, Québec se contentant des miettes sous la table. Depuis 10 ans on s'est si peu soucie de nourrir convenablement les chômeurs du Québec que la déclaration de la guerre les a vus dans un état physique tellement pitoyable que les autorités militaires ont dû refuser les services des chômeurs. Les chômeurs, sous le régime libéral, n'ont pas même la force d'aller se faire tuer sur les champs de bataille, quelque part en Europe.

Me Grenon est d'avis que les libéraux auraient dû faire la classification des chômeurs pour leur permettre de gagner leur vie, de se mettre en état de la gagner. "Qu'est-ce qu'on a fait pour soulager la misère du peuple? Rien. Non seulement on a rien fait, mais M. Ernest Lapointe lui-même, le 16 août 1935, déclarait que la malaise ou se débattait une importante partie de la population était plutôt psychologique que réel."

En 1914 existait au Canada un gouvernement pro-britannique, impérialiste. Il avait le courage d'être franc, ce qu'ignore le gouvernement King-Lapointe. Le gouvernement King en 1938, le gouvernement impérialiste de 1914 a créé le War Board Supply, mais avec ceci de particulier: le président de cette commission s'appelait Horras Lacombe, un Canadien français, et son assistant n'était autre qu'Oscar Dufresne, un autre Canadien français. Résultat? La province de Québec, tout en subissant la guerre, a reçu sa part de contrats de guerre. C'était juste.

Sens de l'unité nationale

L'unité nationale, disait Me Grenon, signifie une collaboration générale et honnête, autrement c'est l'écroulement national. Or que peut M. King dans ce sens avec un lieutenant de l'abbé de M. Rowell qui prétend que le Québec français est un trouble-fête? Le cas est différent avec M. Manion, qui a marié une Canadienne française, qui a des enfants qui parlent français. Lors de la dernière guerre, tandis que M. Manion s'occupait des blessés sur les champs de bataille, que faisait M. King? Il s'était sauvé aux Etats-Unis pour toucher un salaire de \$10,000 par année. Aussi Me Grenon demande que des deux est plus patriote, qui des deux peut le mieux comprendre la cause du Canada: celui qui a servi ou celui qui est allé se servir à l'étranger?

Mensonges des libéraux

Les élections des rouges se sont toujours faites sur des mensonges politiques, des tromperies à la Lapointe, à la Cardin. Qui a trompé Lacombe? C'est tellement vrai que les Lapointe et les Cardin ne veulent plus d'un Liguori Lacombe parce qu'il dit aujourd'hui ce que King et Lapointe disaient avant septembre. Pour la jeunesse, les élections sont une affaire de vie ou de mort. Il faut le comprendre et être clair. Avec M. Manion on peut avoir le plus clair des choses, on peut le rappeler de la loi de la conscription qu'avec King ou Lapointe, qui ont refusé d'abroger cette loi quand on leur a demandé de le faire.

Me Grenon a terminé en disant qu'il croit que le Canada français sauvera notre pays, à la condition que l'électorat choisisse des hommes capables de les représenter et de revendiquer au nom de l'égalité, de la liberté et de la fraternité des deux grandes races qui peuplent le Dominion.

"Tel qu'en sa solitude..."

(Par M. Jean Charbonneau)

M. Jean Charbonneau, qui n'avait rien publié depuis une dizaine d'années, vient de faire une brillante rentrée sur notre scène littéraire avec un recueil de poèmes d'une inspiration mûrie. "Tel qu'en sa solitude...", c'est l'image harmonieuse et mouvante, triste ou joyeuse, du monde et de la vie que le poète élève avec lyrisme dans ses rêveries et ses méditations. Tous ceux qui ont lu les œuvres précédentes de M. Jean Charbonneau, trouveront dans son nouveau recueil de poèmes les qualités qu'ils ont déjà goûtées mais revêlées cette fois dans leur plénitude.

"Tel qu'en sa solitude..." est vraiment le sommet d'une œuvre abondante, dont l'ensemble constitue l'un des monuments littéraires du Canada français.

Ce volume est publié par les soins des éditions Bernard Valiquette. (Comm.)
Volume de 200 pages, au comptoir ou par la poste \$4.00. Service de Librairie du Devoir.

Chambly-Rouville

M. Sam Gobeil et la conscription

"La conscription est l'aboutissement logique de la participation" — "La guerre ne se fait pas à moitié, elle se fait totale" — "Le Roi a le droit de commander en temps de guerre comme en temps de paix"

Le discours de l'ancien ministre des Postes, en faveur de M. Joseph Ménard

M. Sam Gobeil, ancien ministre des postes dans le gouvernement Bonnet, a parlé hier soir dans la salle de l'académie Saint-Michel-Archange, à Saint-Lambert, en faveur de M. Joseph Ménard, candidat conservateur indépendant dans Chambly-Rouville.

M. Gobeil est d'avis qu'il ne faut pas se fier aux déclarations des chefs de partis sur la conscription. Les chefs libéraux citent l'exemple de sir Robert Borden et rappellent que ce dernier avait formellement promis de ne pas imposer la conscription, mais qu'il l'a quand même imposée.

De leur côté, les chefs conservateurs démontrent par des extraits de discours que MM. King, Lapointe et Cardin ont formellement promis de ne jamais envoyer de corps expéditionnaire en Europe, mais que des troupes sont quand même parties.

M. Gobeil rappelle que le 9 juillet dernier, avant la guerre, à St-Hyacinthe, il disait que le Canada est en guerre quand l'Angleterre est en guerre.

M. Georges Héon, lui, prétendait que le Canada n'est pas nécessairement en guerre quand l'Angleterre est en guerre, et affirmait le 27 juillet 1939, à Québec, que la thèse de participation aux guerres extérieures est une hérésie.

Le même M. Héon a déclaré à Lachute, le 18 février dernier, que notre pays ne peut être en même temps en dedans et en dehors de l'Empire britannique, et que si nous voulons en retirer les avantages, nous devons être prêts à en payer le prix et assumer les risques.

Presque tous nos hommes politiques soutiennent que notre pays est entré en guerre de son plein gré et sans aucune obligation de notre part. D'autres soutiennent que nous y étions forcés par la constitution. La vérité est tout autre. Nous étions forcés d'y entrer et rien ne pourra nous en faire sortir tant que notre pays fera partie de l'Empire britannique. George VI est le roi du Canada en même temps que roi d'Angleterre. Il a déclaré la guerre à l'Allemagne au nom de tout le royaume. Notre parlement s'est borné à ratifier cette déclaration du Roi.

Notre pays faisant partie de l'Empire britannique, sous l'autorité du Roi, notre devoir absolu est donc de défendre l'intégrité du royaume. Tant et aussi longtemps qu'il ne voudra pas admettre ce principe comme une grande vérité, on ne pourra songer à créer une véritable unité nationale. Mais, qu'on admette ce principe d'autorité, qu'on accepte l'autorité du roi, qu'on accepte d'obéir à son commandement, en temps de guerre comme en temps de paix, et nous aurons l'union de toutes les volontés, créant ainsi la seule unité possible. De même que dans la famille, pour que l'ordre existe, il faut reconnaître l'autorité du père, et donc admettre le principe d'autorité, de même en notre pays, pour y maintenir l'ordre, il faut que soit admise l'autorité du roi.

Si on dit que notre pays est libre d'entrer et de sortir de la guerre, on dit du même coup que chacun a le droit de refuser d'y participer. Si on admet que l'autorité du roi est suprême, on admet du même coup qu'il faut obéir à son commandement.

La conscription

"La guerre a amené fatalement la conscription, si elle devient nécessaire, parce que c'est ainsi que l'aboutissement logique de la participation." Le premier ministre, le chef de l'opposition, les chefs libéraux et conservateurs se prononcent contre la conscription. C'est leur droit, même s'ils manquent totalement de logique.

"Mais, quand ils vont jusqu'à dire qu'il n'y aura pas de conscription, ils vont beaucoup trop loin, et je crains qu'ils se laissent emporter par le désir de dorer la pilule aux électeurs."

"Mellons de l'ordre dans nos idées. Un pays qui déclare la guerre n'en sort pas avant la victoire ou la défaite. La guerre ne se fait pas à moitié, elle se fait totale. La violence des coups de l'ennemi décidera de la somme de nos efforts et de nos sacrifices."

"Nous sommes en guerre pour défendre l'intégrité du royaume, pour défendre nos libertés politiques et religieuses. Nous devons donc faire la guerre jusqu'au bout, jusqu'à la victoire. Pour obtenir cette victoire, nous devons accepter tous les sacrifices, y compris la conscription, si elle devient nécessaire."

"Lorsque le gouvernement libéral, sous la signature de M. Lapointe, a ratifié la déclaration de guerre promulguée par le roi, c'est à ce moment-là, jeunes gens, que le gouvernement a pris une hypothèque sur vos vies, c'est à ce moment-là qu'il a été décidé que vous iriez sur les champs de bataille. Le nombre de soldats sera ce qu'exigeront les circonstances. Quand le volontariat ne suffira plus, la conscription sera imposée."

"C'est là simple vérité, qui peut paraître cruelle, mais c'est uniquement la vérité. Vouloir prétendre autre chose, c'est vouloir vous tromper. Considérez les faits, voyez ce qui a été accompli, et voyez les responsabilités qui vous incombent." "De grâce, n'allez pas croire que je souhaite plus que vous le service obligatoire. Non, c'est le contraire. Je préférerais mille fois que jamais ne vienne la conscription, puisqu'il est reconnu que dans tous les pays pareille mesure cause de grands maux et de grandes douleurs."

Shefford

M. Hector Choquette à Granby

Le candidat conservateur accuse son adversaire, M. Leclerc, d'être un "suiveux" — Il l'invite à le rencontrer en assemblée contradictoire — Présence de M. Paul Manion

Granby, 19 (De notre envoyé spécial) — Le candidat national conservateur dans le comté de Shefford, M. Hector Choquette, a reproché hier soir à Granby à son adversaire libéral, M. J.-H. Leclerc, d'avoir plus de considération pour le bétail de la Saskatchewan que pour les cultivateurs du comté de Shefford et du reste de la province de Québec. Nos cercles agricoles, dit-il, ont demandé avec instance, en 1937, en 1938 et en 1939 au gouvernement fédéral, par l'intermédiaire de M. Leclerc et par-dessus sa tête aussi, d'absorber le surplus de beurre des cultivateurs de ce comté et du reste de la province. Chaque fois, la réponse a été: nous n'avons pas d'argent pour cela. Pas d'argent pour cela, reprend le cultivateur de Granby? Mais le gouvernement fédéral en avait de l'argent pour cela puisqu'il a voté près de \$5 millions pour les vaches de la Saskatchewan? Et M. Leclerc qui se faisait l'écho du gouvernement libéral en répondant lui aussi: le gouvernement n'a pas d'argent pour les cultivateurs de Shefford, voilà, lui, au parlement la somme de près de \$5 millions pour les vaches de l'Ouest pendant qu'il refusait une somme bien moindre, environ \$1,500,000 pour le beurre de l'est. Vous voyez: d'une part, M. Leclerc qui répète que le gouvernement n'a pas un sou pour le beurre des cultivateurs de l'est; d'autre part, M. Leclerc, qui approuve de crédits de près de \$5 millions pour les vaches de la Saskatchewan. Voilà, électeurs et électrices du comté de Shefford, conclut-il, comment M. Leclerc vous considère!

M. Choquette avait réuni hier soir ses électeurs dans la magnifique et vaste salle de l'école du Christ-Roi, construite il y a deux ans. Environ 1500 personnes s'y pressaient, dont plusieurs centaines debout. Une assistance paisible et sérieuse, mais qui ne manquait pas de souligner d'applaudissements nourris les orateurs.

M. Choquette

On est venu me chercher chez moi, dit-il, pour que je me présente aux élections provinciales de 1935. Je me suis présenté de nouveau en 1936 et j'ai emporté le comté. Pendant trois ans, je vous ai représenté à Québec. L'un de ceux qui venaient solliciter mon appui en faveur d'octrois pour le comté, me fait aujourd'hui la lute du côté de M. Leclerc. En octobre dernier, j'ai de nouveau fait la lute, parce que vous l'avez voulu. De même, je me présente à Ottawa, parce que c'est votre volonté. Mais j'ai un adversaire qui n'est pas très brave. Le 11 mars dernier, il a refusé l'Assemblée contradictoire; il n'a pas eu le courage de faire face aux électeurs. Cela se comprend, il n'a rien fait à Ottawa: c'est un suiveur. Pendant que quelques députés libéraux volaient en Canadiens français, comme les Gariépy et les Lacombe et les Dubois, lui, il volait avec le gouvernement, il suivait son parti. Sur la question du beurre, il n'a pas voulu se compromettre, mais il travaillait pour l'Ouest. M. Leclerc me reproche ma pauvreté, s'il le veut; qu'il me reproche de porter sur ma terre des culottes rapées. De tels reproches ne peuvent faire de tort qu'à celui qui les fait. Je vis de ma terre et j'en suis fier.

A plusieurs reprises, M. Choquette a invité au cours de son discours son adversaire à le rencontrer en assemblée contradictoire. Il aurait des vérités à lui dire et des

questions à lui poser. A un moment donné, il s'écria: "Mon Dieu! Que je voudrais donc le voir icitte!" Granby est un centre à la fois agricole et industriel. M. Choquette parle en agriculteur et montre que l'agriculteur doit pouvoir vendre ses produits à un prix raisonnable afin de bien vivre de sa terre. Si l'agriculteur vit bien, il gardera facilement ses fils avec lui. Ce seront autant de concurrents de moins de l'ouvrier à l'usine. Conséquemment, le prix raisonnable des produits empêche l'encombrement du marché du travail industriel et enrayer l'avitaillement des salaires. Le cultivateur prospère fait l'ouvrier prospère.

La guerre

M. Choquette passe ensuite à la guerre et à la conscription. Il est catégoriquement opposé à la conscription comme il l'est à la guerre. Mais la guerre a été déclarée par les libéraux, et il faut accepter le fait accompli. La conscription, elle, il faut cependant l'éviter à tout prix, dit-il. M. Leclerc se dit contre la guerre. C'est bien beau, mais il le dit un peu tard, lui qui a voté pour. Des gens qui se disent contre une chose mais qui la font, comment les appelle-t-on? Des gens qui avouent qu'il y a là un précipice et qui se jettent dedans, que pensez-vous d'eux? demande M. Choquette. J'aime mieux ne pas répondre, dit-il.

Il n'y avait pas tant de presse, reprend le candidat national conservateur de Shefford, à déclarer la guerre. D'ailleurs, M. Leclerc aurait pu faire comme MM. Lacombe, Gariépy, Dubois, et voter contre la participation. Ces députés, tout en étant libéraux, ont eu assez de cœur pour voter selon leurs principes et selon le sentiment de leurs électeurs. Mais voyez comment le parti libéral traite ses députés qui osent voter d'après leur idée: il les persécute. Il les fait passer par traites. M. Leclerc ne court pas de tels dangers, c'est un suiveur. Il a usé plus de "fessiers de culotte" que d'autre chose à Ottawa, sauf le respect que je dois aux dames. M. Leclerc, déclare M. Choquette en apostrophant son adversaire: "Votre devoir était de vous lever en Chambre et de faire entendre la véritable voix du Québec, voix d'une province opposée à la participation, opposée à la dépense folle de crédits militaires."

M. Choquette ajoute que le chef du parti national conservateur, M. Manion, lui inspire plus de confiance que les chefs libéraux King-Lapointe-Cardin, qui ont tellement berné les électeurs du Québec depuis cinq ans avec toutes leurs promesses reniées les unes après les autres.

Il termine en remerciant M. Paul Manion, fils du chef conservateur, d'avoir bien voulu se rendre à Granby pour représenter son père. La foule a fait à ce dernier une belle ovation, quand il s'est avancé au micro.

M. Paul Manion

M. Paul Manion prononce une brève allocution, mais elle a le don de plaire, car il la fait dans des langues sur un ton tout à fait aimable et sympathique. Avant lui, MM. J.-C. Elliott, avocat de Montréal, Georges Gromp et Jacques Beaudoin avaient prononcé d'intéressants discours. M. Elliott avait tenu à parler en français la majeure partie du temps. De même M. Choquette a parlé longuement en anglais. A Granby, le bilinguisme paraît à l'honneur.

MM. David Bouchard, maire de la municipalité, et Charles MacDonald ont présidé la réunion.

Ce qu'on en dit

M. L'Heureux écrit dans l'Action Catholique, (Québec, 11 mars), ce qui suit sur les deux nouvelles publications de Léopold Richer: "Nous croyons devoir recommander aux électeurs du 26 mars la lecture d'un livre tout frais imprimé: "Silhouette du monde politique", de Léopold Richer.

"Observateur magnifiquement placé pour voir nos députés, M. Richer croque, de la tribune des journalistes, les principaux traits physiques et moraux de quarante-deux membres du Parlement canadien.

"Esprit raisonnable et patriote déterminé, l'auteur ne pouvait régi-

TARIF

des annonces classifiées

du "DEVOIR"

Téléphone: Blais 3361

1 cent le mot, 25c minimum comptant.
Ainsi que factures 1/5c le mot, 40c minimum.
NATALIANES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 2c par mot, minimum de 50c. PLANCHES, PROCHAINES MARIAGES \$1.00 par insertion.

A VENDRE

Sur chemin de la Côte St-Luc, cinq lots contigus d'une rue pour église, communauté ou congerie, s'adresser à Althert 25-2, 25-3-4

Quelle date?

Voyez ici:

1940	MARS	1940
Dim.	Lun.	Mar.
1	2	3
4	5	6
7	8	9
10	11	12
13	14	15
16	17	18
19	20	21
22	23	24
25	26	27
28	29	30
31		

CHARBON BELLOC
Le grand désinfectant de l'estomac. Pour les victimes de troubles digestifs. Poudre ou pastilles. TOUTES PHARMACIES. Agent distributeur au Canada. J. ALFRED OUMET, Montréal.

EAU DE VITTEL
Grande Source
Aux rhumatisants arthritiques, les médecins la recommandent: Lavez vos reins tous les jours. Chez votre pharmacien.
Distributeur: J. ALFRED OUMET, Montréal.

SOYEZ A LA MODE POUR PAQUES!
avec un de nos élégants et nouveaux **PALETOTS** de **PRINTEMPS** et **CHAPEAUX**
THLO. BONIN président
Derniers styles et nuances. AU RAYON DES GARÇONS
Notre rayon de vêtements pour garçons est au grand complet. Habits de première communion.
Bonin
901 EST, STE-CATHERINE 3623 EST, ONTARIO

Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430, rue Notre-Dame (est), Montréal.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS

M. LABRECQUE, M. CAILLIEX, G. J. PAILLON, arpenteurs-geometres.
INGENIEUR/CONSEIL
LES INGENIEURS ASSOCIES LIMITE
1001, RUE ST-JACQUES, MONTREAL
PLATEAU 3451-3452 - EDIFICE THEMIS

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCE
Nous traitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
441 St-François-Xavier - Montréal
Tél. MARquette 2383-2384

AVOCATS

Maurice Dupré, C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Dupré, de Billy, Prévost et Home
80, rue St-Pierre
Téléphone: 2-4778 - Québec

BREVETS D'INVENTIONS

MANUEL DE L'INVENTEUR
GRATIS
DEMANDE
ALBERT FOURNIER
934 STE-CATHERINE EST MONTREAL

COMPTABLES

Anderson & Valiquette
Comptables-Vérificateurs
J.-Charles Anderson L.L.C.
Jean Valiquette, L.S.C. C.A., L.L.C.
Roméo Carle, L.S.C. C.A.
A. Duval, L.S.C. C.A.
Aurèle Choquette, C.A.
Paul Huot, C.A., L.L.C.
84, Notre-Dame ouest - PL. 9709

COMPTABLES

Caron & Caron
Comptables agréés - Chartered Accountants
Edmond Caron B.A., L.S.C. C.A.
Henri Caron B.A., L.L.L., L.S.C. C.A.
89, rue St-Jacques
MONTRÉAL
139 rue Alexandre, TROIS-RIVIERES

COMPTABLES

Léon-A. Hurtubise
C.P.A.
Comptable public licencié
60, St-Jacques O. - Montréal
Téléphone: HARBour 1553

COMPTABLES

P.-A. GAGNON
Comptable Agréé
Chartered Accountant
Immeuble des Tramways
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. HARBour 5990

COMPTABLES

LaRUE & TRUDEL
Comptable Agréé - Chartered Accountant
J.-Arthur LaRue, C.A. Maurice Chartré, C.A.
A.-Emile Beauvais, C.A. Jean-Paul Jauthier, C.A.
Maurice Boulanger, C.A. Jacques LaRue, C.A.
Lionel Roussel, C.A. Louis-P. Ullier, C.A.
Dollard Huot, C.A. Paul-E. Brunet, C.A.
R.-A. Rondeau, C.A.
Montréal - Québec

COMPTABLES

DACTYLOGRAPHES
Machines à additionner
- TOUTES MARQUES -
Neufs et reconstruits. Aux personnes hors de la ville nous enverrons sur demande, notre liste de prix gratis.
Typewriter & Appliance Co.
750, RUE ST-PIERRE LA. 9237
(Entre les rues Craig et St-Jacques)

DACTYLOGRAPHES

ROYAL REMINGTON UNDERWOOD
Silencieux, régulier et portable.
Machines à additionner.
N. MARTINEAU & FILS
1019, rue BLEURY BE. 2318

ENCADREURS

Wisnaitner & Fils
808 BOUL ST-LAURENT
LES ENCADREURS MANUFACTURIERS
Mouleurs - Cadres - Miroirs
Réparations de cadres et miroirs
Lanc. 2264

IMPORTATEURS

J.-A. BERNIER - Fondée en 1892
C.-X. Tranchemontagne
IMPORTATEURS
Tissus et toiles pour communautés religieuses
459, St-Sulpice - Tél. LA. 1344

OPTOMETRISTES-OPTICIENS

Spécialistes HARBour 3544
EXAMEN DE LA VUE, AJUSTEMENT DE VERRES
A. PHANEUF-A. MESSIER
OPTOMETRISTES-OPTICIENS
1767 St-Denis - Montréal

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

REMBOURSEURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Société meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
Estimés gratuits sur demande
3886 Henri-Julien - Tél. PL. 1112

Pour connaître les origines de Montréal
"Ville-Marie"
par M. l'abbé LIONEL GROULX
Cette élégante brochure de vingt-quatre pages inaugure la Collection du Troisième Centenaire, publiée aux Editions du "Devoir". Elle résume, avec la clarté, la précision et l'habituelle élocution de l'auteur, l'essentiel de ce qu'il faut connaître sur les origines de Montréal. C'est une excellente brochure à répandre comme préparation aux fêtes du Troisième Centenaire.
Prix: 10 sous l'exemplaire, \$1 la douzaine, franco; \$7 le cent, plus les frais de port.
S'adresser au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, à Montréal. Les commandes à l'unité et à la douzaine doivent être rigoureusement accompagnées du prix d'achat.

Compagnie d'Assurance sur la Vie
Saube-garde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME PRESIDENT

Demain: MERCREDI, 20 mars 1940
Saint-Cuthbert, évêque et confesseur
Lever du soleil, 6 h. 04.
Coucher du soleil, 6 h. 12.
Lever de la lune, 2 h. 29.
Coucher de la lune, 4 h. 02.

Nouvelle lune, le 8, à 9 h. 23 m. du soir.
Premier quart, le 16, à 10 h. 25 m. du matin.
Pleine lune, le 23, à 2 h. 33 du soir.
Dernier quart, le 30, à 11 h. 20 m. du soir.

LE DEVOIR

MARDI, 19 MARS 1940

UN PEU PLUS FROID

MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 26.
Minimum aujourd'hui 10.
Même date l'an dernier 10.
Même date l'an dernier 10.
BAROMETRE: 10 h. a.m. 29.40, 11 h. a.m. 29.45. Midi: 29.50.

Chiffres fournis par
Mme L.-P. de Meslé 1831 rue Saint-Denis.

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Impossible d'empêcher l'expédition du pétrole à l'Allemagne par la mer noire

LONDRES, 19. (C.P.) — Le gouvernement a informé aujourd'hui la Chambre par la bouche du ministre de la guerre économique, M. Ronald Cross, qu'il est impossible d'empêcher l'expédition du pétrole à l'Allemagne par la voie de la mer Noire. En réponse à une interpellation, M. Cross a expliqué que la convention de Montreux interdit à des navires de guerre belligérants de passer par le Bosphore pour se rendre dans la mer Noire.

Une entente entre Berlin et le Vatican

Pour sauvegarder les intérêts des catholiques des provinces récemment annexées par l'Allemagne

CITE DU VATICAN, 19. (A.P.) — On apprend de source qui touche de près au Vatican que le Saint-Siège et l'Allemagne seraient en train de négocier une entente qui sauvegarderait les intérêts des catholiques des provinces récemment annexées par l'Allemagne. C'est le nonce à Berlin, S. Exc. Mgr Cesaro Orsenigo, qui conduirait les négociations dans la capitale allemande. Le Pape Pie XII aurait abordé la question au cours de son entretien avec le ministre allemand des affaires étrangères, M. Joachim von Ribbentrop, la semaine dernière. On croit que les négociations aboutiront à un "modus vivendi" qui porterait sur la liberté du culte, l'enseignement religieux dans les écoles, le statut des séminaires et des facultés de théologie dans les universités, l'assistance financière de l'Etat aux institutions paroissiales, et qui s'appliquerait à l'Autriche, à la Bohême-Moravie et à la Pologne allemande.

M. Manion à Montréal

Optimisme du chef conservateur — Il a tenu à date une cinquantaine d'assemblées — La foule à Toronto, hier soir — Contre la conscription — L'unité nationale

Ce soir, au marché de Maisonneuve

Le chef du parti national conservateur, M. R. J. Manion, est d'un optimisme communicatif. Dans son wagon, en gare Bonaventure, où il a reçu quelques minutes les journalistes ce matin, il a exprimé, sur une question d'actualité, sa satisfaction de l'assemblée de Toronto hier soir. En effet, plus de 15,000 personnes sont allées l'entendre. Jamais, parait-il, orateur politique n'a réuni une telle foule à Toronto à l'endroit où il a parlé.

Toronto, Montréal. Après la Ville-Reine, la métropole du Canada. Ce soir, M. Manion parlera dans l'est de Montréal, dans un milieu populaire de langue française. Il parlera lui-même en français une bonne partie du temps. Auparavant, il ira rencontrer les électeurs de langue anglaise au Victoria Hall, à Westmount.

Les journalistes ont trouvé ce matin M. Manion en colloque avec M. Jacques Panneton, organisateur. M. Manion a tenu à date une cinquantaine d'assemblées et il a parcouru tout le pays, dormant chaque nuit dans son wagon. Malgré les fatigues accumulées, le chef conservateur paraît en excellente santé. Il est sur le sentier de la guerre et il a l'humeur batailleuse à souhait. Cela éclate dès les premiers mots de la conversation.

—Le sentiment politique change à travers tout le pays, dit-il. Chaque jour, la vague grossit en faveur des conservateurs. Partout, les assemblées sont sympathiques, même enthousiastes.

Le chef du parti national conservateur est convaincu de la victoire. Le pire qui puisse arriver serait l'égalité des sièges entre libéraux et conservateurs, selon l'opinion qu'il aurait confiée à quelqu'un.

—Parlez-vous de la conscription à Montréal? M. King n'en a pas dit un mot lors de son assemblée du Forum?

—M. King n'en a pas parlé à Montréal? répète étonné, M. Manion.

—Non, pas un mot.

—J'ai parlé de la conscription dans quarante discours au moins depuis le début de la campagne électorale. Je ne manquerai pas d'en parler à Montréal.

—A ce propos, vous pouvez dire que je suis contre la conscription. Aussi fortement, aussi carrément que vous pouvez le dire. Le gouvernement que je dirigerai n'appliquera jamais la conscription. Mettez dans les mots toute la force que vous pourrez pour le dire.

L'entretien se termine sur une note d'unité nationale.

—Nous voulons un pays pas neuf pays.

Au marché de Maisonneuve

A l'assemblée de ce soir, au marché Maisonneuve, les orateurs seront les suivants: MM. Jean-Marie Bérault, président de la Jeunesse nationale conservatrice; Jacques Beaudoin, organisateur de cette jeunesse; Herbert Loucks, de la jeunesse de langue anglaise, puis MM. C.-H. Cahan, et le sénateur André Fautoux présenteront en anglais et en français le chef du parti, M. Manion.

Après M. Manion, quelques-uns des candidats de la région de Montréal prendront la parole: MM. Pierre Desrosiers, candidat dans le comté de Maisonneuve-Rosemont, qui renferme le marché Maisonneuve; Allan Walsh, candidat dans Mont-Royal, qui parlera en français; Georges-H. Héon, député sortant de charge et candidat dans Argenteuil en même temps qu'il est

Le rapport de N. Chamberlain sur la conduite de la guerre

L'entretien Hitler-Mussolini — Echec allemand à Scapa-Flow

Les Alliés étaient prêts à envoyer 100,000 hommes en Finlande et à aider la Suède — Responsabilité de l'Allemagne

La visite de M. Welles — Jusqu'au bout pour la paix morale

Londres, 19. (A.P.) — Le premier ministre Neville Chamberlain a déclaré aujourd'hui, dans son rapport sur la conduite de la guerre aux Communes, que la Grande-Bretagne est en mesure de faire face à tout ce qui pourrait découler de l'entretien du chancelier Hitler et du premier ministre Mussolini au col du Brenner. Il n'est pas probable, dit-il, que l'on réussisse à nous détourner du but que nous nous sommes fixé lorsque nous sommes entrés en guerre. D'ailleurs, ces messieurs n'ont peut-être pas discuté d'autre chose que des circonstances qui ont entouré la perte d'un navire italien coulé par une mine allemande.

Le premier ministre a encore déclaré que l'attaque aérienne allemande contre la base navale de Scapa-Flow est un échec, puisque les avions allemands ont jeté 121 bombes explosives et quelque 500 bombes incendiaires sur les Orcaades, qu'ils n'ont que légèrement endommagé un seul navire de guerre et qu'ils n'ont atteint aucun navire de haut bord.

M. Chamberlain a affirmé que les Alliés étaient prêts à envoyer 100,000 hommes au secours de la Finlande avant la fin d'avril et de se porter à la rescousse de la Suède au cas d'une intervention allemande. Je ne saurais dire, a-t-il affirmé, le premier ministre en parlant de la question finlandaise, que quelque chose soit venu modifier notre première impression qu'une grande tragédie venait de se produire. Malheureusement, un examen plus attentif des conditions de paix ne fait que confirmer notre opinion qu'un peuple fier comme les Finlandais ne pouvait les accepter que dans l'obligation absolue. Nous n'avons pu, en dépit de tout ce que nous avons fait pour sauver la Finlande, mais nous sommes peut-être encore en mesure de venir en aide à la Finlande. (Cette déclaration a été accueillie par des applaudissements.) Je suis convaincu que ce pays est disposé, si la chose est nécessaire, à contribuer pour sa part à la restauration de la Finlande.

Il est triste pour tous ceux qui aiment la liberté d'avoir à constater que la résistance prolongée et héroïque des Finlandais n'a pu tenir contre la supériorité écrasante de leur ennemi en nombre et en matériel. Les Finlandais n'ont cependant pas résisté en vain, puisqu'ils ont sauvé leur honneur, gardé intacts leur gouvernement, leur armée et le moral de la population. L'effondrement de la résistance finlandaise a causé une émotion profonde dans le monde entier. Une fois de plus, nous assistons à la chute d'un petit Etat, victime de la politique d'agression que nous voulons combattre lorsque nous sommes entrés en guerre.

La propagande allemande s'efforce de faire porter sur d'autres la responsabilité des malheurs de la Finlande, mais elle ne saurait échapper à cette responsabilité qui est la sienne. La Finlande n'aurait jamais été envahie si elle n'avait pas eu un pacte avec l'Allemagne et la Russie soviétique et ce sont les menaces allemandes qui ont terrifié les Etats scandinaves et les ont amenés à refuser l'aide qui aurait pu sauver la Finlande.

Personne ne saurait prétendre que la Grande-Bretagne et la France ont failli à leurs obligations de faire tout ce qu'elles pouvaient pour aider la Finlande. Ces critiques, à tout le moins, ne devraient pas venir de personnes qui sont loin du théâtre de la guerre. Il était désirable cependant que nous nous demandions si nous avions réellement fait tout ce que nous pouvions.

Il ne faut pas oublier que la Grande-Bretagne elle-même est en guerre et qu'elle a affaire à un ennemi sans scrupule et très puissant. Depuis des semaines, cet ennemi a déployé ses forces et s'est préparé à un assaut qui pouvait être déclenché à n'importe quel moment. De notre côté, nous avons organisé nos forces pour être prêts à la défense et à l'attaque et notre stratégie s'est nécessairement concentrée sur cet objectif principal. Toutes les requêtes que nous avons reçues des neutres, nous devons les examiner en tenant compte de nos propres besoins.

Dès le 5 février

L'expédition de Finlande a été approuvée par le conseil supérieur de guerre alliés dès le 5 février et les troupes étaient prêtes à partir dès le début de mars, soit deux mois avant la date fixée par le traité de Commerce. Le commandant en chef de l'armée finlandaise avait informé la Grande-Bretagne à la mi-janvier qu'il n'aurait pas besoin d'hommes avant deux mois car il était en mesure de tenir jusqu'au printemps. Nous estimons que nous devions également nous organiser pour nous porter au secours de la Suède, si elle était attaquée par l'Allemagne.

Nous avons décidé d'envoyer une armée aussi nombreuse que les conditions géographiques nous permettaient de transporter et nous avons informé la Finlande que

nous étions prêts à augmenter ce corps initial dans toute la mesure du possible selon les exigences de la situation militaire. Nous n'avons pas hésité, en dépit des risques que nous courions nous-mêmes, à répondre aux besoins de la Finlande dans toute la mesure du possible et sans délai. Les Finlandais ont à plusieurs reprises modifié leurs demandes de matériel de guerre. Les exigences de la situation justifient ces modifications, mais elles ne nous ont pas moins rendu très difficile la tâche de prévoir à l'avance. Cela ne nous a pas empêchés d'examiner promptement chacune de ces requêtes et d'y répondre dans toute la mesure du possible en tenant compte de nos propres besoins. Dans l'ensemble, la quantité de matériel de guerre que nous avons envoyée n'est pas très éloignée de celle que nous avions promise. C'est ainsi que nous avons promis 152 avions et nous en avons envoyé 101, que nous avions promis 223 canons de tous calibres et que nous en avons envoyés 114, que nous avions promis 297,000 obus et que nous en avons envoyés 185,000. Plusieurs des demandes les plus pressantes sont venues si tard que nous n'avons pas eu le temps de remplir nos promesses.

Pour répondre aux critiques de ceux qui réclament une conduite plus vigoureuse de la guerre, M. Chamberlain a déclaré que la responsabilité de la politique de guerre repose sur les épaules du gouvernement, qui ne saurait se laisser entraîner à des aventures qui offrent peu de chances de succès et qui pourraient aboutir à un désastre. C'est après avoir consulté les meilleurs techniciens que l'on doit décider où et quand il convient de frapper un coup contre l'ennemi.

Rien ne saurait sauver les Etats neutres, a encore déclaré M. Chamberlain, si ce n'est la détermination de se défendre eux-mêmes et de s'unir à ceux qui sont prêts à leur venir en aide.

Le règlement russo-finlandais a-t-il sauvé la situation? M. Chamberlain a affirmé que les Alliés étaient prêts à envoyer 100,000 hommes au secours de la Finlande avant la fin d'avril et de se porter à la rescousse de la Suède au cas d'une intervention allemande. Je ne saurais dire, a-t-il affirmé, le premier ministre en parlant de la question finlandaise, que quelque chose soit venu modifier notre première impression qu'une grande tragédie venait de se produire. Malheureusement, un examen plus attentif des conditions de paix ne fait que confirmer notre opinion qu'un peuple fier comme les Finlandais ne pouvait les accepter que dans l'obligation absolue. Nous n'avons pu, en dépit de tout ce que nous avons fait pour sauver la Finlande, mais nous sommes peut-être encore en mesure de venir en aide à la Finlande. (Cette déclaration a été accueillie par des applaudissements.) Je suis convaincu que ce pays est disposé, si la chose est nécessaire, à contribuer pour sa part à la restauration de la Finlande.

Il est triste pour tous ceux qui aiment la liberté d'avoir à constater que la résistance prolongée et héroïque des Finlandais n'a pu tenir contre la supériorité écrasante de leur ennemi en nombre et en matériel. Les Finlandais n'ont cependant pas résisté en vain, puisqu'ils ont sauvé leur honneur, gardé intacts leur gouvernement, leur armée et le moral de la population. L'effondrement de la résistance finlandaise a causé une émotion profonde dans le monde entier. Une fois de plus, nous assistons à la chute d'un petit Etat, victime de la politique d'agression que nous voulons combattre lorsque nous sommes entrés en guerre.

La propagande allemande s'efforce de faire porter sur d'autres la responsabilité des malheurs de la Finlande, mais elle ne saurait échapper à cette responsabilité qui est la sienne. La Finlande n'aurait jamais été envahie si elle n'avait pas eu un pacte avec l'Allemagne et la Russie soviétique et ce sont les menaces allemandes qui ont terrifié les Etats scandinaves et les ont amenés à refuser l'aide qui aurait pu sauver la Finlande.

Personne ne saurait prétendre que la Grande-Bretagne et la France ont failli à leurs obligations de faire tout ce qu'elles pouvaient pour aider la Finlande. Ces critiques, à tout le moins, ne devraient pas venir de personnes qui sont loin du théâtre de la guerre. Il était désirable cependant que nous nous demandions si nous avions réellement fait tout ce que nous pouvions.

Il ne faut pas oublier que la Grande-Bretagne elle-même est en guerre et qu'elle a affaire à un ennemi sans scrupule et très puissant. Depuis des semaines, cet ennemi a déployé ses forces et s'est préparé à un assaut qui pouvait être déclenché à n'importe quel moment. De notre côté, nous avons organisé nos forces pour être prêts à la défense et à l'attaque et notre stratégie s'est nécessairement concentrée sur cet objectif principal. Toutes les requêtes que nous avons reçues des neutres, nous devons les examiner en tenant compte de nos propres besoins.

Dès le 5 février

L'expédition de Finlande a été approuvée par le conseil supérieur de guerre alliés dès le 5 février et les troupes étaient prêtes à partir dès le début de mars, soit deux mois avant la date fixée par le traité de Commerce. Le commandant en chef de l'armée finlandaise avait informé la Grande-Bretagne à la mi-janvier qu'il n'aurait pas besoin d'hommes avant deux mois car il était en mesure de tenir jusqu'au printemps. Nous estimons que nous devions également nous organiser pour nous porter au secours de la Suède, si elle était attaquée par l'Allemagne.

Nous avons décidé d'envoyer une armée aussi nombreuse que les conditions géographiques nous permettaient de transporter et nous avons informé la Finlande que

nous étions prêts à augmenter ce corps initial dans toute la mesure du possible selon les exigences de la situation militaire. Nous n'avons pas hésité, en dépit des risques que nous courions nous-mêmes, à répondre aux besoins de la Finlande dans toute la mesure du possible et sans délai. Les Finlandais ont à plusieurs reprises modifié leurs demandes de matériel de guerre. Les exigences de la situation justifient ces modifications, mais elles ne nous ont pas moins rendu très difficile la tâche de prévoir à l'avance. Cela ne nous a pas empêchés d'examiner promptement chacune de ces requêtes et d'y répondre dans toute la mesure du possible en tenant compte de nos propres besoins. Dans l'ensemble, la quantité de matériel de guerre que nous avons envoyée n'est pas très éloignée de celle que nous avions promise. C'est ainsi que nous avons promis 152 avions et nous en avons envoyé 101, que nous avions promis 223 canons de tous calibres et que nous en avons envoyés 114, que nous avions promis 297,000 obus et que nous en avons envoyés 185,000. Plusieurs des demandes les plus pressantes sont venues si tard que nous n'avons pas eu le temps de remplir nos promesses.

Pour répondre aux critiques de ceux qui réclament une conduite plus vigoureuse de la guerre, M. Chamberlain a déclaré que la responsabilité de la politique de guerre repose sur les épaules du gouvernement, qui ne saurait se laisser entraîner à des aventures qui offrent peu de chances de succès et qui pourraient aboutir à un désastre. C'est après avoir consulté les meilleurs techniciens que l'on doit décider où et quand il convient de frapper un coup contre l'ennemi.

Rien ne saurait sauver les Etats neutres, a encore déclaré M. Chamberlain, si ce n'est la détermination de se défendre eux-mêmes et de s'unir à ceux qui sont prêts à leur venir en aide.

Le règlement russo-finlandais a-t-il sauvé la situation? M. Chamberlain a affirmé que les Alliés étaient prêts à envoyer 100,000 hommes au secours de la Finlande avant la fin d'avril et de se porter à la rescousse de la Suède au cas d'une intervention allemande. Je ne saurais dire, a-t-il affirmé, le premier ministre en parlant de la question finlandaise, que quelque chose soit venu modifier notre première impression qu'une grande tragédie venait de se produire. Malheureusement, un examen plus attentif des conditions de paix ne fait que confirmer notre opinion qu'un peuple fier comme les Finlandais ne pouvait les accepter que dans l'obligation absolue. Nous n'avons pu, en dépit de tout ce que nous avons fait pour sauver la Finlande, mais nous sommes peut-être encore en mesure de venir en aide à la Finlande. (Cette déclaration a été accueillie par des applaudissements.) Je suis convaincu que ce pays est disposé, si la chose est nécessaire, à contribuer pour sa part à la restauration de la Finlande.

Il est triste pour tous ceux qui aiment la liberté d'avoir à constater que la résistance prolongée et héroïque des Finlandais n'a pu tenir contre la supériorité écrasante de leur ennemi en nombre et en matériel. Les Finlandais n'ont cependant pas résisté en vain, puisqu'ils ont sauvé leur honneur, gardé intacts leur gouvernement, leur armée et le moral de la population. L'effondrement de la résistance finlandaise a causé une émotion profonde dans le monde entier. Une fois de plus, nous assistons à la chute d'un petit Etat, victime de la politique d'agression que nous voulons combattre lorsque nous sommes entrés en guerre.

La propagande allemande s'efforce de faire porter sur d'autres la responsabilité des malheurs de la Finlande, mais elle ne saurait échapper à cette responsabilité qui est la sienne. La Finlande n'aurait jamais été envahie si elle n'avait pas eu un pacte avec l'Allemagne et la Russie soviétique et ce sont les menaces allemandes qui ont terrifié les Etats scandinaves et les ont amenés à refuser l'aide qui aurait pu sauver la Finlande.

Personne ne saurait prétendre que la Grande-Bretagne et la France ont failli à leurs obligations de faire tout ce qu'elles pouvaient pour aider la Finlande. Ces critiques, à tout le moins, ne devraient pas venir de personnes qui sont loin du théâtre de la guerre. Il était désirable cependant que nous nous demandions si nous avions réellement fait tout ce que nous pouvions.

Il ne faut pas oublier que la Grande-Bretagne elle-même est en guerre et qu'elle a affaire à un ennemi sans scrupule et très puissant. Depuis des semaines, cet ennemi a déployé ses forces et s'est préparé à un assaut qui pouvait être déclenché à n'importe quel moment. De notre côté, nous avons organisé nos forces pour être prêts à la défense et à l'attaque et notre stratégie s'est nécessairement concentrée sur cet objectif principal. Toutes les requêtes que nous avons reçues des neutres, nous devons les examiner en tenant compte de nos propres besoins.

Dès le 5 février

L'expédition de Finlande a été approuvée par le conseil supérieur de guerre alliés dès le 5 février et les troupes étaient prêtes à partir dès le début de mars, soit deux mois avant la date fixée par le traité de Commerce. Le commandant en chef de l'armée finlandaise avait informé la Grande-Bretagne à la mi-janvier qu'il n'aurait pas besoin d'hommes avant deux mois car il était en mesure de tenir jusqu'au printemps. Nous estimons que nous devions également nous organiser pour nous porter au secours de la Suède, si elle était attaquée par l'Allemagne.

Nous avons décidé d'envoyer une armée aussi nombreuse que les conditions géographiques nous permettaient de transporter et nous avons informé la Finlande que

nous étions prêts à augmenter ce corps initial dans toute la mesure du possible selon les exigences de la situation militaire. Nous n'avons pas hésité, en dépit des risques que nous courions nous-mêmes, à répondre aux besoins de la Finlande dans toute la mesure du possible et sans délai. Les Finlandais ont à plusieurs reprises modifié leurs demandes de matériel de guerre. Les exigences de la situation justifient ces modifications, mais elles ne nous ont pas moins rendu très difficile la tâche de prévoir à l'avance. Cela ne nous a pas empêchés d'examiner promptement chacune de ces requêtes et d'y répondre dans toute la mesure du possible en tenant compte de nos propres besoins. Dans l'ensemble, la quantité de matériel de guerre que nous avons envoyée n'est pas très éloignée de celle que nous avions promise. C'est ainsi que nous avons promis 152 avions et nous en avons envoyé 101, que nous avions promis 223 canons de tous calibres et que nous en avons envoyés 114, que nous avions promis 297,000 obus et que nous en avons envoyés 185,000. Plusieurs des demandes les plus pressantes sont venues si tard que nous n'avons pas eu le temps de remplir nos promesses.

Pour répondre aux critiques de ceux qui réclament une conduite plus vigoureuse de la guerre, M. Chamberlain a déclaré que la responsabilité de la politique de guerre repose sur les épaules du gouvernement, qui ne saurait se laisser entraîner à des aventures qui offrent peu de chances de succès et qui pourraient aboutir à un désastre. C'est après avoir consulté les meilleurs techniciens que l'on doit décider où et quand il convient de frapper un coup contre l'ennemi.

Rien ne saurait sauver les Etats neutres, a encore déclaré M. Chamberlain, si ce n'est la détermination de se défendre eux-mêmes et de s'unir à ceux qui sont prêts à leur venir en aide.

Le règlement russo-finlandais a-t-il sauvé la situation? M. Chamberlain a affirmé que les Alliés étaient prêts à envoyer 100,000 hommes au secours de la Finlande avant la fin d'avril et de se porter à la rescousse de la Suède au cas d'une intervention allemande. Je ne saurais dire, a-t-il affirmé, le premier ministre en parlant de la question finlandaise, que quelque chose soit venu modifier notre première impression qu'une grande tragédie venait de se produire. Malheureusement, un examen plus attentif des conditions de paix ne fait que confirmer notre opinion qu'un peuple fier comme les Finlandais ne pouvait les accepter que dans l'obligation absolue. Nous n'avons pu, en dépit de tout ce que nous avons fait pour sauver la Finlande, mais nous sommes peut-être encore en mesure de venir en aide à la Finlande. (Cette déclaration a été accueillie par des applaudissements.) Je suis convaincu que ce pays est disposé, si la chose est nécessaire, à contribuer pour sa part à la restauration de la Finlande.

Il est triste pour tous ceux qui aiment la liberté d'avoir à constater que la résistance prolongée et héroïque des Finlandais n'a pu tenir contre la supériorité écrasante de leur ennemi en nombre et en matériel. Les Finlandais n'ont cependant pas résisté en vain, puisqu'ils ont sauvé leur honneur, gardé intacts leur gouvernement, leur armée et le moral de la population. L'effondrement de la résistance finlandaise a causé une émotion profonde dans le monde entier. Une fois de plus, nous assistons à la chute d'un petit Etat, victime de la politique d'agression que nous voulons combattre lorsque nous sommes entrés en guerre.

La propagande allemande s'efforce de faire porter sur d'autres la responsabilité des malheurs de la Finlande, mais elle ne saurait échapper à cette responsabilité qui est la sienne. La Finlande n'aurait jamais été envahie si elle n'avait pas eu un pacte avec l'Allemagne et la Russie soviétique et ce sont les menaces allemandes qui ont terrifié les Etats scandinaves et les ont amenés à refuser l'aide qui aurait pu sauver la Finlande.

Personne ne saurait prétendre que la Grande-Bretagne et la France ont failli à leurs obligations de faire tout ce qu'elles pouvaient pour aider la Finlande. Ces critiques, à tout le moins, ne devraient pas venir de personnes qui sont loin du théâtre de la guerre. Il était désirable cependant que nous nous demandions si nous avions réellement fait tout ce que nous pouvions.

Il ne faut pas oublier que la Grande-Bretagne elle-même est en guerre et qu'elle a affaire à un ennemi sans scrupule et très puissant. Depuis des semaines, cet ennemi a déployé ses forces et s'est préparé à un assaut qui pouvait être déclenché à n'importe quel moment. De notre côté, nous avons organisé nos forces pour être prêts à la défense et à l'attaque et notre stratégie s'est nécessairement concentrée sur cet objectif principal. Toutes les requêtes que nous avons reçues des neutres, nous devons les examiner en tenant compte de nos propres besoins.

Dès le 5 février

L'expédition de Finlande a été approuvée par le conseil supérieur de guerre alliés dès le 5 février et les troupes étaient prêtes à partir dès le début de mars, soit deux mois avant la date fixée par le traité de Commerce. Le commandant en chef de l'armée finlandaise avait informé la Grande-Bretagne à la mi-janvier qu'il n'aurait pas besoin d'hommes avant deux mois car il était en mesure de tenir jusqu'au printemps. Nous estimons que nous devions également nous organiser pour nous porter au secours de la Suède, si elle était attaquée par l'Allemagne.

Nous avons décidé d'envoyer une armée aussi nombreuse que les conditions géographiques nous permettaient de transporter et nous avons informé la Finlande que

nous étions prêts à augmenter ce corps initial dans toute la mesure du possible selon les exigences de la situation militaire. Nous n'avons pas hésité, en dépit des risques que nous courions nous-mêmes, à répondre aux besoins de la Finlande dans toute la mesure du possible et sans délai. Les Finlandais ont à plusieurs reprises modifié leurs demandes de matériel de guerre. Les exigences de la situation justifient ces modifications, mais elles ne nous ont pas moins rendu très difficile la tâche de prévoir à l'avance. Cela ne nous a pas empêchés d'examiner promptement chacune de ces requêtes et d'y répondre dans toute la mesure du possible en tenant compte de nos propres besoins. Dans l'ensemble, la quantité de matériel de guerre que nous avons envoyée n'est pas très éloignée de celle que nous avions promise. C'est ainsi que nous avons promis 152 avions et nous en avons envoyé 101, que nous avions promis 223 canons de tous calibres et que nous en avons envoyés 114, que nous avions promis 297,000 obus et que nous en avons envoyés 185,000. Plusieurs des demandes les plus pressantes sont venues si tard que nous n'avons pas eu le temps de remplir nos promesses.

Pour répondre aux critiques de ceux qui réclament une conduite plus vigoureuse de la guerre, M. Chamberlain a déclaré que la responsabilité de la politique de guerre repose sur les épaules du gouvernement, qui ne saurait se laisser entraîner à des aventures qui offrent peu de chances de succès et qui pourraient aboutir à un désastre. C'est après avoir consulté les meilleurs techniciens que l'on doit décider où et quand il convient de frapper un coup contre l'ennemi.

Rien ne saurait sauver les Etats neutres, a encore déclaré M. Chamberlain, si ce n'est la détermination de se défendre eux-mêmes et de s'unir à ceux qui sont prêts à leur venir en aide.

Le règlement russo-finlandais a-t-il sauvé la situation? M. Chamberlain a affirmé que les Alliés étaient prêts à envoyer 100,000 hommes au secours de la Finlande avant la fin d'avril et de se porter à la rescousse de la Suède au cas d'une intervention allemande. Je ne saurais dire, a-t-il affirmé, le premier ministre en parlant de la question finlandaise, que quelque chose soit venu modifier notre première impression qu'une grande tragédie venait de se produire. Malheureusement, un examen plus attentif des conditions de paix ne fait que confirmer notre opinion qu'un peuple fier comme les Finlandais ne pouvait les accepter que dans l'obligation absolue. Nous n'avons pu, en dépit de tout ce que nous avons fait pour sauver la Finlande, mais nous sommes peut-être encore en mesure de venir en aide à la Finlande. (Cette déclaration a été accueillie par des applaudissements.) Je suis convaincu que ce pays est disposé, si la chose est nécessaire, à contribuer pour sa part à la restauration de la Finlande.

Il est triste pour tous ceux qui aiment la liberté d'avoir à constater que la résistance prolongée et héroïque des Finlandais n'a pu tenir contre la supériorité écrasante de leur ennemi en nombre et en matériel. Les Finlandais n'ont cependant pas résisté en vain, puisqu'ils ont sauvé leur honneur, gardé intacts leur gouvernement, leur armée et le moral de la population. L'effondrement de la résistance finlandaise a causé une émotion profonde dans le monde entier. Une fois de plus, nous assistons à la chute d'un petit Etat, victime de la politique d'agression que nous voulons combattre lorsque nous sommes entrés en guerre.

La propagande allemande s'efforce de faire porter sur d'autres la responsabilité des malheurs de la Finlande, mais elle ne saurait échapper à cette responsabilité qui est la sienne. La Finlande n'aurait jamais été envahie si elle n'avait pas eu un pacte avec l'Allemagne et la Russie soviétique et ce sont les menaces allemandes qui ont terrifié les Etats scandinaves et les ont amenés à refuser l'aide qui aurait pu sauver la Finlande.

Personne ne saurait prétendre que la Grande-Bretagne et la France ont failli à leurs obligations de faire tout ce qu'elles pouvaient pour aider la Finlande. Ces critiques, à tout le moins, ne devraient pas venir de personnes qui sont loin du théâtre de la guerre. Il était désirable cependant que nous nous demandions si nous avions réellement fait tout ce que nous pouvions.

Il ne faut pas oublier que la Grande-Bretagne elle-même est en guerre et qu'elle a affaire à un ennemi sans scrupule et très puissant. Depuis des semaines, cet ennemi a déployé ses forces et s'est préparé à un assaut qui pouvait être déclenché à n'importe quel moment. De notre côté, nous avons organisé nos forces pour être prêts à la défense et à l'attaque et notre stratégie s'est nécessairement concentrée sur cet objectif principal. Toutes les requêtes que nous avons reçues des neutres, nous devons les examiner en tenant compte de nos propres besoins.

Dès le 5 février

L'expédition de Finlande a été approuvée par le conseil supérieur de guerre alliés dès le 5 février et les troupes étaient prêtes à partir dès le début de mars, soit deux mois avant la date fixée par le traité de Commerce. Le commandant en chef de l'armée finlandaise avait informé la Grande-Bretagne à la mi-janvier qu'il n'aurait pas besoin d'hommes avant deux mois car il était en mesure de tenir jusqu'au printemps. Nous estimons que nous devions également nous organiser pour nous porter au secours de la Suède, si elle était attaquée par l'Allemagne.

Nous avons décidé d'envoyer une armée aussi nombreuse que les conditions géographiques nous permettaient de transporter et nous avons informé la Finlande que

nous étions prêts à augmenter ce corps initial dans toute la mesure du possible selon les exigences de la situation militaire. Nous n'avons pas hésité, en dépit des risques que nous courions nous-mêmes, à répondre aux besoins de la Finlande dans toute la mesure du possible et sans délai. Les Finlandais ont à plusieurs reprises modifié leurs demandes de matériel de guerre. Les exigences de la situation justifient ces modifications, mais elles ne nous ont pas moins rendu très difficile la tâche de prévoir à l'avance. Cela ne nous a pas empêchés d'examiner promptement chacune de ces requêtes et d'y répondre dans toute la mesure du possible en tenant compte de nos propres besoins. Dans l'ensemble, la quantité de matériel de guerre que nous avons envoyée n'est pas très éloignée de celle que nous avions promise. C'est ainsi que nous avons promis 152 avions et nous en avons envoyé 101, que nous avions promis 223 canons de tous calibres et que nous en avons envoyés 114, que nous avions promis 297,000 obus et que nous en avons envoyés 185,000. Plusieurs des demandes les plus pressantes sont venues si tard que nous n'avons pas eu le temps de remplir nos promesses.

Pour répondre aux critiques de ceux qui réclament une conduite plus vigoureuse de la guerre, M. Chamberlain a déclaré que la responsabilité de la politique de guerre repose sur les épaules du gouvernement, qui ne saurait se laisser entraîner à des aventures qui offrent peu de chances de succès et qui pourraient aboutir à un désastre. C'est après avoir consulté les meilleurs techniciens que l'on doit décider où et quand il convient de frapper un coup contre l'ennemi.

Rien ne saurait sauver les Etats neutres, a encore déclaré M. Chamberlain, si ce n'est la détermination de se défendre eux-mêmes et de s'unir à ceux qui sont prêts à leur venir en aide.

Le règlement russo-finlandais a-t-il sauvé la situation? M. Chamberlain a affirmé que les Alliés étaient prêts à envoyer 100,000 hommes au secours de la Finlande avant la fin d'avril et de se porter à la rescousse de la Suède au cas d'une intervention allemande. Je ne saurais dire, a-t-il affirmé, le premier ministre en parlant de la question finlandaise, que quelque chose soit venu modifier notre première impression qu'une grande tragédie venait de se produire. Malheureusement, un examen plus attentif des conditions de paix ne fait que confirmer notre opinion qu'un peuple fier comme les Finlandais ne pouvait les accepter que dans l'obligation absolue. Nous n'avons pu, en dépit de tout ce que nous avons fait pour sauver la Finlande, mais nous sommes peut-être encore en mesure de venir en aide à la Finlande. (Cette déclaration a été accueillie par des applaudissements.) Je suis convaincu que ce pays est disposé, si la chose est nécessaire, à contribuer pour sa part à la restauration de la Finlande.

Il est triste pour tous ceux qui aiment la liberté d'avoir à constater que la résistance prolongée et héroïque des Finlandais n'a pu tenir contre la supériorité écrasante de leur ennemi en nombre et en matériel. Les Finlandais n'ont cependant pas résisté en vain, puisqu'ils ont sauvé leur honneur, gardé intacts leur gouvernement, leur armée et le moral de la population. L'effondrement de la résistance finlandaise a causé une émotion profonde dans le monde entier. Une fois de plus, nous assistons à la chute d'un petit Etat, victime de la politique d'agression que nous voulons combattre lorsque nous sommes entrés en guerre.

La propagande allemande s'efforce de faire porter sur d'autres la responsabilité des malheurs de la Finlande, mais elle ne saurait échapper à cette responsabilité qui est la sienne. La Finlande n'aurait jamais été envahie si elle n'avait pas eu un pacte avec l'Allemagne et la Russie soviétique et ce sont les menaces allemandes qui ont terrifié les Etats scandinaves et les ont amenés à refuser l'aide qui aurait pu sauver la Finlande.



Directrice: Germaine BERNIER

“Comment préparer son mariage”⁽¹⁾

Un livre qui vient à son heure — Les mœurs modernes peu favorables à la famille — Les ménages d'autrefois plus heureux que ceux d'aujourd'hui

L'étonnant succès remporté par la première édition de ce petit livre nous dispense d'en souligner plus longuement le mérite et l'opportunité. Le saint état du mariage comporte à la fois tant d'obligations et tant de périls, tant de responsabilités et tant de surprises que les futurs contractants — puisque l'essence même du mariage est d'être un contrat — ne devraient s'engager sans avoir mis préalablement de leur côté, avec une immense confiance en Dieu, les chances les plus certaines d'amour persévérant et d'infaillible dévouement. Mais l'on entre dans le mariage comme si l'on pouvait y être heureux sans Dieu, écrivait un mystique du XVII^e siècle et comme les surprises plutôt décevantes du vivre-ensemble ne tardent pas bien souvent à dissiper les illusions du premier amour, Dieu étant ignoré, oublié ou banni, il ne reste plus rien, pas même des enfants, pour fixer et maintenir au-dessus du temps et des épreuves ces pierres d'achoppement de toutes les tendresses, l'amour, la confiance et le dévouement mutuels des époux.

Puisse le R. P. Granger, en traitant successivement de la préparation éloignée et de la préparation prochaine au mariage, à travers les conseils qu'il donne aux jeunes gens et jeunes filles, au triple point de vue physique, intellectuel et moral, faire voir aux futurs époux la difficulté de concilier cette préparation avec les exigences et les coutumes de la vie moderne. Même les sociétés apparemment les plus profondément chrétiennes descendent, beaucoup plus rapidement qu'on ne veut le croire en ce qui regarde les mœurs conjugales, la pente qui mène au paganisme. Et combien de jeunes gens chrétiens ne considèrent le mariage que comme un moyen de possession légale, ou simplement du point de vue extérieur, plus honnête que les autres.

Rappelons quelques faits destinés tout à la fois à établir cette vérité et à souligner l'importance du livre du R. P. Granger. Une paroisse urbaine de la Province de Québec, comprenant sept cents familles, a enregistré pour l'année 1939 trente-sept naissances seulement. C'est le témoignage des médecins que le port habituel des bas de soie l'hiver et les talons hauts en toute saison ruine chez la jeune fille les organes essentiels à la maternité. En certains milieux, la question du nombre des enfants se règle avant le mariage avec autant de sang-froid et de précision que celle de la dot ou des assurances. La question de la surveillance dans les fréquentations est considérée par un aussi grand nombre de mères que de jeunes filles comme un lieu commun nécessaire au répertoire des prédicateurs de retraites annuelles. “Mets ton manteau, de peur de prendre froid”, dit cette mère chrétienne à sa jeune fille en la voyant partir seule avec son ami pour une randonnée en automobile, sans autrement s'inquiéter des dangers d'un autre ordre qui l'attendent. Il ne sera pas étonnant dès lors qu'après le mariage les devoirs les plus essentiels de la maternité soient conditionnés à la tyrannie de la cigarette, aux caprices des sorties ou aux habitudes du sport.

Il est bien instructif et bien déconcertant tout à la fois d'établir une comparaison entre la façon de se préparer au mariage d'il y a cinquante ans et celle d'aujourd'hui. Il y a cinquante ans, les jeunes gens et les jeunes filles n'avaient besoin d'apporter aucune préparation spéciale à leur mariage, seules les mœurs d'alors y pourvoient; et il n'est pas téméraire d'affirmer que quatre-vingt-dix pour cent des mariages de ce temps-là étaient plus heureux que ceux que l'on contracte aujourd'hui après plusieurs mois, voire plusieurs années de fréquentations. Il existe encore

nombre de vieux époux pour en témoigner. L'austérité des mœurs de ce temps, au triple point de vue physique, intellectuel et moral, paraît comme naturellement la jeune fille à supporter et à aimer son rôle d'épouse et de mère. De plus, une manière de vivre, de se nourrir, de s'habiller, de se distraire, de travailler le jour, et de dormir la nuit, préservait les jeunes époux de ces surprises et de ces tribulations de la chair dont parle saint Paul et qui font à brève échéance la ruine de tant de foyers modernes.

Je ne sais si le R. P. Granger a soupçonné que c'est toute la vie moderne qu'il faudrait réformer pour réintégrer le mariage dans sa véritable fonction sociale et faire en sorte qu'il réponde encore au commandement du Seigneur: “Croissez et multipliez-vous” qui a marqué son institution primitive. Hélas! il faudra peut-être l'expérience douloureuse de plusieurs générations pour engager les jeunes gens des deux sexes à se conformer aux exigences de la nature, pour les convaincre que toute déviation aux lois les plus élémentaires de la condition humaine préserve sur le bonheur de leur vie individuelle et sociale d'incalculables rançons.

Les gardiens autorisés de la morale privée et publique à qui la conscience du devoir d'état donne une double vue commencent à découvrir vers quel abîme nous achevons rapidement les mœurs d'aujourd'hui. Les uns ferment les yeux dans l'espoir d'échapper leurs responsabilités. Plusieurs concèdent qu'il serait ridicule de prétendre revenir à des traditions et coutumes que l'on a pris l'habitude de considérer comme marquées au coin de la naïveté ou de la bêtise. Quant à ceux qui travaillent à remonter le courant, c'est à peine si leurs alarmes sont entendues, dans des sociétés chrétiennes. On oublie, de part et d'autre, que l'esprit du Christ est précisément à l'opposé de l'esprit du monde et que ces deux esprits doivent demeurer irréconciliables jusqu'à la fin des temps: “Nul ne peut servir deux maîtres...”

Le livre du R. P. Granger prêche le renouement et le sacrifice comme gages de la fidélité et du bonheur conjugal; il prêche la conscience chrétienne et la soumission au devoir dans l'union des époux, toutes choses que les jeunes relient facilement au second rang en entrant dans le saint état du mariage. Ces pages écrites en un style simple et varié, d'une lecture facile et agréable pour filles et garçons de toute culture sort de nature à jeter quelques salutaires inquiétudes dans plus d'une âme de jeunes. Puissent-elles en porter un nombre toujours croissant à réfléchir sur les responsabilités qu'ils assument, les joies dont ils se privent, les malheurs qu'ils se préparent en suivant par légèreté ou entraînement les folles coutumes introduites par la vie moderne. Puissent-elles, en plus de la contribution importante qu'elles apportent au redressement moral nécessaire, assurer le bonheur d'un plus grand nombre de nouveaux foyers, réimprimer dans l'âme des futurs époux une conception plus authentique du mariage chrétien et une conscience plus rigoureuse et plus exacte des devoirs et des obligations qu'il comporte.

A. SAINT-PIERRE, O.P.

(1) A.-M. Granger, O.P., deuxième édition. L'Oeuvre de la Presse dominicaine, 1940. (Prix: \$0.50). En vente à la Librairie du Devoir.

40 p.c. des étudiants de la Faculté de Paris aux sanatoria

A Paris, il existe un problème très angoissant, c'est celui de l'alimentation des étudiants.

“A l'heure actuelle, dit le professeur Urbain, on enregistre dans les

sanatoria l'entrée nombreuse des étudiants de la Faculté de Paris. Ce chiffre atteint ces dernières années près de 40%.” (1)

Heureusement, au Canada, nous n'avons pas de statistiques aussi déprimantes. Mais pouvons-nous nous vanter de prendre toutes les mesures à notre disposition pour éviter un tel malheur? Sauf les plus fortunés, quel est l'étudiant qui peut se vanter de n'avoir jamais économisé sur son budget alimentaire pour rencontrer ses obligations ou ses multiples plaisirs?

On peut cependant se nourrir d'une façon adéquate avec un budget minimum, mais encore faut-il savoir comment.

Lors d'une enquête faite récemment chez nos voisins dans 39,000 de leurs familles ayant un revenu fixe mais bas, on a trouvé que sur 100 personnes qui dépensent \$1.60 par semaine pour leur nourriture, deux seulement se procurent les aliments protecteurs de la santé et bénéficient d'une alimentation bien équilibrée; ces deux personnes connaissent les principes d'une alimentation rationnelle.

Sur 100 personnes qui dépensent \$4.00 par semaine, 77 se procurent les aliments protecteurs parce que leur ration était plus variée et plus généreuse. Ceci prouve qu'il est beaucoup plus facile de se procurer la quantité, la qualité et l'équilibre alimentaire pour ceux qui n'ont pas d'inquiétude pécuniaire que pour les moins fortunés.

D'autre part, si une famille de 8 à 10 personnes peut se procurer tous les aliments protecteurs avec \$1.00 par personne, par semaine, on trouverait le double à une personne seule pour se procurer le même menu, à condition, toutefois, qu'elle fasse son pot au feu. Pour une personne qui mange au restaurant, avec un minimum de \$4.00 par semaine—soit deux repas de 25 cents et une coupe de fruits au déjeuner—il est bien improbable qu'elle se procure la quantité et la qualité désirables de nourriture, si elle n'a aucune notion d'une alimentation rationnelle.

Michelle-S. GOSSELIN

(1) Rapport du Congrès international pour l'étude des produits alimentaires, nov. 1938, page 219.

Partie de cartes annuelle chez les Soudes-Muettes

C'est mercredi, le 27 mars, à 2 h. 30, sous la présidence de Mme Adélaïde Gauthier, que sera donnée la grande partie de cartes annuelle au bénéfice de l'œuvre des Soudes-Muettes. Aux listes des personnes qui y prendront part s'ajoutent les noms suivants: Mmes Pierre-Emile Ode, Hector Laferté, Edgar Bochette, Québec, Henri Groulx, J. R. Toupin, Eug. Desmarais, L. Boulet, A. Lamontagne, E. Goudreau, Alf. Fortin, Thérèse, Adolphe Hurteau, Roger Brossard, J. M. Heures, Jacques Geoffroy, Origène Dufresne, M. B. Poirer, Henri Desbrières, A. Charron, W. Bissonnette, Y. Raymond, A. Gervais, Ludmila Joubert, J. L. Lévesque, Emilie L. Jetté, Alphonse Pichet, P. A. Seers Placide Pichet, A. Bissonnette Louis Fortier, Jacques Fortier, René Desmarais, Mlle. Fernand Millette, Jeanne Chevalier, Berthelet, G. Fortier, M. R. Dubuc, Mlle. Gabrielle Poirer, Odette Brillon, Juliette Audet, Mmes Georges Robert, Mlle. Suzanne Sawyer, Thérèse Sawyer, Mmes Gérard Trudel, Roland Dussault, Alfred Maisonneuve, Mlle. O. et L. Maisonneuve, A. Chénier, Mmes Emilie Migneault, J. Dodge, J. Dart, Gérard Boudrias, Lucien Perrault, Roméo Valois, Paul Lebel, Jules Beauchamp, Henri Labrecque, Edmond Labrecque, J. A. Lalonde, Mlle. G. Pauzé, Louise Viau, Albertine Labelle, T. Gravel, Mariette St-Jean, Mmes J. Hurlbut, Francis St-Pierre, J. H. Lesperance, J. W. Paradis, Laurent Beaudin, Martin T. Brennan, Ernest Trotter, J. O. Day, H. St-Amant, A. Lafontaine, Oscar Leblanc, Paul Desjardins, René Bélanger, Maurice Légaré, W. Major, Aldéric Archambault, Louis Fortin, René Genest, E. Lecavalier, P. A. Phaneuf, Mlle. A. Leclerc, Mmes J. U. Bessette, C. Toupin, Mlle. Chouinard, Mmes L. A. Jetté, Charbonneau, L. P. Deslongchamps, C. H. Huot, René Savoye, Raoul Vennart, A. S. Brodeur, I. Lemay, J. E. Poirer, E. Gagné, Ernest Laporte, Pierre Banville, Mlle. Leblanc, Paul Gincé, J. A. Pélouquin, J. S. Beaudin, André Vennart, Albert Gaudette, J. Provost, O. Monette, Armand Oulmet, Hercule Bourassa, David Langelier, Joseph Caprette, A. D. Comte, Roméo Cusson, Alfred Riopelle, A. W. Archambault, J. E. Nadon, Aldéric Ledoux, E. Chartrand, J. Z. Gossard, Mlle. Thérèse Archambault, Louis Fortin, Mlle. Archambault, Mlle. A. Crépau, Mlle. Hortense Mailhot, Marguerite Labelle, Ida Larochette, Laurence Larochette, Rita Laporte. De nombreux prix de présence seront distribués à cette partie de cartes. Pour tous renseignements, prière d'appeler MA. 7418.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du “DEVOIR” 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Rencontre

M. Charles Maurras, dans une prose qui le caractérise, profite de la mort d'une Soeur de sainte Thérèse de Lisieux pour exprimer au Carmel, qui fut un si précieux instrument de sa réconciliation avec Rome, ses honorables sentiments; il écrit:

Robert de Boisfleury nous donne un beau récit des funérailles de la soeur Marie du Sacré-Coeur, propre soeur de la Sainte, et soeur de la prière, Mère Agnès de Jésus, et de la soeur Geneviève de la Sainte-Face. Notre ami apportait au Carmel de Lisieux le très respectueux hommage des condoléances profondes de tout ce qui tient à l'action française, pour ce départ d'une âme belle, forte, singulièrement noble et généreuse. Ceux qui ont vu une fois la soeur Marie du Sacré-Coeur n'ont pu s'empêcher de conserver en eux quelque reflet des belles et pures lumières qui s'épanchaient, qui rayonnaient de ses grands yeux. Paralytique, traînée dans un fauteuil roulant, elle incarnait, en vérité, le modèle vivant de toute âme victorieuse des misères de notre corps.

Rien n'échappait à la vivacité de son esprit, à l'étendue de son information, à la droiture de son jugement.

Les hommes et les choses, les questions et les êtres étaient vus et classés avec une admirable facilité. Quelqu'un qui s'en étonnait osa même dire:

— Quelle merveille que, du fond d'un cloître, on puisse émettre des appréciations aussi sûres et pertinentes sur des affaires lointaines dont on n'a que la faible écho! Et quelle autre merveille que, si loin du monde, on puisse influencer les affaires du monde à ce degré et à ce point...

A ces mots, la soeur Marie du Sacré-Coeur, silencieuse, semblait enveloppée des lumières de son regard.

Une voix s'éleva et dit: — Mais, Monsieur, il en a toujours été ainsi...

L'histoire en est d'accord avec la raison, il était assez stupide de ne s'en être point avisé! Les eaux calmes du port permettent seules les observations sereines d'une connaissance assurée, et c'est dans la méditation ininterrompue que le jugement de l'esprit peut se composer et mûrir, les activités de l'âme, prendre leur direction certaine et obtenir toute l'efficacité désirée.

Donc, que ceux dont les vies plus ou moins aberrantes ont éprouvé l'admirable, l'intelligente, la rayonnante pensée de soeur Marie du Sacré-Coeur s'associent à nous, leurs semblables, leurs frères, pour déposer sur son cercueil comme une gerbe de roses, le reconnaissant souvenir de la céleste révélation de Lisieux!

Charles MAURRAS (Semaine religieuse de Québec.)

le R. P. G.-R. Méthot à Valleyfield

Son Excellence Mgr Langlois vient de confier au Père Méthot, dominicain, la direction de l'œuvre des Retraites fermées pour dames et demoiselles de son diocèse et d'ailleurs.

Toutes les personnes qui ont eu le grand avantage de suivre une retraite prêchée par le Père Méthot seront heureuses du choix de Son Excellence. La première retraite aux demoiselles sera donnée dès le 2 avril prochain. Et la série se continuera à raison d'une retraite par semaine, soit pour dames, soit pour demoiselles. Les journaux donneront les dates des retraites et le groupe qui y est invité.

Le Père Directeur nous a assuré qu'il répondrait par une prédication spéciale à tous les groupes homogènes. C'est dire qu'à Valleyfield il y aura des retraites de décision, de vocation au mariage, de vocation religieuse, d'apostolat laïque, retraites pour ouvrières, pour employées de bureau, institutrices, infirmières, icistes, icistes, icistes, icistes, dames et demoiselles professionnelles.

En vous adressant au R. P. Méthot, O.P., Hôtel-Dieu de la Providence, Valleyfield, ou à la Soeur Directrice, Maison des Retraites fermées des Soeurs Dominicaines, Chemin Larocque, Valleyfield, vous

recevrez une information plus détaillée et mieux appropriée à votre cas.

Que le Bon Dieu bénisse cette oeuvre naissante dans un diocèse à la foi encore vivante, mais qu'il faut s'empresse de garder de la mauvaise influence des “faux prophètes”. (Communiqué)

Cercle des fermières de Saint-Constant

Considérant qu'au pays du Québec rien ne doit changer de ce qui est nos traditions vitales, nous prions le premier ministre de tenir compte des désirs exprimés par notre Cercle; parce que nous voulons que nos maris, nos pères ou nos frères se rendent compte de leurs responsabilités individuelles et collectives, qu'ils nous gardent le plus longtemps possible en dehors de la politique et parce que nous voulons compter sur eux et nous fier à eux toujours, nous déclarons que nous sommes opposées au projet de donner le droit de vote aux femmes de Québec.

Les membres du Cercle des Fermières, Par Florence Lefebvre, secrétaire, et Mme Joseph Lancôt, présidente.

Recettes éprouvées

GATEAU-EPONGE A LA CREME

4 blancs d'oeufs, 4 jaunes d'oeufs, 1 tasse de sucre granulé fin, 3 c à soupe d'eau, 1/4 c. à thé de sel, 1 c. à thé d'essence, 2 c. à soupe de féculé de maïs, 1 tasse de farine à pâtisserie ou à gâteau, 1 c. à thé de poudre à pâte.

Battez les blancs d'oeufs jusqu'à ce qu'ils soient fermes, mais non secs. Mélangez en brassant la moitié du sucre. Battez les jaunes d'oeufs, ajoutez l'eau et l'essence, et continuez de battre jusqu'à ce que ce soit épais. Mélangez en remuant le reste du sucre et incorporez les jaunes d'oeufs aux blancs d'oeufs. Coupez et incorporez les ingrédients secs tamisés. Faites cuire sur une tôle non beurrée, dans un four à feu modéré (350°F.), pendant 30 à 35 minutes.

GATEAU ROULE A LA GELEE

Servez-vous de la recette pour le “gâteau-éponge à la crème”. Doublez d'un papier beurré une tورتière peu profonde (environ 15" x 10"). Versez le mélange à gâteau de façon bien égale dans la tورتière. Faites cuire de 12 à 15 minutes dans un four à feu modéré (350°F.). Versez sur un linge ou un papier recouvert de sucre en poudre. Enlevez le papier et rognez les bords du gâteau. Recouvrez de confiture ou de gelée battue légèrement afin qu'elle s'étende aisément. Roulez le gâteau rapidement.

Les activités féminines

Démonstration culinaire

L'Association des Gardes-Malades étudiantes de l'Hôpital Sainte-Justine organise, pour mardi, le 9 avril prochain, une partie de cartes à la maison des infirmières, ou Dames et Messieurs sont invités. Pour renseignements, s'adresser à FR. 7407 ou DO. 4073.

Partie de cartes

Mercrès prochain, 20 mars, à 2 h. et à 7 h. 30, il y aura démonstration culinaire à l'Ecole d'Education Familiale et Sociale, 1215 est. boul. St-Joseph. Signalez au menu de Pâques des confiseries en chocolat, dont le secret n'est guère connu et la décoration de table, entièrement inédite.

MENU: Coquet au vin doux — Canapés “Illusion” — Potage jardinière — Ris de veau à la crème — Couronne d'asperges — Pommes de terre persillées — Celeri doré — Gelée de menthe — Salade d'asperges — Coteau de Pâques — Mousse Monté Carlo — Confitures (oeufs en chocolat).

Chapelle de Marie-Réparatrice

Heure sainte et Chemin de Croix

Nous invitons les zélés de l'Association, les zélés et tous les membres de l'Heure-Sainte à prendre part à l'Heure-Sainte qui aura lieu le Jeudi Saint au soir, de 8 à 9 h., et au Chemin de la Croix



NOUS avons encore une certaine quantité de superbes peaux que nous offrons aux prix de l'an dernier. Achetez maintenant et vous économiserez de \$50.00 à \$100.00 sur le prix que vous devriez payer plus tard.

VISITEZ NOTRE SALLE D'ETALAGE

284 ouest, rue Notre-Dame
Ouvert le samedi après-midi.

qui se fera le Vendredi Saint, à 3 heures, dans la Chapelle des Religieuses de Marie-Réparatrice, 1025 Mont-Royal ouest, Outremont.

LA BONNE CHANSON

“Un foyer où l'on chante est un foyer heureux”

Personne n'est obligé d'acheter un album de LA BONNE CHANSON, mais ceux qui aiment à chanter peuvent difficilement s'en passer.

La collection de LA BONNE CHANSON comprend actuellement 100 chansons différentes et la “Série des Jeunes” (paroles et mélodies).

Toutes ces chansons sont choisies avec soin parmi les plus belles du répertoire canadien-français.

Une artiste de chez nous a illustré le titre de chaque chanson.

Album relié de 50 chansons \$1.00 chacun (2 albums: 1 à 50 (au lieu de \$1.50 chacun) 51 à 100

Album relié, couverture simili-cuir \$1.50 chacun (2 albums: 1 à 50 (au lieu de \$2.00 chacun) 51 à 100

“Série des Jeunes”, album broché 35
album relié 50

Ajouter 10 sous pour frais de port dans chaque cas.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU “DEVOIR”



Le Shredded Wheat croquant et doré, avec du lait et des fruits, est sûr de plaire à tous les membres de votre famille. Cette combinaison savoureuse est aussi une nourriture équilibrée, contenant huit éléments nutritifs essentiels—Trois Vitamines (A, B, et C), Protéines, Phosphore, Fer, Calcium et Hydrates de Carbone. Inscrivez du Shredded Wheat sur votre liste d'achats, aujourd'hui, et servez-en demain au déjeuner.

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD., Niagara Falls, Canada

FAIT AU CANADA — AVEC DU BLE CANADIEN

CHERCHER
CE CARTON
FAMILIER
CHEZ VOTRE
FOURNISSEUR

Feuilleton du “Devoir”

L'OFFRANDE

par Madame Charles Péronnet

48.

(Suite et fin)

— Je suis de votre avis, chère femme, vous êtes aussi sage que bonne. Aussi bien nous ne pouvons plus rien pour notre pauvre Armand que prier pour lui; mais nous ne l'oublierons jamais, n'est-il pas vrai? — Jamais, répondit la jeune femme. Comment ne pas me souvenir qu'il m'a appelée sa soeur? Cela seul crée un lien entre nous.

A quelques jours de là, quand ils se trouvaient ensemble au jardin qu'on ne quittait guère en cette douce saison, Claude vint prévenir Annie que Mlle Berville l'attendait au petit salon.

— Dites que je viens à l'instant. — Et que je me salue, fit Bruno avec un effort comique. Vous connaissez mon peu de sympathie pour la demoiselle peinte, j'ai la re-

doute tout particulièrement.

— Poltron! J'insiste au contraire pour que vous l'accueillez avec moi. Elle sera édifiée ainsi sur la bonne harmonie de notre ménage dont elle ne cessait de médire.

Le jeune homme s'exécuta et se montra des plus courtois. Mathilde déploya pour lui toutes ses grâces, mais ne réussit point à le retenir. Sous un prétexte quelconque, il disparut au bout d'un moment.

— Comment êtes-vous venue avec Ombrettes, Math? demanda Annie. Je m'étonne de ne point apercevoir la superbe auto dont vous vous servez d'ordinaire?

— Elle n'est plus à mon service, mais c'est toute une histoire à vous raconter. Comment je suis venue? — dans un simple taxi et je m'en irai de même, mais je l'ai laissé au-

bas de l'avenue; je ne me souciais pas d'être humiliée devant vos gens, après les avoir éblouis de mon luxe, il y a quelques jours.

— Je regrette pour vous la belle voiture, dit gaiement Annie.

— Bah! tout cela va changer et je me dédommagerai ensuite... D'abord, les Cabiroux abandonnent le château de Jonages, définitivement réclame par le vieux marquis; ensuite je suis broulée avec eux.

— Mais ceci me paraît plus regrettable que merveilleux! s'écria la jeune femme. Vous jouissiez tant des multiples agréments qu'ils vous procuraient.

— Patience! mon tour viendra d'un jour pour mon compte!

Elle relira son gant et découvrit une baguette de toute beauté.

— Que dites-vous de cela? — Dois-je comprendre que vous êtes fiancée, chère amie?

— Oui, je suis fiancée et je vis un vrai conte de fées... Mais prenons par le commencement.

“Figurez-vous que je me lassais à la longue de diriger mes braves Cabiroux dans le chemin de la prospérité, veillant à chaque pas à leur faire éviter les fondrières et les précipices. Que voulez-vous? Il faut tout apprendre en ce monde, même à être riche, et les pauvres gens ne le savaient guère. Si de fois que fussent mes élèves, j'en avais par-dessus la tête: autre cho-

Le “Devoir” commencera bientôt la publication d'un nouveau feuilleton.

se est de profiter de l'argent des autres ou d'en posséder soi-même... Mais voici que ma bonne étoile amena dans nos murs un frère cadet de M. Cabiroux revenant de Chicago où il s'est enrichi dans le commerce des animaux que vous savez. Ce n'est pas très poétique, mais des plus avantageux, puisque, parti de très bas, mon fiancé est aujourd'hui plusieurs fois millionnaire... Sans doute mon humble personne ne lui déplaît pas, insinua Mathilde d'un air modeste, car il me fit bientôt une cour assidue, et pour le bon motif, s'entend.

— Je vois qu'il y a tout lieu de vous féliciter.

— Assurément pour ce qui me concerne, mais cela ne fait pas l'affaire de mes braves Cabiroux qui fondraient les plus grands espoirs

sur l'oncle d'Amérique. Je me rattrais à mes propres yeux en vous racontant comment ils m'ont traité... Cette petite Diane surtout a été odieuse... Que ne peut faire l'amour de l'argent, hélas!

— Mais lui, lui, comment est-il? s'écria Annie fort excitée.

— Pas très beau ni très jeune, je dois l'avouer, et son éducation est à refaire. Toutefois c'est un parti inespéré, ma chère: cinq millions au bas mot et des intérêts dans l'usine qu'il a fondée là-bas et dont il ne s'occupe plus. Autant dire que c'est un nabab... Vous jugez quelle chance est la mienne! Jamais! au grand jamais, mes rêves ne se seraient élevés aussi haut.

— Dites vos ambitions, faillit remarquer Annie.

— C'en était là que retint cette mé-

chante parole et embrassa son amie.

— Tant mieux si tout est bien; j'espère qu'il est bon et qu'il a en lui l'étoffe d'un gentilhomme.

— Ce sera long pour le rendre passable, mais j'y arriverai, vous verrez. Car vous me permettrez bien de vous le présenter...

— Comment donc! Mère va être enchantée, justement nous l'attendons ce soir, leur saison à Vichy leur a merveilleusement réussi à tous deux. Je leur apprendrai vite la douce nouvelle; quand vous m'avez-vous?

— Dans quinze jours. Ceci est un adieu, chère, je pars pour Paris où m'attend mon fiancé et je m'installe chez des amis. Il me faut bien ce délai pour utiliser ma somptueuse corbeille, je vais enfin connaître pour mon compte les grands couturiers... Non, voyez-vous, je suis trop heureuse.

Cette façon particulière d'enviesager les félicités conjugales choqua Annie, sans doute, mais elle connaissait trop la coquette en vénération de Mlle Berville pour s'en étonner.

Elle descendit l'avenue avec elle et l'installa dans la modeste voiture qui l'attendait.

— Adieu, petite amie, vous ne me reverrez que dans ma gloire.

Et Math s'en fut d'un cœur léger vers sa destinée.

XV

Douce, très douce fut la réunion qui suivit aux Ombrettes.

M. et Mme Castan s'y retrouvèrent toujours avec plaisir; en constatant le bonheur du jeune ménage, ils formaient volontiers le vœu des Saintes Ecritures: que leurs enfants soient autour de leur table comme de jeunes plants d'oliviers.

Cette grande maison appelait d'ailleurs, une nombreuse famille et le petit Jean était si charmant qu'il fallait lui souhaiter beaucoup de frères et de soeurs.

Que dire de Bruno et d'Annie? Ils jouissaient chaque jour davantage de l'harmonie reconquise, mais n'entendaient pas cependant s'endormir dans la prospérité.

Toute une perspective de travail en commun s'ouvrait devant eux, travail rendu fécond par le désir de se considérer comme les mandataires de Dieu auprès de leurs humbles amis et de donner tout, en se donnant eux-mêmes.

— FIN —

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est. A Montréal, par l'imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), editrice-proprétaire — Georges Follin, directeur-gérant.

L'élection du 26 mars

"L'heure est venue de serrer nos rangs et d'aller droit au but pour le triomphe de la cause de l'ordre et de l'unité au Canada" (M. Godbout)

"Les candidats qui ne sont pas ceux de MM. King et Lapointe doivent être considérés comme des adversaires"

Le premier ministre de la province expose les raisons de voter en faveur du gouvernement King

Québec, 19. — Voici le texte du discours de M. Godbout, premier ministre de la province, prononcé à la radio, hier soir :

Aucun citoyen n'a le droit de se désintéresser de la politique de son pays, de sa province, de sa municipalité, car toute la vie nationale est reflétée et impliquée dans ces trois ordres de gouvernement. Les questions municipales, étant restées unies au territoire et à des préoccupations immédiates, n'échappent pas, il est vrai, à l'attention très vive des électeurs. Mais plus les problèmes deviennent généraux, complexes et abstraits, plus il semble facile d'en abandonner la solution à ceux qui, par vocation et tempérament, s'en chargent volontiers. C'est là une erreur aussi dangereuse pour les gouvernants que pour les gouvernés. En effet, plus la discussion s'élève sur un plan supérieur, plus on doit s'arrêter, réfléchir, étudier, en dégager un esprit des contingences, pour aller au cœur du sujet et apporter ses lumières à ceux qui en ont besoin.

L'élection du 25 octobre 1939

Or, l'élection provinciale du 25 octobre dernier a révélé à l'honneur de notre électorat, que nos gens savent être à la hauteur de leur tâche de juges, dès qu'ils s'en donnent la peine. Les électeurs peuvent avoir été dupés en 1936; ils n'ont pas tardé à revenir au bon sens traditionnel et à réparer de façon éclatante leur inadvertance d'un moment. Le verdict courageux et définitif indiquait bien le sens réel de l'orientation politique que notre peuple entend imprimer au cours des événements sur lesquels se fonde tout notre avenir. Et l'appel aux préjugés et à la passion, n'appel à la pusillanimité n'ont réussi à entamer la volonté de l'électorat. Il a poliment écarté les démagogues et leur a non moins poliment signifié de déguerpir. L'affaire est jugée, n'y revoyons pas.

Le 25 octobre 1939 et le 26 mars 1940

Seulement, bientôt allait se dérouler — avec la poursuite de la guerre — des faits nouveaux qui, cette fois, seraient du ressort du Canada tout entier. A la vérité, il y a des liens trop étroits de logique humaine et de haute politique, entre le problème posé et résolu le 25 octobre 1939 et celui qui se présente aujourd'hui dans le domaine fédéral, pour que nous, de la province de Québec, nous ne sentions pas que le pays tout entier, appréciant notre sagesse évidente de la dernière élection provinciale, se tourne vers nous pour nous demander : "Celle fois, messieurs, quel est votre avis?"

Eh bien! mes chers amis, notre avis, à moi, sent, en bien peu de mots. Nous l'exprimerons librement, ouvertement, à la française, afin que nul l'ignore. Ceux qui cherchent chez nous d'ouïe soufflé le vent, ne pourront se targuer d'avoir été relégués dans l'ignorance.

Deux grandes questions

Parmi toutes les formules qui se présentent à nous et résument les questions posées aux électeurs du Canada, il n'en est pas de plus claires que les suivantes. Elles contiennent toutes les autres :

1— Le Canada est en guerre. Il est unanime à vouloir la poursuite de la guerre jusqu'à la victoire de nos armes. La guerre nous a été imposée, non par l'Angleterre et la France, mais par une puissance internationale néfaste : l'Allemagne d'Adolf Hitler.

2— Nous entrons dans le conflit pour empêcher que ne se répande sur le monde la domination nazie qui détruirait la civilisation, notre vie spirituelle et l'armature de nos vies économiques. Nous ne recuons devant aucun de nos devoirs. Conscients alors des leçons du passé douloureux de 1914-18, nous voulons que soit respectée l'unité du Canada, car c'est la condition sine qua non du succès de notre contribution à la victoire des Alliés.

Les garanties qu'offre M. King

Or, quel gouvernement nous donne les garanties absolues du respect de ces conditions? Quel parti nous conduirait au malaise, à un état de suspicion de part et d'autre, créant ainsi un ferment de discorde et paralysant les efforts les mieux intentionnés?

D'un côté, nous avons le gouvernement King-Lapointe, appuyé sur des traditions libérales éprouvées, sur un merveilleux record d'œuvres inattaquables, libre de toute connivence et de toute intervention, capable de tenir tête aux intrigues d'où qu'elles viennent, le seul apte à continuer dans la concorde et l'harmonie l'effort militaire que le Canada a entrepris, en acceptant comme directrice fondamentale de sa politique, des justes exigences, des vertus et des caractères des deux grandes races qui composent la nation canadienne.

L'histoire de 1917 se répète

On vous crie sur les hustings : "Votez pour nous, les disciples de Dr Manion, si vous voulez un gouvernement de coalition. Le Dr Manion s'adjointra les meilleurs talents, sinon les meilleurs cerveaux

du pays. Le tour sera joué. Vous n'aurez pas la conscription." Mesdames et messieurs, ne voyez-vous pas que l'histoire se répète? Si vous y consentez. Vous auriez, avec le Dr Manion, un gouvernement que vous ne connaissez qu'à l'épave. Laisseriez-vous le certain pour l'incertain, le bon sens pour l'aventure? M. Manion se croit l'une des meilleures têtes du pays. Pourtant sa campagne électorale vous prouve avec surabondance qu'il manque de jugement. Les meilleures têtes qu'il grouperait autour de lui, il est bien en peine de les nommer. Et vous lui laissez le choix?

Un chèque en blanc

Vous signeriez en blanc un chèque que vous ne seriez pas seulement en cause la richesse nationale qu'on tarifierait devant vous, mais encore le sang de vos fils. Prendriez-vous plaisir à être bernés? M. Manion tâche de dérober au parti libéral l'article fœdral de notre programme de guerre, à savoir que la contribution du Canada est et restera volontaire et spontanée, sans qu'il faille recourir à la conscription. Hélas! dès qu'il aurait en mains les leviers de commande, M. Manion si bien intentionné qu'il soit, ne serait-il pas débordé par ces puissances mystérieuses, ces meilleurs cerveaux et ces meilleures têtes, ces messieurs X et ces messieurs Y, tireurs de toutes les ficelles et qui, par une pression adroite, feraient basculer toute la mécanique?

Des fantoches

Croyez-m'en, mesdames et messieurs, vous ne joueriez pas votre sort sur des fantoches. Je vous connais trop pour penser cela de vous. En effet, que nous avons vu le cabinet fédéral de coalition de 1917? La conscription. Que nous a valu la conscription? Un brusque rejet en arrière de toute la vie nationale canadienne, un retour à des inimitiés raciales et à des antagonismes économiques qui, entretenus plus longtemps, eussent détruit toute possibilité de vie nationale canadienne. Et c'est cette coalition malsaine que sont nées les mesures qui nous ont conduits presque au bord de la ruine, à tous les points de vue. Les coalitionnistes, sous le couvert de salut national, ont disjoint nos forces, énévée et découragé les bonnes volontés, nous laissant en plein marasme, faute d'avoir su prévoir, comprendre et gouverner. Aux plaies de la conscription et au déséquilibre total des affaires a succédé le chômage qui a rongé et soulevé détruit le moral de trop de Canadiens, d'un bout à l'autre du pays.

Vers l'affranchissement du Canada

Il n'a pas fallu moins que le ressalement des cœurs, lors d'une nouvelle élection fédérale, pour chasser à coups de fouet les marchands du temple, les usurpateurs de la confiance populaire et rétablir dans leurs positions les tenants du parti libéral à qui nous devons le Statut de Westminster, le plus grand pas jamais accompli vers l'affranchissement du Canada. C'est cet ordre de choses qui donne au Canada son rang, de concert avec les nations sœurs du Commonwealth britannique, qui lui donne son rang, dis-je, dans l'univers tout entier. Nous pouvons désormais traiter d'égal à égal avec la métropole, et notre roi est le roi du Canada. C'est dans cet esprit que MM. King et Lapointe et leurs collègues ont voulu que notre pays figurât au tableau des peuples qui défendent la liberté humaine contre la tyrannie, l'irréligion et les manquements les plus éhontés à la parole donnée.

Union franco-anglaise

Mesdames et messieurs, jamais la coopération entre les deux races française et anglaise n'a été plus urgente au Canada. Jamais nous n'avons trouvé entre nous deux mères-patries, France et Angleterre, une somme plus complète d'accord. Et, cependant, l'Angleterre et la France ne songent pas à former des cabinets de coalition tel que le préconise M. Manion. La France et l'Angleterre, en unissant leurs forces vives, ne renoncent pas à leur identité personnelle. L'unité de commandement sur mer, sur terre et dans les airs n'est pas poussée jusqu'au point où ces deux nations ne soient plus ce qu'elles sont, s'effacent et se désolent pour former une sorte d'ensemble amorphe et incohérent. Non, mesdames et messieurs! Et il n'en sera pas autrement au Canada lorsque vous aurez réuni, à une écrasante majorité, le gouvernement King-Lapointe, parce que celui-ci, en groupant les Canadiens français et les Canadiens anglais, en leur accordant une représentation adéquate au conseil de la nation, en s'entourant des meilleures têtes que vous connaissez et qui ont fait leurs preuves, forme, en toute vérité, un organisme qui correspond à l'unité réelle de la nation, à son unité consciente et déterminée, d'autant plus vigoureuse qu'elle est ordonnée aux fins mêmes de l'esprit constitutionnel qui nous régit.

L'intérêt des deux races

Ne sentez-vous pas, mesdames et messieurs, qu'il y a ici coïncidence très nette entre l'intérêt des deux races, l'intérêt des provinces et l'intérêt du Canada? Pourquoi mettriez-vous ces cho-

ses sacrées en péril? On ne change pas de monture si celle-ci est bonne. On n'en change pas sur tout en plein combat. On ne se tourne pas contre ses compagnons d'armes sous prétexte que l'on combattra seul avec plus de succès. On ne fait pas bloc à part. La situation politique générale au Canada, dans toutes les provinces, moins celle de l'Alberta, qui est érédictiste et non conservatrice et encore moins coalitionniste, marque de façon péremptoire que l'électorat est foncièrement libéral. Allons-nous permettre qu'Ottawa gouverne à l'encontre des provinces? Allons-nous accroître la somme des difficultés auxquelles le Canada doit faire face pour atteindre ses buts de guerre à l'extérieur et de paix à l'intérieur? Qui ne voit que deux gouvernements, à Ottawa et à Québec, deux gouvernements de tendances politiques identiques sont essentiels à la revendication et à la sauvegarde de nos idées dans la vie nationale générale. Québec a formellement exprimé qu'il appuierait le gouvernement King-Lapointe, qui poursuit la guerre avec sagesse et prépare dès maintenant le rétablissement d'après-guerre. Il ne saurait entrer dans l'esprit de personne que le verdict du 25 octobre 1939 n'infuse sur le verdict du 26 mars 1940. Nous sommes trop logiques pour ne plus penser aujourd'hui ce que nous pensions en octobre, les faits n'ayant changé en rien. Bien au contraire, tout doit renforcer notre décision.

Chaque jour naissent de nouveaux motifs de persévérer sur la route que nous nous sommes tracée, d'élargir notre conception d'une politique salvatrice s'étendant au Canada tout entier. Et cela nous pourrions l'imposer des vues égoïstes; mais pour faire éclater aux yeux de tous la valeur de l'ordre et de la salubrité publiques. Par là même, nous n'affrontons pas telle province, telle opinion. Nous apportons, au Canada que nous avons fondé, sanctifié de nos larmes et de nos labeurs, de nos peines et de notre sang, nous apportons, enfin, et pardessus tout, le secours de nos cœurs, l'exemple et la légende de notre sens profond d'une véritable et incontestable unité politique.

Mesdames et messieurs, voici en traits rapides une esquisse du tableau que nous nous faisons ensemble de la vie nationale canadienne, tel que l'attitude de la province de Québec, dans la présente lutte fédérale, le signifiera aux yeux du monde. Car le monde a les yeux tournés vers l'élection fédérale de 1940. Les peuples, asservis par le nazisme et le communisme, tendent leurs antennes vers nous.

La propagande ennemie

Nos moindres gestes sont amplifiés par les organismes de la propagande ennemie. Si nous, de la province de Québec, alliions rejeter le gouvernement King-Lapointe, ce serait extrêmement plus grave que si n'importe laquelle des autres provinces le rejetait, parce qu'aucune n'occupe la position stratégique que nous occupons, n'est la clef de voûte de la Confédération canadienne, ne représente l'idéal le plus entier d'un canadienisme bien entendu, mûri par des siècles d'enracinement au sol, de fidélité au passé, d'intelligence complète du présent et d'espoir fondé sur un avenir qui soit égal à notre plus haut destin : *A mari usque ad mare*.

Mesdames et messieurs, vous voterez selon votre conscience, à quel que parti que vous appartenez. Mais je sais que la raison qui guide vos actes parlera en vos cœurs d'une façon si convaincante que vous ne pourrez accorder votre confiance qu'au gouvernement King-Lapointe, digne en tous points de vous représenter à Ottawa.

Vous voterez tous parce que chacun accomplit un devoir national en votant.

Les "indépendants"

Enfin, si vous me demandez pour quel candidat vous devez voter, je vous dirai, en toute franchise, que, pour moi, les candidats qui ne sont pas ceux de MM. King et Lapointe doivent être considérés comme des adversaires.

L'heure est venue de serrer nos rangs et d'aller droit au but pour le triomphe de la cause de l'ordre et de l'unité au Canada.

Dans Mont-Royal

Le sénateur Hugessen dénonce le Dr Manion

Le sénateur A.-K. Hugessen, qui parlait, hier soir, en faveur de M. Fred-P. Whitman, candidat libéral officiel dans Mont-Royal, a reproché au Dr R.-J. Manion, chef conservateur, de s'être abaissé à lancer des attaques personnelles à l'adresse d'un ministre de la Couronne, M. Rogers, ministre de la Défense nationale, lors d'un discours à Windsor, Ont., samedi soir. Le sénateur Hugessen a dit que de telles paroles étaient indignes d'un chef de grand parti et que celui qui y recourait faisait preuve de faiblesse.

Parlant ensuite de l'effort de guerre, le sénateur Hugessen a dit que le gouvernement a pu faire peut-être quelques erreurs, de peu d'importance dans son effort de guerre, mais qu'aucun gouvernement n'est parfait et que nul autre parti n'eût pu faire mieux.

Cette assemblée de M. Whitman avait lieu au Gymnase de Notre-Dame de Grâce (Community Hall), sous les auspices du club libéral féminin local. La réunion remporta un beau succès.

Outre ceux du candidat et du sénateur Hugessen, la liste des orateurs au programme comportait les noms du sénateur W.-J. Hushion, de M. T. Coniglio, de Mmes Léon-Mercier Gouin, Henri Vautlet, Howard Cook, Dr Ann Broadbent, Rodney Snider, Elise Bercoitch, Mlle Alexander, etc. Le sénateur Hushion s'était excusé, par télégramme, de ne pouvoir assister à l'assemblée.

Feu M. Gaston Cloutier

Rawdon, 19. — M. Gaston Cloutier, propriétaire de l'hôtel Manoir, est décédé à 42 ans. Les funérailles ont eu lieu à St-Sauveur des Monts, sa paroisse natale, le 26 février.

M. Cardin à Rigaud

Nous participons librement à la guerre — Nous sommes plus libres au Canada que nos frères de la vieille Europe

Nous sommes convaincus qu'il n'y avait pas moyen d'agir autrement — Il n'y a personne au Canada, personne dans le Québec qui aurait eu l'autorité nécessaire pour empêcher la participation — Vous l'auriez quand même nous y fussions-nous opposés

S'il faut que le Canada compromette de façon sérieuse sa situation économique par la guerre je suis prêt à le faire

Rigaud, 19 (De notre envoyé spécial) — M. P.-J.-A. Cardin, ministre des travaux publics, a parlé hier après-midi à Rigaud, dans la nouvelle salle académique du collège Bourget.

MM. Oscar Gendron, maire de la ville de Rigaud, et Léon Faubert, maire de la paroisse, présidaient. Les orateurs, outre le ministre, ont été entre autres le Dr J.-A. Thauvel, député sortant et candidat libéral officiel dans le comté de Vaudreuil-Soulanges, MM. Alphonse Sabourin, député de Vaudreuil-Soulanges à Québec, Louis-René Boudoin, Léopold Favreau.

M. Cardin a d'abord félicité les autorités de la maison pour la beauté de la nouvelle salle du collège. Cela témoigne, dit-il, de l'esprit d'initiative et de progrès de la ville de Rigaud.

On s'est posé la question : pourquoi une élection générale à cette époque de mauvais chemins? La réponse est simple. Il n'est pas besoin d'être bien intelligent pour comprendre, c'était une nécessité. Le parti libéral a senti le besoin de s'assurer s'il avait encore l'appui de l'électeur après avoir entrepris son effort de guerre. Le temps était venu et le parti libéral n'a jamais attendu jusqu'à la dernière limite légale de son temps pour déclencher une élection et en appeler au peuple.

Si vous votez contre nous, c'est votre affaire; vous ne pourrez pas dire que nous avons attendu trop tard. Si vous n'aimez pas notre conduite des affaires de la guerre, il est temps encore de la changer. Vous pourrez la confier à nos adversaires, si, en changeant aussi souvent de doctrine, ils vous paraissent mieux que nous. Le temps est propice. Vous pouvez décider. Vous n'agirez pas sans connaissance de cause.

On peut, par des arguments savants, par des arguments canailles, fabriqués avec des bouts de phrases découpés ici et là, donner des interprétations trompeuses de certains discours. Mais il y en a qui se souviennent de 1911 quand Laurier fut renversé du pouvoir. On dit alors dans Québec : "Laurier a une majorité trop grande. Cela se serait mieux de lui envoyer quelques nationalistes". C'est ainsi qu'on a réussi à tromper la bonne foi du Québec et à renverser Laurier. Il y avait des hommes sincères dans les 26 députés nationalistes qui sont venus à Ottawa, je le reconnais, mais il y avait aussi beaucoup de petites gens. A peine l'erreur fut-elle commise, en 1911, que tous ces défenseurs de la race à l'exception de deux dont je respecte la mémoire, sont devenus des partisans de Borden, des conservateurs qui ont favorisé la conscription en 1917. Prenez garde, présentement, de ne pas faire la même erreur.

Participation

C'est surtout à cause de la gravité de cette question de participation que le parti libéral n'a pas hésité à consulter le peuple. Nous l'avons fait ici dans Québec. En raison des attaques que nous recevions, nous sommes descendus dans l'arène pour demander à l'électeur s'il approuvait ou désapprouvait notre attitude. C'est rendre hommage à la population du Canada que de lui demander un nouveau mandat.

Si vous nous renouvez votre confiance, nous allons continuer notre effort de guerre comme nous l'avons commencé. Nous voulons savoir si nous pouvons nous appuyer sur le roc solide de votre confiance. Nous sommes en faveur de la participation. Nous savons que cette prédication de nos devoirs n'a jamais provoqué des applaudissements dans les foules. On aime mieux entendre parler de ses droits que de ses obligations. Je me rends compte que de prêcher ses devoirs à l'électeur du pays n'est pas une tâche facile. Mais nous sommes convaincus que c'est notre devoir sacré de participer.

Abstention impossible

Nous sommes convaincus qu'il n'y avait pas moyen d'agir autrement. Il n'y a personne au Canada, personne dans Québec qui aurait eu l'autorité nécessaire pour empêcher la participation, encore moins les impuissances qui se livrent à des interprétations canailles de certaines de nos déclarations en ramassant ici et là des bouts de phrases. Vous l'auriez la participation y fussions-nous opposés. On vous l'aurait imposée malgré vous. C'était une chose inévitable avant que nécessaire à moins de concevoir Québec comme un État indépendant.

Nous aurions eu pire que la participation : nous aurions eu la guerre civile. Si nous voulions nous limiter à une petite colonie de 2,000,000, appuyée partout sur des pays peuples en majorité d'Anglo-Saxons, les provinces maritimes à l'est, l'Ontario à l'ouest et les États-Unis au sud, combien de temps pourrions-nous tenir l'orage? Combien de temps ont duré les petites républiques appuyées à l'Allemagne ou à la Russie? Quel est l'homme non aveuglé par l'égoïsme d'esprit qui peut soutenir que cette position serait pour nous avantageuse. Nous voulons continuer notre vie dans la Confédération canadienne. Il est là le chemin, le chemin des compromis honorables. Les autres chemins ne nous conduiraient à aucune situation bien intéressante.

Notre intérêt

Nous sommes intéressés dans cette guerre. Nous y avons de l'intérêt,

mais nous y participons librement. Ce n'est pas l'Angleterre qui a dit : "Vous participerez". Nous l'avons fait volontairement parce que nous avions conscience des libertés dont nous avons joui. Ces libertés, nous les devons à l'Angleterre. Nous sommes plus libres au Canada que nos frères de la vieille Europe. Nous avons pu faire ici toutes nos œuvres religieuses et nos œuvres d'éducation. Nous jouissons d'une liberté plus complète et plus étendue que dans presque tous les autres pays.

On a plus d'égards, ici, pour la minorité catholique que dans n'importe quel autre pays d'Amérique. C'est d'ailleurs pour cela que l'autorité religieuse de notre province nous a toujours engagés à rester fidèles au lien britannique. Lorsqu'on a tenté, pendant la Révolution américaine, de détacher Québec de ce qu'on appelait le joug de l'Angleterre, qui donc nous en empêcha? C'est l'autorité religieuse. Quand les troupes britanniques du Canada étaient victorieuses contre les Américains envahisseurs, on faisait chanter des *Te Deum* au Canada français. Nous ne nous sommes pas annexés aux États-Unis, et c'est pour cela que nous n'avons pas été anéantis. Voilà comment il faut se rendre compte des faits, des réalités.

Ampleur de la participation

Je n'hésiterais pas, pour ma part, à contribuer, pour la participation, des sommes considérables et même extraordinaires. Et je n'ai pas peur de la position financière dans laquelle nous nous trouverons après la guerre. S'il faut que le Canada compromette de façon sérieuse sa situation économique par la guerre, je suis prêt à le faire.

Si, après la victoire, le Canada se trouve dans une situation difficile, les autres pays du monde se trouvent probablement dans le même bateau, éprouveront les mêmes difficultés. Comme tout le monde se trouvera sur le même pied, tous pourront s'aider les uns les autres. Je le répète : plaie d'argent n'est pas mortelle.

Une limite

"Y a-t-il un point où nous devons nous arrêter? Oui, il y a une limite, et cette limite-là, c'est la conscription. Je suis en faveur de la participation, mais volontaire uniquement. Je suis opposé de tout mon être au régime de la conscription. J'ai voté en 1917 contre la conscription. Je m'y suis opposé parce que j'étais convaincu que ce régime ne donnerait pas les résultats qu'on en attendait, mais je ne m'y suis jamais opposé avec plus d'énergie que présentement. La participation volontaire, oui; la participation forcée, non. Le chef du parti libéral, M. King, l'a déclaré lui-même sur le parquet de la Chambre des communes avec toute l'autorité d'une parole de premier ministre : "Je suis contre la conscription."

Depuis 1911 que nous sommes contre la conscription. Le chef de l'opposition lui, ne s'y oppose que depuis 1939.

M. Cardin a parlé ensuite des commissions organisées pour empêcher la spéculation et le profitage. Il a dit que faire confiance à M. Manion se serait se jeter dans l'inconnu puisque le chef du parti du gouvernement national ne veut nommer aucun des ministres qu'il se propose de choisir. Il a répondu aux critiques sur la préparation de la guerre. Je ne crains pas de l'affirmer, dit-il, le Canada était aussi bien préparé à la guerre que l'étaient l'Angleterre et la France, en comptant avec les proportions de ces pays. L'Angleterre et la France continuent d'ailleurs leur préparation en venant établir dans notre pays des usines d'avions.

Le ministre a insisté sur la nécessité de maintenir le bloc solide libéral dans le Québec, et il a terminé en faisant l'éloge du candidat officiel dans le comté, le Dr Thauvel.

Avez-vous besoin de Bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

La fête de saint Joseph à l'Oratoire

Des foules assistent à la neuvième préparation — A cause de la Semaine sainte, la fête avait été avancée de 3 jours — S. E. Mgr Georges Gauthier assiste, au trône, à la messe solennelle célébrée par Mgr Maurault, p.s. — S. E. Mgr Henri Belleau, o.m.i., fait le panégyrique du grand saint — Dîner au collège Notre-Dame

Samedi, le 16 mars, se clôturait la grande neuvaine à saint Joseph du Mont-Royal. La célébration de la fête avait été avancée cette année, car il aurait été impossible de la célébrer durant la Semaine sainte.

Le grand Protecteur de notre pays reste toujours un puissant avocat que l'on aime à venir consulter pour toutes les causes. On estime à plus de 90,000 le nombre des suppliques adressées par écrit durant la quinzaine qui a précédé, sans compter les milliers de demandes que les pèlerins sont venus porter eux-mêmes de vive voix.

La crypte, à certaines heures, fut remplie à craquer; à tous les moments de la journée, on pouvait voir des groupes à genoux devant la grande statue du maître-autel, magnifiquement ornée, grâce à l'envoi de fleurs de la part des nombreux amis de saint Joseph.

Un fait digne d'être remarqué : presque toutes les demandes adressées au grand saint, le sont par l'intermédiaire du Frère André, C.S.C. Preuve que le prestige du thaumaturge de chez nous est bien loin de diminuer. Cette confiance de notre peuple nous laisse entrevoir l'immense bienfait que pourrait être la béatification de cet humble convers de Sainte-Croix.

Dès 5 heures du matin, samedi, le sanctuaire fut envahi par les pèlerins venus à pieds. On y voyait un groupe du nord de la ville, un autre de l'école Chomedey, un troisième de Saint-Jean d'Iberville, et un fort groupe de Saint-Vincent de Paul.

La cérémonie religieuse

La cérémonie de 9 heures 30 était présidée par notre archevêque. En dépit de sa maladie, S. Ex. Mgr Georges Gauthier a tenu à venir, comme un bon père de famille, prendre part et ajouter ainsi à la joie de ses fils.

S. Ex. Mgr Henri Belleau, O.M.I., vicaire apostol. de la Baie James, fit le panégyrique de saint Joseph. On retiendra entre autres ce trait

merveilleux, qu'il nous raconta et qui répète en faveur des missionnaires du nord le prodige de la pêche miraculeuse rapporté dans l'Évangile.

Mgr Olivier Maurault, P.S.S., recteur de l'Université de Montréal, chantait la grand-messe. C'est, comme le soulignait dans son allocution le R. P. Emile Deguire, C.S.C., recteur de l'Oratoire, un très sympathique voisin de saint Joseph. Son œuvre de la montagne connaît, elle aussi, les problèmes avant-coureurs des grands triomphes.

Les petits chanteurs de la Manécanterie d'Hochelaga occupaient la tribune. Leur renommée n'est plus à faire. On ne pouvait offrir plus royal présent au grand Patriarche, ami et protecteur de l'enfance.

Dîner intime

Le dîner fut servi au collège Notre-Dame. On y remarquait, en plus de ceux que nous venons de nommer :

M. Henri Groulx, secrétaire de la province, le R. P. Jules Poitras, C.S.C., supérieur provincial, le R. P. Gilles Marchand, provincial des Oblats de Marie-Immaculée, M. le curé J.-A. Papineau, le R. P. Dunn, S.J., M. J.-B. Déglise, président du Conseil central des Syndicats catholiques et Nationaux de Montréal, le R. P. Bertrand, O.F.M., M. le curé M. Lacombe, P.S.S., M. l'abbé J.-A.-S. Chadillon, de la Crèche d'Youville, le R. P. M. Marion, O.P., vicaire-provincial, M. le curé G. Sanche, le R. P. Père S.-P. Fafard, C.S.V., provincial, M. le curé J. Denniss, le capitaine John McEnroe, le R. Fr. Louis de Saint-Jean-Baptiste, S.S.T., le R. Fr. Méréal, de l'Instruction chrétienne, M. Paul Corbel, président des Amis du Frère André, M. Ar. J. Dugal, de la maison Dupuis Frères, M. Lucien Desbiens, du Devoir, M. W.-F. Wall, des Chevaliers de Colomb, M. Paul Leblanc, président de l'A.C.J.C., M. Benoit Baril, président de la J.E.C., M. A. Gaboury, de l'Association ambulatoire Saint-Jean, M. Maxime Cailloux, ingénieur, M. Lucien Parent, architecte, et M. R. Tourville, son associé, le M. R.-E. Paré, M. Léonard Legault, M.D., ainsi que plusieurs autres membres de la Congrégation de Sainte-Croix, entre autres : le R. P. Roméo Boileau, supérieur de l'Externat classique Sainte-Croix; le R. P. Germain M. Lalonde, assis-aumônier de la J.E.C., le R. P. Joseph Métivier, supérieur du scolasticat de théologie, le R. Fr. Frédéric, secrétaire provincial, le R. Fr. Hilarion, supérieur du collège Notre-Dame, le R. Fr. Germain, supérieur du scolasticat Saint-Joseph.

C'est la Réelle Saveur de Hollande qui fait du GIN de KUYPER

le gin de Hollande qui se vend le plus dans la province de Québec et dans le monde entier.

10 onces, 26 onces, 40 onces, \$1.05 \$2.40 \$3.45

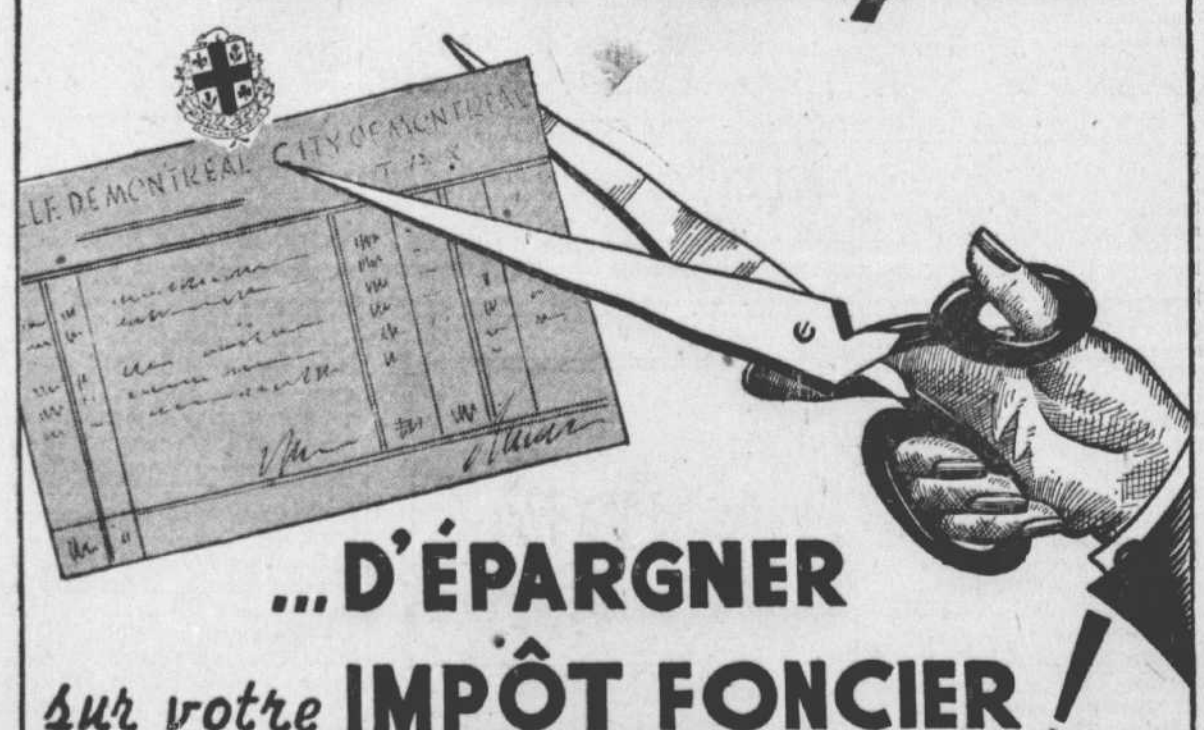
Ce produit se recommande de 245 années d'expérience dans la distillation.



MAISON FONDÉE EN L'AN 1695

Détails et emballages au Canada sous la surveillance directe de J. de Kuyper & Son, distillateurs, Rotterdam, Hollande.

C'est le temps...



...D'ÉPARGNER sur votre IMPÔT FONCIER!

Le Service des Finances fait savoir dès maintenant aux contribuables qu'ils peuvent profiter de nouveau de l'intérêt escompté de 3 1/2% qu'il offre pour la période du paiement anticipé.

L'escompte vaut qu'on s'y intéresse. Le contribuable et la Ville y trouvent leur profit. L'an dernier, des milliers en ont bénéficié en s'acquittant d'avance de leurs taxes foncières. Passez à l'Hôtel de Ville cette semaine même; on est prêt à vous y renseigner en détail.

C'est une bonne affaire de PAYER SON IMPÔT TOUT DE SUITE.

SERVICE DES FINANCES

HOTEL DE VILLE

MARS 1940

VILLE DE MONTREAL

Les discours à la radio

La censure

"Il n'existe aucune censure officielle des émissions radiophoniques dans la présente campagne politique" (M. King)

Ottawa, 19 (DNC) — Texte français de la déclaration du premier ministre, M. Mackenzie King, au sujet de la censure à la radio:

Les journaux qui font rapport des discours politiques comportent constamment des déclarations à l'effet que les adversaires politiques du gouvernement ne peuvent se servir de la radio pour exprimer librement leurs opinions sur des questions politiques. On a ainsi l'impression que le gouvernement censure les émissions radiophoniques de ses adversaires politiques. Rien n'est plus faux. Il n'existe aucune censure officielle de quelque sorte que ce soit d'émissions radiophoniques dans la présente campagne politique.

Voyons les faits. Dès l'instant où la guerre éclata, on établit une organisation de censure pour empêcher que des renseignements utiles et avantageux ne soient communiqués à l'ennemi. Les règlements, tels qu'appliqués alors, prévoyaient un contrôle rigoureux de la dissémination de renseignements sur des questions connexes à la guerre. Ce contrôle s'exerçait surtout sur tels renseignements qui pourraient être émis à la radio par des postes canadiens. Non seulement on ne permit pas de se servir de ces règlements de temps de guerre comme moyen d'empêcher des adversaires politiques de critiquer le gouvernement, mais on les modifia peu de temps après que des élections générales eurent été déclinées. En vertu de ces modifications, les orateurs politiques et les directeurs de postes privés de radio sont tenus à ce qu'ils n'aient pas un "système d'honneur". En d'autres termes, on a suspendu durant la période d'élection la censure des discours politiques à la radio.

Il reste nécessaire, cependant, d'observer les règlements concernant la défense du Canada et les lois existant en rapport avec la sédition, le libelle, et autres sujets. Depuis bien des années, les propriétaires de postes de radio, de journaux et autres publications sont responsables en vertu de cette nécessité.

L'état de choses existant au sujet des discours politiques à la radio a été mis au clair le 7 février par le Lt.-col. R. P. Landry, représentant de la radio au comité de coordination de la censure. La situation est demeurée la même au cours de la campagne.

Il y a deux catégories d'émissions radiophoniques. La première comprend les émissions nationales sur le réseau de la Société Radio-Canada. Ces émissions sont données sans qu'il en coûte quoi que ce soit aux partis politiques. Le temps global accordé à chaque parti et les horaires ont été déterminés au commencement de la campagne par des représentants officiels de partis politiques qui se sont entendus à cet effet. L'autre catégorie d'émissions radiophoniques comprend celles qui ont lieu sur le réseau des postes privés. Ces émissions radiophoniques sont payées par les partis qui les commandent.

En ce qui regarde les émissions nationales qui sont gratuites, la responsabilité de l'observation concernant les règlements de la défense du Canada repose dans chaque cas sur le chef du parti intéressé. Aucun censeur ni aucun gérant de poste n'est autorisé à ordonner que l'on supprime ou qu'on modifie des discours politiques. En ce qui regarde les émissions sur le réseau des postes privés dont le temps disponible à cet effet est payé, la responsabilité pour l'observation de la loi repose exactement où elle repose avant la guerre, c'est-à-dire sur le propriétaire du poste.

Dix aviseurs

En assumant cette responsabilité pour l'observation de la loi, les propriétaires de postes de radio et les gérants de postes privés de radio doivent, de toute nécessité, prendre continuellement des décisions à l'effet de savoir si tel sujet d'émission est ou non en violation des règlements concernant la défense du Canada. Pour leur prêter assistance, le gouvernement a fourni les services de dix aviseurs stationnés dans différents centres du Canada. Tous ces aviseurs sont des hommes qui ont une formation légale; ils sont des fonctionnaires permanents dans le Service civil du Canada et n'ont aucune allégeance politique. Ils furent nommés sur la demande des postes privés de radio pour aviser les gérants de poste sur l'interprétation des règlements concernant la défense du Canada. Les gérants de postes ne sont pas obligés de les consulter. Ils ne sont pas obligés de suivre leurs conseils. Ces hommes ne sont pas autorisés à ordonner la suppression de quelque matériel que ce soit qui doit être radiodiffusé. La responsabilité de la diffusion des discours repose sur les postes eux-mêmes. A cause de leur responsabilité, les gérants de certains postes ont refusé de permettre l'émission, de leurs postes, de certaines choses. Le gouvernement ne possède aucune compétence pour forcer les postes privés de permettre à qui que ce soit de dire ce qui lui plaît à la radio. D'une manière exactement semblable, le gouvernement ne possède aucune compétence pour forcer les postes privés de permettre à qui que ce soit de dire ce qui lui plaît à la radio. D'une manière exactement semblable, le gouvernement ne possède aucune compétence pour forcer les postes privés de permettre à qui que ce soit de dire ce qui lui plaît à la radio.

Dans un ou deux cas, il semble que les orateurs eux-mêmes ont demandé l'avis des hommes nommés pour prêter assistance aux postes de radio au sujet de l'interprétation des règlements concernant la défense du Canada. Les aviseurs n'étaient pas nommés pour donner privément des avis et les orateurs politiques n'étaient pas en droit de s'attendre à recevoir tel service. Le fait que l'on a demandé et obtenu ces avis ne change en rien cet autre fait que ce n'était là que des avis et non pas des instructions. Il existe des raisons de croire que, après s'être assuré d'une manière non officielle que certaines déclarations seraient considérées comme violant les règlements concernant la défense du Canada, l'on a délibérément inclus telles déclarations dans les textes des émissions soumis aux postes privés afin que les gérants de postes les suppriment; cela permettait d'affirmer que, par suite des règlements du gouvernement concernant la censure, des orateurs politiques n'avaient pas le droit de critiquer leurs adversaires.

Une telle manière de procéder peut être-elle considérée comme des "tactiques politiques" habiles pendant une campagne. Il est bon, toutefois, que le public sache les faits et ne soit pas induit à croire que ce que les services de la défense du Canada considèrent, en temps de guerre, comme une nécessité d'ordre militaire renferme, de la part du gouvernement, une intention de limiter à ses adversaires politiques le champ de la discussion.

Les règlements concernant la défense du Canada peuvent sembler aller trop loin en ce qui regarde la restriction de la discussion publique. En autant qu'il en est ainsi, les règlements s'appliquent avec autant de force aux membres du gouvernement et à ses partisans qu'à ses adversaires politiques. L'on peut même se demander si le gouvernement n'a pas plus à souffrir de l'existence de ces règlements en face des forces de l'opposition. Les membres du gouvernement ne peuvent fournir beaucoup en fait de renseignements; s'ils le pouvaient, il donnerait ainsi la réplique complète à plusieurs des accusations portées. De tels renseignements, bien qu'ils aideraient le gouvernement, fourniraient cependant de l'assistance à l'ennemi. De toute évidence, le gouvernement doit prendre la responsabilité de tout ce qui se fait dans les différents départements et il est sujet à beaucoup d'interprétations erronées en avançant ainsi. La seule alternative serait de ne pas s'occuper, en temps de guerre, de l'avis des autorités militaires et des règlements que ces derniers considèrent essentiels. Cela comporte une plus grande responsabilité que sans égard aux conséquences politiques qui pourraient s'ensuivre le présent régime ne désire pas assumer.

Parlant au nom du gouvernement, j'ai dit d'une manière tout à fait claire, je crois, que nous désirons que la censure, dans tous les domaines, soit maintenue à un degré minimum. Je répète ce désir au nom de mes collègues et en mon nom personnel.

M. Joseph Jean tient deux assemblées

Le candidat libéral officiel dans Mercier, Me Joseph Jean, c.r., a tenu deux autres grandes assemblées, hier soir, l'une à Ville-Saint-Michel, et l'autre au Sault-au-Récollet. Aux deux endroits, il s'est adressé à de nombreux auditoires et il a été applaudi vivement.

M. Jean s'est particulièrement attaqué aux adversaires des libéraux dans la province de Québec. Il leur a surtout reproché leur manque de sincérité et a démontré qu'ils se contredisent à tout moment dans leurs discours.

"Nos adversaires, dit M. Jean, et je veux surtout parler de nos adversaires de la province de Québec, laissent entendre aux électeurs qu'ils sont contre la participation à la guerre. Pourquoi, alors, s'associent-ils à des gens qui trouvent que l'effort de guerre actuel du Canada n'est pas suffisant?"

"Tous nos adversaires, poursuit M. Jean, se disent opposés à la conscription. C'est fort bien. Mais pourquoi se laissent-ils appuyer par des conscriptionnistes reconnus?" Ils promettent de défendre les combattants dans la guerre, et ils le croient fort. Mais pourquoi font-ils la campagne aux côtés de gens qui n'admettent pas nos droits, mais qui prétendent nous faire des concessions lorsqu'ils accordent des faveurs aux nôtres?"

"Nos adversaires vont plus loin, ils se disent contre la canalisation du Saint-Laurent, mais ils n'en sont pas moins des candidats de M. Manion qui s'est déjà engagé, lui, par un traité, à faire canaliser le Saint-Laurent? Enfin, ils s'élèvent contre l'esprit de parti. Mais pour quoi alors ne se présentent-ils eux-mêmes comme indépendants au lieu d'être des candidats de M. Manion?"

M. Jean était accompagné, hier soir, des orateurs suivants: MM. F.-J. Leduc, député de Laval à l'Assemblée législative, Eugène Fortin, maire de Pointe-aux-Trembles, Dr Joseph Gervais, maire de Laval-des-Rapides, S. Forbes, Cléophas Guimond, Léonard Trépanier, Benoît Laberge, M. Plourde, Jean Gaudreau et M. Daquerre.

L'assemblée de Ville-Saint-Michel était présidée par MM. Joseph Robin, maire de la municipalité, et celle du Sault-au-Récollet, par MM. L.-R. Trudeau et L.-H. Lamothe.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

"Prends la route"

LA DERNIERE BROCHURE DE M. MONTPETIT

Il faut lire et faire lire cette récente étude de M. Edouard Montpetit où la question du tourisme est envisagée avec une ampleur et discutée avec un soin auxquels on n'est pas habitué.

Et combien d'autres questions l'auteur n'a-t-il pas touchées en passant? En vente au Service de Librairie du "Devoir" et dans les principales librairies: 25 sous l'exemplaire.

La brochure pour la couverture est très joliment illustrée, est fort élégante.

Outremont

L'engagement de M. J.-H. Bender

S'il lui arrivait, pour des raisons d'Etat, de voter la conscription, il verserait toute son indemnité parlementaire, pendant la durée de son terme d'office, aux institutions religieuses de sa circonscription

Si vous me faites l'honneur de m'élire comme votre représentant, je voterai contre la conscription et s'il m'arrivait, pour des raisons d'Etat, de voter la conscription, je verserai toute mon indemnité parlementaire pendant toute la durée de mon terme d'office aux institutions religieuses de la circonscription: tel est l'engagement pris par M. J.-H. Bender, candidat national-conservateur dans Outremont. M. Bender ouvrirait hier soir sa campagne électorale au Jardin de l'Enfance, rue Saint-Laurent, devant une belle salle. Il était accompagné de M. Paul Manion, le fils du chef du parti national-conservateur, de M. Eugène Thérien, candidat national-conservateur dans Mercier, et de M. Hector Grenon, candidat national-conservateur dans Saint-Denis, qui ont tous deux parlé ainsi que M. le notaire Racine, M. Jean Bumbay et M. Joseph-Léopold Gagnier.

M. J.-H. Bender a posé en thèse générale que le Québec ne doit pas envoyer à Ottawa un bloc libéral comme il l'a fait trop souvent depuis un demi-siècle, mais qu'il doit plutôt répartir sa députation entre les deux partis. Le parti libéral qui a été au pouvoir 40 ans sur 43 à Québec, dit-il, n'a cessé de proclamer que la province était à la tête de la Confédération. Rien de plus faux. Le Québec qui compte 56,000 enfants de plus que l'Ontario n'a que la moitié du revenu de la province voisine. Le Québec n'a qu'un mille de chemin de fer par 651 miles tandis que l'Ontario a un mille par 351 miles et les provinces des prairies en ont bien davantage. Le Québec ne vient qu'en quatrième place pour ce qui est de l'agriculture. On parle maintenant de la canalisation du Saint-Laurent. Qui va payer le coût de ces travaux? Tout le pays. Et qui va en bénéficier? L'Ontario.

A quoi attribuer cet état de choses si ce n'est au bloc libéral que le Québec a envoyé à Ottawa depuis 1897? Pourquoi ne pas partager la députation entre les deux partis en élisant une trentaine de députés conservateurs? C'est sous le gouvernement Bennett et non sous le gouvernement Laurier ou le gouvernement de M. Lapointe que les Canadiens français ont obtenu des billets de banque libellés en français. Les libéraux ont ensuite fait de la suençière et on a obtenu les billets bilingues. Quand il est représenté à Ottawa par un seul parti, le Québec est toujours négligé.

Le candidat national-conservateur dans Outremont a ensuite abordé la question d'un gouvernement national. Les libéraux ont tenté de tourner le projet en ridicule en prétendant que seuls des conservateurs feraient partie de ce ministère et en demandant à M. Manion de nommer les meilleurs intellectuels qu'il veut appeler autour de lui, de poursuivre M. Bender.

Pourtant, Laurier a fait en 1896 le tour du pays en s'engageant au cas où il serait élu de choisir les meilleurs têtes pour constituer son cabinet et il n'a jamais nommé les hommes qu'il choisissait. M. Manion pourra faire comme Laurier et aller chercher des hommes en dehors de la députation. D'ailleurs, les libéraux ne seront pas les seuls appelés sous les armes, le cas échéant, les conservateurs le seront également et le fait que ce sont les intérêts et la vie de nos enfants à tous qui seront en jeu semble justifier la formation d'un gouvernement national.

Après avoir insisté sur l'importance de l'autonomie du Québec et du rapport de la commission Rowell-Sirois qui s'en vient, après avoir montré comment les chefs libéraux de langue anglaise qui ont lâché Laurier en 1917 sur la question de la conscription et qui ont tous reçu de généreuses récompenses politiques du gouvernement King-Lapointe, M. Bender a terminé en disant que si Laurier a connu une énorme popularité qui s'est basée sur le fait qu'il était canadien-français et catholique, M. Manion est le premier chef catholique que le parti conservateur se soit donné depuis cinquante ans, qu'il est marié à une Canadienne française et que ses fils ont suivi son exemple.

M. Joseph-Léopold Gagnier a déclaré qu'à défaut d'un parti national canadien-français il faut choisir entre les deux vieux partis, que le parti libéral a fait entendre des promesses renouvelées qui auraient dû être un gage de paix, qu'il a foulé ses promesses aux pieds lorsqu'il s'est agi de la participation à la guerre, que le parti conservateur a violé sa promesse si brutale de promesses si claires, que l'on peut douter que les promesses nouvelles au sujet de la conscription soient respectées, qu'il se dessine au sein du parti conservateur un mouvement de jeunes nationalistes qui autorise de l'espoir.

Sept candidats à Sherbrooke

Sherbrooke, 19. — M. L.-L. Roy, de la rue Alexandre, qui avait annoncé sa candidature contre l'échevin Eugène Thibault, dans le quartier Sud, aux élections municipales du 26 du courant, a décidé de se retirer "pour le moment". Il reste sept candidats en lice aux élections municipales: MM. Chevalier et Labrecque, à la mairie; MM. Roy et Fiset, à l'échevinage dans le quartier Ouest; MM. Thibault, Bryant et Charlier, à l'échevinage dans les quartiers Sud, Nord et Est.

Nouveaux curés

M. l'abbé Joseph O'Hagan, curé de Ste-Agnès, a été nommé pour remplacer feu l'abbé Édouard Polan comme curé de Saint-Aloysius, et M. l'abbé Edmund Jones, vicaire à St-Gabriel, devient curé de Sainte-Agnès.

Assemblée conjointe de MM. Fournier et Eudes

MM. Sarto Fournier, député sortant et candidat libéral dans la circonscription de Maisonneuve-Rosemont, et Raymond Eudes, candidat libéral officiel dans la circonscription d'Hochelaga, ont tenu une assemblée conjointe hier soir à l'école Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle. M. Fournier a parlé aussi hier soir à une assemblée tenue dans la salle paroissiale de Saint-Jean-Baptiste-Vianney, et M. Eudes, à une assemblée tenue à l'école Baril.

Outre les deux candidats, les orateurs à l'assemblée conjointe étaient le sénateur E.-C. Saint-Père, MM. C. J. Arcand, Alban Flamand, Gérard Lavigne et Edgar Laliberté. MM. Dubuc et Henri Grenon présidaient pour Hochelaga et MM. H.-O. Bourdon et Ernest Parent, pour Maisonneuve-Rosemont.

M. Fournier a dit qu'au-dessus du patronage politique il y a une grande cause à défendre, celle de la population. La situation au point de vue chômage, dit-il, était grave au Canada en 1935 quand les libéraux ont pris le pouvoir. Mais il y a amélioration et je suis certain qu'avec la reprise des affaires et l'essor nouveau que l'on constate dans l'industrie et le commerce, le chômage va continuer de diminuer graduellement. M. Fournier a affirmé aux électeurs qu'il restera toujours fermement opposé à la conscription.

M. Eudes a dit que la doctrine libérale est la seule qui soit assez efficace pour permettre au Canada de traverser la crise où il se trouve dans le moment. Il a fait l'éloge de M. Fournier et a rappelé qu'en 1935 il lui avait prêté son concours à l'élection où il fut élu pour la première fois.

Assemblée de M. Vien

M. Thomas Vien, député sortant et candidat libéral officiel dans la circonscription d'Outremont, a tenu une assemblée hier soir à la salle Dante, rue Dante. L'assistance, composée en grande partie d'électeurs d'origine italienne, a favorablement accueilli le candidat.

MM. E. Pasquale et P. Lopa présidaient. Les orateurs, outre M. Vien, ont été le docteur Gaspard Fautoux, ancien député provincial, Mme Lucien-Mercier Gouin, MM. Axelius Denis, candidat libéral officiel dans Saint-Denis, L. Gagliardi, A.-S. Biffi, A.-D. Ianzuzzi, A. Corbo et le Dr A. Gélinais.

M. Vien a donné un résumé de la politique du gouvernement libéral au temps de la paix et depuis la déclaration de la guerre. Le Canada est entré librement dans le conflit, a dit M. Vien, et l'effort de guerre restera volontaire tant qu'il y aura un gouvernement libéral à Ottawa.

Le candidat a dit qu'il n'est pas un étranger dans le comté, qu'il en a dit un de ses adversaires, le Dr Ernest Poulin. Il a rappelé qu'il pratique le droit depuis dix ans à Montréal et qu'il demeure depuis plusieurs années dans la circonscription d'Outremont dont il est le député depuis 1935.

Assemblée de M. J.-A. Bonnier à Ste-Elisabeth

M. J.-A. Bonnier, député sortant et candidat libéral officiel dans St-Henri, avait réuni un auditoire très nombreux et enthousiaste dans la salle paroissiale de Sainte-Elisabeth, rue de Courcelles, hier soir. Ce ralliement politique était sous la présidence de Mmes Emile Mitchell, Alcide Tessier, Romuald Gravel, Deslauriers et Chicoine, MM. Zéphir Hamelin, Emile Mitchell, Armand Lalonde, Romuald Gravel, Louis Hamelin, Osiar Chicoine, Paul-E. Morin. Parmi les nombreux orateurs au programme, citons MM. Emile Boucher, député libéral de Saint-Henri et à l'Assemblée législative, Paul Robitaille, Albert McCaughan, Emile Naud, Bernard Bourdon, C.R., Harry Walker, Josephat Morin, Jacques Vadboncoeur, avocat et Maurice Rinfret. Ces deux derniers ont parlé au nom des jeunes.

Le candidat, M. Bonnier, qui est aussi, on le sait, conseiller municipal pour le quartier Saint-Paul, a demandé pourquoi son adversaire prétendait libéral, M. Lauriault, l'attaquait consommant? Qu'est-ce que M. Lauriault, dit-il, a fait durant l'année qu'il a représenté le comté de Saint-Henri? Rien, alors que lui, M. Bonnier, a réussi, en deux ans à peine, à obtenir pour son comté trois tunnels qu'on attendait vainement depuis nombre d'années. Il peut donner l'assurance que le fameux tunnel sous le canal, qu'il a promis, sera exécuté dès que les conditions le permettront. Les plans sont déjà prêts et seule la déclaration de la guerre en a retardé la réalisation.

Le député sortant de Saint-Henri dit que son adversaire l'accuse de n'être pas sympathique à la jeunesse, alors que parmi ses principaux orateurs on trouve des jeunes tels que M. Boucher, le député provincial.

Les brise-glaces

On s'attend à ce que les brise-glaces "N. B. McLean" et "Saurer", qui viennent d'ouvrir en moins de trois semaines le chenal Trois-Rivières-Montréal, long de 71 milles, à la navigation, atteignent jeudi le quai Victoria.

Plus Vieux

Plus Fort

Meilleur Pour Vous

VIN

ST. PIERRE

En vente dans tous les magasins de la Commission des Liqueurs du Québec et dans tous les Principaux Hôtels.

Types PORTO et SHERRY — Dans la Grosse Cruche Economique de Un Gallon pour les Fêtes.

CANADIAN WINERIES LIMITED

Succursales: TORONTO, ST. CATHARINES, NIAGARA FALLS

Le 3ème centenaire

Un village historique sur la montagne

Festival du costume — Les concours — L'histoire de Montréal

Hier soir, à une réunion du Cercle paroissial de Cartierville, à 8 h. 30, présidée par M. Maurice Lafrenière, M. Guy Leroux, secrétaire-conjoint de la Commission du IIIe centenaire, a donné une courte conférence sur le programme des fêtes du IIIe centenaire de Montréal en 1942.

M. Leroux explique tout d'abord que les fêtes n'auront rien de commun avec les grandes célébrations du genre des expositions de New-York, Chicago, Paris, San-Francisco et autres. "Les fêtes", dit M. Leroux, auront un caractère distingué et exclusif, un cachet distinctif dont l'objet principal comprendra l'histoire de Montréal, l'histoire de ses pionniers et fondateurs.

M. Leroux explique que les fêtes, au lieu d'être une source de dépenses inutiles pour la cité de Montréal, apporteront des revenus considérables à la métropole, soit par le tourisme, qui sera sans doute quintuple, soit par l'augmentation générale des ventes dans tous les domaines — grâce à la taxe de vente.

La Commission du IIIe centenaire, continue M. Leroux, s'est fixé un idéal élevé dans l'organisation des fêtes, confiée à M. Léon Trépanier, qui en est le directeur général: elle veut développer la renaissance de l'art, la renaissance du goût pour l'histoire, l'histoire de Montréal surtout; en un mot la renaissance de l'esprit français et de l'esprit anglais, dans leur domaine réciproque, leurs traditions, leurs moeurs; en un mot, la Commission désire faire revivre toutes les activités dignes d'une race cultivée et instruite, attachée à ses traditions, à ses moeurs saines, à sa religion, à son clocher.

M. Leroux rappelle que la Commission du IIIe centenaire compte particulièrement sur la continuation des travaux au Centre sportif de Maisonneuve, et sur la construction d'une salle d'exposition, de convention et de musique. Tous ces immeubles, dit M. Leroux, sont indispensables à l'avancement et aux progrès d'une grande ville comme Montréal, qui perd énormément d'argent du fait de l'absence de tels édifices.

Ensuite, le conférencier donne un aperçu du programme des fêtes: la construction d'un village historique sur la montagne, en un endroit actuellement inutilisé et pratiquement sans fréquentation; l'organisation de splendides pageants historiques; des concerts en plein air: fêtes musicales, opéras, chansons bretonnes et normandes, etc., etc. Un des points importants du programme des fêtes sera une magnifique Fête-Val du costume, auquel participeront les Montréalais de toutes les races représentées dans la métropole: Anglais, Ecossais, Français, Irlandais, Italiens, Espagnols, etc., etc., dans leurs costumes nationaux respectifs.

M. Leroux résume ensuite les conditions des concours organisés par la Commission: concours d'histoire de Montréal, concours de tapis et carrelages, d'affiches, et de jouets destinés à encourager l'histoire et l'artisanat. C'est alors que M. Leroux donne une description détaillée de la prochaine exposition de l'artisanat à l'île Sainte-Hélène, du 15 juin au 7 juillet, laquelle exposition sera d'une importance beaucoup plus considérable que l'été passé.

M. Leroux termine en invitant tous les Montréalais à continuer à donner leur coopération au succès des grandes fêtes de 1942, qui amèneront la prospérité dans toute la province, et qui solidifieront les liens qui commencent à enchaîner enfin notre unité nationale: tous étant des Canadiens, purement et simplement, sans distinction de races ni de partis.

La dépouille est exposée aux salons de la Société Coopérative de Frais funéraires, 302 est, rue Ste-Catherine.

Mort de M. Alphonse Brunet

M. Alphonse Brunet est décédé à Montréal, à 35 ans.

Lui survivent: sa mère, Mme J.-A. Brunet, veuve du notaire J.-A. Brunet; deux frères: le B. E. Adrien, O.P., actuellement à Jérusalem, et M. Berthelot Brunet, homme de lettres; deux sœurs: Catherine et Marguerite.

Les funérailles auront lieu le mercredi 20 mars, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame de Grâce.

La dépouille est exposée aux salons de la Société Coopérative de Frais funéraires, 302 est, rue Ste-Catherine.

Retraite pascalle des Voyageurs et Vendeurs

Elle commence mercredi soir, 20 mars, à 8 h. précises, et dure trois jours pleins.

Les heures des instructions sont, le matin, à 9 h. 30 (le samedi à 8 h.), l'après-midi à 2 h. 30, le soir à 8 h. Elle se compose de dix instructions données par le B. P. Fortunat Laurendeau, S.J., dont sept dans la chapelle des Jeunes gens, rue Rachel près de Bordeaux, et trois dans le sous-sol de l'église de l'Immaculée-Conception, à savoir le jeudi soir, le vendredi matin et le vendredi soir.

Bienvenue à tous les Voyageurs et Vendeurs. Arrivons à l'heure. (Communiqué)

Horaires nouveaux et plus commodes

2 Départs par Jour pour OTTAWA - TORONTO

Service quotidien pour Moncton

Dép. MONTREAL 9.00 a.m. 9.00 p.m.

arr. OTTAWA - - - 9.50 a.m. 9.50 p.m.

arr. TORONTO - - - 11.30 a.m. 11.30 p.m.

Feu M. l'abbé Dominique Pelletier

Le vendredi, 15 mars, ont eu lieu en l'église de Bienville, près Lévis, les funérailles de M. l'abbé Dominique Pelletier, ancien curé de la paroisse Notre-Dame de Bienville. M. le chanoine Alphonse Fortin, supérieur du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, dont M. Pelletier fut supérieur pendant plusieurs années, a chanté le service du défunt. Il était assisté à l'autel de MM. les abbés Raoul Tardif et Thomas-Eugène Boissinot, tous deux anciens paroissiens de Bienville. Pendant les funérailles, M. l'abbé Charles Bourque, du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, et Mgr Georges-Etienne Grandbois, P.A., neveu du défunt, ont célébré la messe aux autels latéraux. Un nombreux clergé assistait aux funérailles; ainsi il y avait dans le chœur Mgr Elias Roy, P.D., Mgr Célestin Lemieux, P.D., MM. les chanoines Cyrille Gagnon, Charles Beaulieu, François Blanchet et J.-E. Carrier, MM. les abbés Arthur Beaudoin, Arthur Lizotte, Joseph Gosselin, Charles Rodrigue, Alexandre Rochette, H. Bernier, J. Gaillet, Ferland, Charles-Eugène Blais, Eugène Michaud, Joseph Maranda, P.-E. Pelchat, Lucien Dumas, Placide Jacques, Olivier Langlois, L.-P. Kelley, L. Voyer, L. Nadeau, E. Martin et plusieurs autres.

Conduisaient le deuil: M. Mazenod Pelletier, frère du défunt; ses neveux et nièces: M. Georges Pelletier, du Devoir, Mlle Marie-Alma Grandbois et Marie-Louise Grandbois, Léopoldine Pelletier, le Dr et Mme J.-C. Beaudet, le Dr Elzéar Pelletier, Yves Gadohis et plusieurs autres parents de M. l'abbé Pelletier.

La veille, dans l'après-midi, avait eu lieu la translation des restes de M. l'abbé Pelletier, qui fut pendant trente ans curé de Bienville, où il compléta l'organisation de la paroisse. Une foule considérable assistait à la cérémonie, dont le maire de Lévis, M. L.-S. Durand, le maire de Lauzon, M. Ernest Bolduc, plusieurs conseillers des deux municipalités, ainsi que MM. A.-V. Roy, conseiller législatif, J.-E. Francoeur, député, les docteurs Roy, Bourget, Turcotte, Racicot, etc.

A l'issue des funérailles, les restes mortels ont été transportés à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, où il y eut un second service, samedi matin, puis inhumation au cimetière Pincheland, adjoint au collège et réservé aux prêtres de la maison ainsi qu'aux anciens supérieurs.

Mort de M. Alphonse Brunet

M. Alphonse Brunet est décédé à Montréal, à 35 ans.

Lui survivent: sa mère, Mme J.-A. Brunet, veuve du notaire J.-A. Brunet; deux frères: le B. E. Adrien, O.P., actuellement à Jérusalem, et M. Berthelot Brunet, homme de lettres; deux sœurs: Catherine et Marguerite.

Les funérailles auront lieu le mercredi 20 mars, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame de Grâce.

La dépouille est exposée aux salons de la Société Coopérative de Frais funéraires, 302 est, rue Ste-Catherine.

Retraite pascalle des Voyageurs et Vendeurs

Elle commence mercredi soir, 20 mars, à 8 h. précises, et dure trois jours pleins.

Les heures des instructions sont, le matin, à 9 h. 30 (le samedi à 8 h.), l'après-midi à 2 h. 30, le soir à 8 h. Elle se compose de dix instructions données par le B. P. Fortunat Laurendeau, S.J., dont sept dans la chapelle des Jeunes gens, rue Rachel près de Bordeaux, et trois dans le sous-sol de l'église de l'Immaculée-Conception, à savoir le jeudi soir, le vendredi matin et le vendredi soir.

Bienvenue à tous les Voyageurs et Vendeurs. Arrivons à l'heure. (Communiqué)

Horaires nouveaux et plus commodes

2 Départs par Jour pour OTTAWA - TORONTO

Service quotidien pour Moncton

Dép. MONTREAL 9.00 a.m. 9.00 p.m.

arr. OTTAWA - - - 9.50 a.m. 9.50 p.m.

arr. TORONTO - - - 11.30 a.m. 11.30 p.m.

Dép. MONTREAL 12.35 p.m.

arr. MONCTON - - - 4.00 p.m.

(Les heures indiquées sont de l'airport même)

Hôtels à bord—Repas léger

Pour renseignements et locations: 1465 rue Peel (Hôtel Mont-Royal)

Plateau 8284

Aéroport St-Hubert—Marquette 5852

ou toute agence de voyages

AIR-CANADA

(Trans-Canada Air Lines)

POSTE AERIENNE • VOYAGEURS • MARCHANDISES

LA VIE SPORTIVE

A mon avis...

C'est ce soir que commencent les séries pour la possession de la coupe Stanley, emblème du championnat mondial du hockey professionnel, et les amateurs y vont librement de leurs pronostics. Les uns se disent assurés de la victoire finale des Bruins de Boston, qui viennent de décrocher, pour la deuxième fois consécutive, le championnat de la Ligue Nationale. D'autres, au contraire, croient en la victoire des Bruins de Boston, qui viennent de décrocher, pour la deuxième fois consécutive, le championnat de la Ligue Nationale.

Si l'on tient compte de la tenue des Bruins depuis le début de la saison qui vient de prendre fin l'on est porté à croire que les champions de la Ligue Nationale décrocheront la magnifique trophée en éliminant d'abord les Rangers de Lester Patrick pour ensuite avoir raison de son prochain rival dans les finales de la série car les protégés d'Arthur Ross ont gagné quatre parties de plus que les New-Yorkais pour s'assurer trois points de plus que les Rangers de Madison Square Garden. De plus les gars de Boston ont décroché les honneurs individuels lorsque Mill Schmidt s'est assuré le championnat des compteurs pendant que Dumart et Bauer, du même club, terminaient respectivement deuxième et troisième pour avoir également coulé parmi les dix premiers compteurs du circuit Calder. Au cours de la série régulière les Bruins ont accumulé un total de 110 points contre 136 pour les Rangers mais par contre la défense des New-Yorkais s'est révélée supérieure à celle des champions car 77 points seulement ont été inscrits au crédit des équipes rivales contre Dave Kerr, qui gardait les filets, et contre Coulter, Heller, Pratt et Mac Patrick, qui alternaient sur la défense.

D'après les statistiques fournies par le bureau du président Calder les clubs Boston et Rangers semblent être les deux seuls clubs de taille à décrocher la superbe trophée et le titre qui y est attaché mais dans des séries de ce genre l'on doit mettre de côté les records établis au cours de la saison régulière et l'on doit compter sur la chance car, d'ailleurs, nous constatons qu'au cours des dix dernières années cinq clubs ont gagné le championnat mondial sans avoir décroché le titre dans les séries régulières.

Chicago a remporté les honneurs de la coupe Stanley en 1934 et en 1938 sans avoir fini en tête du circuit, tandis que les Leafs de Toronto, les Rangers de New-York et les Maroons d'Assiniboia ont remporté la coupe alors que d'autres équipes avaient mérité le championnat dans les séries régulières.

Le fait de posséder les meilleurs compteurs du circuit est un gros atout pour le club qui a ces fameux artilleurs sur son alignement, car si l'on survole trop étroitement ces bataillons joueurs et qu'on néglige de mettre leurs compagnons en échec, il arrive très souvent que ce sont ces qualités négligées qui pénètrent facilement en dedans de la ligne bleue et qui déjouent le gardien, mais encore une fois il ne faut pas trop compter sur la tenue d'une équipe au cours des quarante-huit parties régulières, car la chance joue un grand rôle et de plus les accidents peuvent venir déjouer bien des calculs.

Les Eperriers Noirs de Chicago, qui ont causé une surprise cette année, auront à livrer bataille aux Leafs de Toronto alors que la première joute de la série se disputera ce soir dans la ville Reine, pendant que les Américains se rendront à Detroit pour faire la lutte aux Ailes Rouges de Jack Adams.

Voici deux séries qui ne manquent pas de susciter un vif intérêt, mais nous croyons que les Leafs l'emporteront sur le club de Paul Thompson, mais nous ne sommes pas aussi sûr du résultat entre Detroit et les Américains, quoique les hommes de Red Dutton semblent avoir le trait sur leurs rivaux, car ils possèdent des joueurs plus expérimentés que les gars de Detroit et, avec l'aide de Shore, de Smith, de Conacher, de Chapman, de Gagnon et de Stewart, les tricolores devraient se rendre en semi-finale, mais ils n'ont probablement pas plus loin.

X.-E. NARBONNE

Joueurs blessés

Saint-Petersburg, 19. — Deux joueurs des Yankees ont été victimes de légères blessures au cours de la pratique hier. Atley Donald, le joueur lanceur droitier, a été atteint à la jambe par un rapide coup en long de Joe Gordon et c'est en boitant qu'il se rendit aux quartiers généraux de son club. Aront Jorgens, le receveur, a été atteint à une cuisse de reprises par des fous mais il a continué quand même à pratiquer.

IDÉAL COMME TONIQUE AU PRINTEMPS



Le Stout "Crown" Dow est un breuvage tonique naturel presqu'égal... les médecins le recommandent pour ce sentiment de dépression après l'hiver. Commandez une caisse aujourd'hui chez votre marchand.

DOW CROWN STOUT

Dave Kerr obtient huit blanchissages

Dave Kerr, gardien de but des Rangers de New-York, a la distinction d'avoir enregistré huit blanchissages au cours de la saison qui vient de prendre fin, tandis qu'Earl Robinson, des Américains, et Frankie Brimsek, des Bruins, sont égaux pour la deuxième place avec six blanchissages. Broda et Goodman ont empêché leurs rivaux de compter dans quatre parties, pendant que Thompson et Bourque ont eu trois blanchissages à leur crédit.

Voici le tableau des blanchissages pour la saison 1939-40:

DAVE KERR, RANGERS, (8)
17 déc., contre Detroit, 0-0; 19 déc., contre Boston, 4-0; 7 janv., contre Detroit, 3-0; 18 janv., contre Canada, 1-0; 25 janv., contre Toronto, 3-0; 4 fév., contre Canada, 0-0; 24 fév., contre Canada, 2-0; 14 mars, contre Boston, 0-0.

EARL ROBINSON, AMÉRICAINS, (6)
12 déc., contre Chicago, 4-0; 21 déc., contre Detroit, 3-0; 1er janv., contre Canada, 1-0; 14 janv., contre Detroit, 1-0; 22 fév., contre Rangers, 1-0; 3 mars, contre Canada, 3-0.

FRANK BRIMSEK, BOSTON, (6)
19 nov., contre Chicago, 2-0; 8 déc., contre Detroit, 3-0; 30 janv., contre Chicago, 3-0; 21 fév., contre Toronto, 5-0; 27 fév., contre Chicago, 6-0; 4 mars, contre Rangers, 0-0.

TURK BRODA, TORONTO, (4)
4 nov., contre Boston, 1-0; 12 nov., contre Rangers, 1-0; 18 nov., contre Detroit, 3-0; 9 déc., contre Canada, 3-0.

GOODMAN, CHICAGO, (4)
1er janv., contre Detroit, 1-0; 9 janv., contre Canada, 2-0; 9 fév., contre Detroit, 3-0; 11 fév., contre Rangers, 3-0.

THOMPSON, DETROIT, (3)
17 déc., contre Rangers, 0-0; 1er fév., contre Rangers, 2-0; 18 fév., contre Rangers, 2-0.

BOURQUE, CANADIEN, (3)
9 nov., contre Américain, 2-0; 9 déc., contre Detroit, 2-0; 9 mars, contre Detroit, 3-0.

Victoire facile pour le Verdun

Sherbrooke, 19. — La série éliminatoire pour le championnat junior de la province de Québec, entre les clubs Sherbrooke et Verdun, est commencée d'hier en cette ville et se terminera jeudi soir à Montréal alors que les deux mêmes clubs se rendront de nouveau aux prises. Le résultat de cette première série semble ne laisser aucun doute car avec un résultat de 15 à 3 et avec l'avantage de jouer sur leur propre glace à la deuxième partie, les Leafs de Verdun sont pratiquement sûrs de la victoire, ce qui permettrait au club qui représente la cité du maire Wilson de se mesurer contre les As de Québec au cours des Bouledogues de Verdun dans la finale du championnat provincial.

Richard a mené l'attaque de Verdun avec 3 buts et 3 assistances. Les autres compteurs ont été Gladu, avec 3 buts, Paul Hébert, 2 buts et une assistance, Roger Desbiens et Berry, 2 buts chacun, et Rossignol, Greninger, Peters, 1 chacun. Chacun des Leafs a participé à au moins 2 buts excepté Gauthier et Lapointe, qui n'ont obtenu qu'une assistance chacun.

VERDUN, BUTS: Bessette; défenses: Berry et Lessard; centre: Hébert; ailes: P. Desbiens et Richard. Subs.: Rossignol, Greninger, Peters, Desbiens, Gauthier, Lapointe, R. Desbiens.

SHERBROOKE, BUTS: Bergeron; défenses: Ross et Gauthier; centre: Roy; ailes: Denault et Lalonde. Subs.: Barlow, Darche, Murphy, Lamy, Marle, Allen, Mercier.

Arbitres: O'Keefe et Martel.

Première période
1. Verdun: Richard 2.05
2. Verdun: Gladu 11.07
Pun.: Southern, Martel, Rossignol.

Deuxième période
3. Verdun: Richard 3.50
4. Verdun: Hébert 5.33
5. Verdun: Barlow 7.25
6. Verdun: Gladu 8.27
7. Verdun: R. Desbiens 9.57
8. Verdun: Berry 11.38
9. Verdun: Berry 13.59
10. Verdun: Gladu 14.54
11. Verdun: Greninger 16.35
12. Verdun: Richard 17.10
13. Verdun: Peters 19.45

Pun.: Southern (majeure), Gauthier, Berry, Mercier.

Troisième période
14. Verdun: R. Desbiens 6.10
15. Verdun: Rossignol 7.10
16. Verdun: Roy 11.20
17. Verdun: Barlow 15.25
18. Verdun: Hébert 18.25
Pun.: Lapointe, Murphy, P. Desbiens, Lessard, Denault.

Dom. Glass et Crane sont vainqueurs

Le Dominion Glass, qui n'a subi aucune défaite au cours de la saison régulière de la Ligue de Hockey des Manufacturiers, a continué sa marche victorieuse hier soir alors qu'il a vaincu le Northern Electric par un résultat de 10 à 1 dans la première joute des séries de détail. Dans l'autre partie à l'affiche le Crane a eu raison du Fairbanks-Morse par 5 à 3 mais cette joute nécessita une période supplémentaire pour décider de la victoire.

Les deux séries se continueront jeudi soir à l'Auditorium de Verdun.

Première partie:

Première période
1-Dom. Glass, G. Gauthier 2.30
2-Dom. Glass, Léger 5.40
3-Dom. Glass, Kennedy (Bellemare) 15.20
Punitions: J. Gauthier, James et Bleau.

Deuxième période
4-Dom. Glass, G. Gauthier (Alberts et Léger) 4.0
5-Northern Elec., Patenaude (Boreaud) 15.30
6-Dom. Glass, G. Gauthier 18.30
Punitions: J. Gauthier, Tremblay, G. Gauthier.

Troisième période
7-Dom. Glass, Tremblay (Léger et J. Gauthier) 4.5
8-Dom. Glass, G. Gauthier (Tremblay) 2.30
9-Dom. Glass, Ferrand (Bellemare) 6.50
10-Dom. Glass, Léger 10.30
11-Dom. Glass, Lapalme (Fortin) 14.20

Punitions: Martel, Tremblay, Martin, McKechnie, Copp et James.

Deuxième partie:

Première période
1-Fairbanks, E. Norman (A. Norman) 1.25
2-Crane, Patenaude (Cater) 4.30
3-Fairbanks, A. Norman (Poultton) 11.05

Punitions: Lefebvre, Valin, McCaig, Patenaude, Clayton, Robertson.

Deuxième période
4-Crane, For 12.05
Punition: Aucune.

Troisième période
5-Crane, McCaig (J. M. Magee) 4.25
6-Fairbanks, Clayton 18.17
Punitions: Duff, J. Magee, Patenaude, E. Norman (match, mauvaise conduite).

Période supplémentaire
7-Crane, Lefebvre 4.46
8-Crane, McCaig (J. Magee) 9.20
Punition: Poultton.

Le hockey professionnel et amateur

HIÉR SOIR:

Sydney 6, Hull 0 — 1er match, série 3 de 5.

Q.A.H.A. JUNIOR (semi-finale)

Verdun Leafs 15, Sherbrooke 3 — 1er de 2 matches, total de buts à compter.

FINALE SENIOR — BAIE DU TONNERRE

Port-Arthur 7, Port de France 4 — Port-Arthur gagne la série, 2 matches à 0.

CE SENIOR:

LIGUE NATIONALE (éliminatoires)

Série A
Boston à Rangers — 1er match, série 4 de 7.

Série B
Chicago à Toronto — 1er match, série 2 de 3.

Série C
Américains à Detroit — 1er match, série 2 de 3.

LIGUE PROVINCIALE (finale)

Sherbrooke à Lachine — Sherbrooke mène 3-0 dans la série 2 de 2 matches, total de buts à compter.

Q.A.H.A. JUNIOR (semi-finale)

Verdun Bouledogues à Québec — 1er de 2 matches, total de buts à compter.

DETAIL COUPE MEMORIAL (semi-finale de l'est)

Charlottetown vs Perth à Ottawa — 1er match, série 2 de 3.

LES CLASSEMENTS

LIGUE SENIOR (semi-finale)

(Série A)
Royaux 5 3 2 0 25 17 6
Cornwall 5 2 3 0 17 28 6

Cornwall est éliminé (série B)

Verdun 5 3 2 0 15 13 6
Concordia 5 2 3 0 13 15 4
Concordia est éliminé (finale)

Royaux 1 1 0 0 1 0 1 0
Verdun 1 1 0 0 1 0 1 0

LIGUE PROVINCIALE (quarts de finale)

Boston 2 0 0 0 8 3 0
Verdun 2 0 0 0 8 3 0
Verdun est éliminé

Lachine 2 0 0 0 13 4 4
St-Hyacinthe 2 0 0 0 13 4 4
St-Hyacinthe est éliminé

(semi-finale)

Sherbrooke 0 17 6 17 6
Valleyfield 4 1 3 0 6 17 2
Valleyfield est éliminé

Lachine 1 0 1 0 14 14 4
Boston 3 1 2 0 6 14 4
Boston est éliminé

(finale)

Sherbrooke 1 0 1 0 6 5 2
Lachine 1 0 1 0 5 6 0

Trophée Vézina

Voici la liste des gagnants du Trophée Georges-Vézina, donné en mémoire du fameux gardien de buts des Blues Blancs Rouges.

1939-40—Dave Kerr, Rangers.

1938-39—Frank Brimsek, Boston.

1937-38—Tina Thompson, Boston.

1936-37—Normie Smith, Detroit.

1935-36—Tina Thompson, Boston.

1934-35—Lorne Chabot, Chicago.

1933-34—Chuck Gardiner, Chicago.

1932-33—Tina Thompson, Boston.

1931-32—Chuck Gardiner, Chicago.

1930-31—Roy Worters, Américain.

1929-30—Tina Thompson, Boston.

1928-29—George Hainsworth, Canadien.

Le club Hull est blanchi par Sydney

Sydney, 19. — Les Volants de Hull ont attrapé une véritable raclée, hier soir, aux mains des Millionnaires de Sydney, lors de la première joute de la série éliminatoire pour le championnat de l'est, car c'est par 6 à 0 que les locaux ont vaincu leurs rivaux.

Le deuxième match de cette série dont le vainqueur rencontrera le Goodyear de Toronto ou Kirkland Lake, sera disputé ici mercredi soir et la série se continuera ensuite à Ottawa samedi prochain.

Plus londs et plus rapides que leurs rivaux, les Millionnaires ont déclassé les Volants du commerce à la fin du match et le résultat n'a jamais été en doute. Les Millionnaires ont compté deux buts à chaque période, mais ils en ont manqué au moins une dizaine d'autres à cause de leur manque de précision et aussi de brillants arrêts de Mel Becker.

Jack Atchison a été le meilleur compteur du match, avec trois buts, un à chaque période, et une assistance. Les autres points ont été complés par Jack Fritz, Tony Graboski et Doug Fritz.

Composition des équipes:
HULL, Buts: Becker; défenses: Tainor et Reinhardt; centre: Devine; ailes: A. Cholette et Larocque. Subs.: Moran, Guzzo, Mousset, Gagnon, Howe, Sauvageau, Burke, J. Cholette.

SYDNEY, Buts: Dickie; défenses: Vandale et Powell; centre: Williams; ailes: D. Fritz et Atchison. Subs.: Graboski, McEachern, Whelby, R. Anderson, J. Fritz, F. Anderson.

Arbitres: McCaffrey et Jones.

Première période
1. Sydney: J. Fritz 17.42
2. Sydney: Atchison 19.22
Pun.: Aucune.

Deuxième période
3. Sydney: Atchison 7.02
4. Sydney: Graboski, (Vandale) 17.18
Pun.: Aucune.

Troisième période
5. Sydney: D. Fritz-Atchison 3.37
6. Sydney: Atchison-Williams 7.16
Pun.: Gagnon.

Les éliminatoires des Golden Gloves

Le club Champêtre a obtenu un véritable succès hier soir avec sa séance des Golden Gloves, car les combats furent intéressants malgré les nombreuses mises hors de combat et l'assistance était fort considérable. Voici les résultats obtenus:

Novices

100 lbs: G. Forget, Crescent, bat N. Ranger, Champêtre, décision.

108: P. Cunningham, Crescent, bat B. Bériault, Champêtre, déc.

118: M. Sklar, Univ. Sett., bat R. Thibault, Champêtre, décision.

118: C. Enmond, Crescent, bat L. Roy, indépendant, par défaut.

126: L. Smith, G.P.R. A.A.A., bat L. Lacroix, Crescent, K.O. 3e ronde.

126: G. Pellerin, C.P.R. A.A.A., bat E. Enwerson, Crescent, K.O. 1re r.

135: G. St-Louis, C.P.R., bat Heatley, Crescent, K.O. 2e ronde.

135: R. Brizard, Square S.A., bat E. Duncan, R.C.A., par défaut.

135: R. Laverdure, Sq. S.A., bat P. Page, indep., par K.O. 1re rde.

135: Joe Green, Y.M.H.A., bat K. C. McDonald, R.C.E., décision.

147: J. Mosler, Y.M.H.A., bat W. A. Caines, R.C.A., par d-faut.

147: A. Willard, R.C.A., bat Fee, Col. House, K.O.T. la 2e ronde.

147: A. Roy, C.P.R., bat E. Yurkas, Crescent, K.O. 1e ronde.

160: G. Birchmore, R.C.A., bat G. Auger, Univ. Sett., K.O. 1ère ronde.

160: R. Kalin, Y.M.H.A., bat G. Croucher, Crescent, décision.

175: H. Cunningham, R.C.A., bat R. Parisien, Crescent, par défaut.

18: E. Daigneault, Champêtre, bat M. Madden, Univ. Sett., décision.

18: G. Ferland, Square S.A., bat B. Schwartz, Univ. Sett., décision.

126: J. Barrière, Régiment de Maisonneuve, bat B. Rochon, Univ. Sett., par décision.

La coupe Stanley

Voici la liste des détenteurs de la Coupe Stanley.

1893—Montreal A. A. A.

1894—Montreal A. A. A.

1895—Montreal-Victorias.

1896—Winnipeg-Victorias.

1897—Montreal-Victorias.

1898—Montreal-Victorias.

1899—Montreal-Victorias.

1900—Montreal-Shamrocks.

1901—Winnipeg-Victorias.

1902—Montreal A. A. A.

1903—Ottawa-Silver Seven.

1904—Ottawa-Silver Seven.

1905—Ottawa-Silver Seven.

1906—Montreal-Wanderers.

1907—Montreal-Wanderers.

1908—Montreal-Wanderers.

1909—Ottawa-Sénateurs.

1910—Montreal-Wanderers.

1911—Ottawa-Sénateurs.

1912—Québec-Bulldogs.

1913—Québec-Bulldogs.

1914—Toronto.

1915—Vancouver-Millionnaires.

1916—Montreal-Canadiens.

1917—Seattle-Metropolitans.

1918—Toronto-Arenas.

x1919—Vacant.

1920—Ottawa-Sénateurs.

1921—Ottawa-Sénateurs.

1922—Toronto-St-Patrick's.

1923—Ottawa-Sénateurs.

1924—Montreal-Canadiens.

1925—Victoria-Cougars.

1926—Montreal-Maroons.

1927—Ottawa-Sénateurs.

1928—New-York-Rangers.

1929—Boston-Bruins.

1930—Montreal-Canadiens.

1931—Montreal-Canadiens.

1932—Toronto-Maple Leafs.

1933—New-York-Rangers.

1934—Chicago-Eperviers Noirs.

1935—Montreal-Maroons.

1936—Detroit-Aile Rouges.

1937—Detroit-Aile Rouges.

L'élection du 26 mars

(Suite de la 1ère page)

1930, M. Mackenzie King, ayant encore sur le cœur sa défaite du 28 juillet, prononçait un discours de 4 heures — si nous avons bonne mémoire — pour rappeler avec minutie et exactitude tous les engagements électoraux de son adversaire, jusqu'aux plus infimes. M. King avait pris le soin de recueillir les extraits de journaux rapportant les discours de M. Bennett et il en avait dressé la nomenclature détaillée. Cela constituait un monument écrasant. Dès cette minute on a prévu que les beaux jours du chef conservateur étaient comptés. Car il est beaucoup plus difficile de tenir sa parole que de la donner, les politiciens d'aujourd'hui le démontrent d'éclatante façon.

M. Mackenzie King, plus avisé, plus prudent, plus expérimenté que M. Bennett, n'avait fait aucune promesse. Il s'était contenté de défendre son administration de 1926 à 1930 et d'en montrer les avantages. En 1935, alors que la victoire lui était facile, le chef du parti libéral n'a pas tombé dans l'erreur du leader conservateur. Il a dit et répété qu'il ne multiplierait pas les engagements électoraux. En 1940 M. Mackenzie King n'abandonne pas une tactique qui a fait ses preuves. Ses discours électoraux, depuis le début de la campagne, ne contiennent pas de promesses. M. King fera ce qu'il lui sera possible de faire — c'est le sens général de ses discours — il administrera le pays au meilleur de ses connaissances. Des engagements pour l'avenir? Non point. Il n'en a pas pris. Il n'en prend pas. Il n'en prendra point.

Et cela n'est pas tout

La liste n'est peut-être pas complète. M. R.-J. Manion a prononcé des discours dans tous les centres importants du pays. Il a dit, et répété, certains engagements dont il n'est pas fait mention ici. Mais voilà qui est suffisant pour donner une idée de la tactique de M. Manion. Tout n'est pas mauvais dans cette nomenclature. M. Manion, nous n'en doutons pas, est animé de bonnes intentions. Mais il lui sera bien impossible de donner suite à toutes ses promesses électoraux. La tâche sera au-dessus de ses forces. Et pour mieux nous en convaincre, nous verrons demain ce qu'il faut penser du programme du chef conservateur.

Le souvenir de la déception de 1930 est encore trop frais dans toutes les mémoires, pour que nous ne conseillions pas à l'électeur de faire large la part de l'enthousiasme dans les promesses électoraux.

Leopold RICHER

Bloc-notes

(Suite de la première page)

Par contre M. R. J. Manion semble répéter le jeu de M. R. B. Bennett. On ne compte plus les promesses qu'il a faites depuis le début de la campagne. Sous prétexte que le gouvernement King-Lapointe n'a rien accompli, qu'il s'est laissé vivre jusqu'à la déclaration de guerre, M. Manion veut montrer à la population qu'il sera un homme d'initiative et d'action. Mais il exagère. Quiconque est un tant soit peu au courant de la politique, des moyens d'action des politiciens, est obligé d'admettre que le chef du parti conservateur en répétant la tactique de M. Bennett, se heurtera aux mêmes obstacles que son prédécesseur. M. Grant Dexter, de la Winnipeg Free Press (15 mars 1940), a publié la liste des promesses électoraux de M. Manion. C'est formidable, ainsi qu'on va le voir.

M. R. J. Manion a promis de continuer, advenant la victoire de son parti, un gouvernement vraiment national, composé des meilleures têtes du pays. (Déclarations des 26, 29 et 31 janvier 1940, répétées dans tous ses discours électoraux).

M. Manion s'est opposé à la conscription mais il a promis de pousser l'effort de guerre du Canada jusqu'au maximum, sur une base volontaire. (Brockville, 8 février 1940).

M. Manion s'est engagé à bannir toute extravagance, tout favoritisme et toute incompétence de l'administration de l'effort de guerre du Canada (Brockville).

Il s'est opposé à la fusion des chemins de fer (Brockville).

Il a promis de créer un ministère de la Jeunesse (Fort William, 12 février 1940).

Il s'est engagé à offrir un portefeuille à une femme, afin que les femmes canadiennes soient représentées dans le gouvernement national (Brandon, 16 février 1940).

Il a promis de négocier une entente avec la Grande-Bretagne, entente qui garantirait aux agriculteurs de l'Ouest un prix d'environ \$1.50 le boisseau de blé (Brandon).

Il s'est engagé à convoquer une conférence internationale pour résoudre le problème mondial du blé et il a donné la garantie que cette conférence réussirait (Brandon).

Il a promis de donner suite au rapport Purvis sur le chômage (29 février 1940, Vancouver).

Il a promis un grand programme de travaux publics d'après-guerre (Vancouver).

Il s'est engagé:

a) à accroître notre commerce extérieur (Vancouver);

b) à stimuler le tourisme (Vancouver);

c) à augmenter les placements étrangers au Canada (Vancouver);

d) à mettre en vigueur une nouvelle politique du combustible (Calgary, 22 février 1940);

e) à mettre en vigueur, après la guerre, une nouvelle politique de colonisation qui permettrait de peupler nos vastes régions inoccupées (Edmonton, 23 février 1940);

f) à revêtir d'une surface dure la route transcanadienne et de construire des chemins secondaires (Winnipeg, 24 février 1940);

g) à donner le portefeuille du ministère du Travail à un ouvrier (Winnipeg);

h) à établir une commission du bétail afin de réglementer et de contrôler l'industrie du bétail et d'enquêter sur les affaires et les méthodes de l'industrie de la salaison (Toronto, 16 mars 1940);

i) à hausser le tarif douanier afin de protéger l'agriculture canadienne (Chutes Niagara, 1er mars 1940);

j) à amener le gouvernement de la Grande-Bretagne à augmenter le

tarif douanier de préférence impériale (Chutes Niagara);

k) à contrôler les marges qui existent entre les prix au producteur et les prix au consommateur (Chutes Niagara);

l) à établir des commissions d'exportation pour diriger la vente des surplus d'exportation, notamment en ce qui regarde la production du beurre, du fromage, des produits en conserve (Chutes Niagara);

m) à passer une loi de mise sur le marché (Marketing Act) afin de stabiliser les prix et d'assurer aux agriculteurs un rendement équitable (Chutes Niagara);

n) à assurer aux agriculteurs une abondante source de crédit hypothécaire à un bas taux d'intérêt (Chutes Niagara);

o) à assurer aux agriculteurs un fond spécial afin de leur permettre de faire les travaux de drainage (Chutes Niagara);

p) à venir en aide aux agriculteurs afin qu'ils puissent se procurer des engrais (Chutes Niagara);

q) à encourager les travaux de recherche dans le domaine agricole, afin d'assurer aux agriculteurs des avantages concrets (Chutes Niagara);

r) à hausser le tarif douanier de sorte que notre commerce avec les Etats-Unis nous assure une balance favorable (Belleville, 2 mars 1940);

s) à abolir les licences pour les appareils de radio (Montréal, 6 mars 1940).

Et cela n'est pas tout

La liste n'est peut-être pas complète. M. R.-J. Manion a prononcé des discours dans tous les centres importants du pays. Il a dit, et répété, certains engagements dont il n'est pas fait mention ici. Mais voilà qui est suffisant pour donner une idée de la tactique de M. Manion. Tout n'est pas mauvais dans cette nomenclature. M. Manion, nous n'en doutons pas, est animé de bonnes intentions. Mais il lui sera bien impossible de donner suite à toutes ses promesses électoraux. La tâche sera au-dessus de ses forces. Et pour mieux nous en convaincre, nous verrons demain ce qu'il faut penser du programme du chef conservateur.

Le souvenir de la déception de 1930 est encore trop frais dans toutes les mémoires, pour que nous ne conseillions pas à l'électeur de faire large la part de l'enthousiasme dans les promesses électoraux.

Leopold RICHER

Bloc-notes

(Suite de la première page)

Par contre M. R. J. Manion semble répéter le jeu de M. R. B. Bennett. On ne compte plus les promesses qu'il a faites depuis le début de la campagne. Sous prétexte que le gouvernement King-Lapointe n'a rien accompli, qu'il s'est laissé vivre jusqu'à la déclaration de guerre, M. Manion veut montrer à la population qu'il sera un homme d'initiative et d'action. Mais il exagère. Quiconque est un tant soit peu au courant de la politique, des moyens d'action des politiciens, est obligé d'admettre que le chef du parti conservateur en répétant la tactique de M. Bennett, se heurtera aux mêmes obstacles que son prédécesseur. M. Grant Dexter, de la Winnipeg Free Press (15 mars 1940), a publié la liste des promesses électoraux de M. Manion. C'est formidable, ainsi qu'on va le voir.

M. R. J. Manion a promis de continuer, advenant la victoire de son parti, un gouvernement vraiment national, composé des meilleures têtes du pays. (Déclarations des 26, 29 et 31 janvier 1940, répétées dans tous ses discours électoraux).

M. Manion s'est opposé à la conscription mais il a promis de pousser l'effort de guerre du Canada jusqu'au maximum, sur une base volontaire. (Brockville, 8 février 1940).

M. Manion s'est engagé à bannir toute extravagance, tout favoritisme et toute incompétence de l'administration de l'effort de guerre du Canada (Brockville).

Il s'est opposé à la fusion des chemins de fer (Brockville).

Il a promis de créer un ministère de la Jeunesse (Fort William, 12 février 1940).

Il s'est engagé à offrir un portefeuille à une femme, afin que les femmes canadiennes soient représentées dans le gouvernement national (Brandon, 16 février 1940).

Il a promis de négocier une entente avec la Grande-Bretagne, entente qui garantirait aux agriculteurs de l'Ouest un prix d'environ \$1.50 le boisseau de blé (Brandon).

Il s'est engagé à convoquer une conférence internationale pour résoudre le problème mondial du blé et il a donné la garantie que cette conférence réussirait (Brandon).

Il a promis de donner suite au rapport Purvis sur le chômage (29 février 1940, Vancouver).

Il a promis un grand programme de travaux publics d'après-guerre (Vancouver).

Il s'est engagé:

a) à accroître notre commerce extérieur (Vancouver);

b) à stimuler le tourisme (Vancouver);

c) à augmenter les placements étrangers au Canada (Vancouver);

d) à mettre en vigueur une nouvelle politique du combustible (Calgary, 22 février 1940);

e) à mettre en vigueur, après la guerre, une nouvelle politique de colonisation qui permettrait de peupler nos vastes régions inoccupées (Edmonton, 23 février 1940);

f) à revêtir d'une surface dure la route transcanadienne et de construire des chemins secondaires (Winnipeg, 24 février 1940);

g) à donner le portefeuille du ministère du Travail à un ouvrier (Winnipeg);

h) à établir une commission du bétail afin de réglementer et de contrôler l'industrie du bétail et d'enquêter sur les affaires et les méthodes de l'industrie de la salaison (Toronto, 16 mars 1940);

i) à hausser le tarif douanier afin de protéger l'agriculture canadienne (Chutes Niagara, 1er mars 1940);

j) à amener le gouvernement de la Grande-Bretagne à augmenter le

tarif douanier de préférence impériale (Chutes Niagara);

k) à contrôler les marges qui existent entre les prix au producteur et les prix au consommateur (Chutes Niagara);

l) à établir des commissions d'exportation pour diriger la vente des surplus d'exportation, notamment en ce qui regarde la production du beurre, du fromage, des produits en conserve (Chutes Niagara);

m) à passer une loi de mise sur le marché (Marketing Act) afin de stabiliser les prix et d'assurer aux agriculteurs un rendement équitable (Chutes Niagara);

n) à assurer aux agriculteurs une abondante source de crédit hypothécaire à un bas taux d'intérêt (Chutes Niagara);

o) à assurer aux agriculteurs un fond spécial afin de leur permettre de faire les travaux de drainage (Chutes Niagara);

p) à venir en aide aux agriculteurs afin qu'ils puissent se procurer des engrais (Chutes Niagara);

q) à encourager les travaux de recherche dans le domaine agricole, afin d'assurer aux agriculteurs des avantages concrets (Chutes Niagara);

r) à hausser le tarif douanier de sorte que notre commerce avec les Etats-Unis nous assure une balance favorable (Belleville, 2 mars 1940);

s) à abolir les licences pour les appareils de radio (Montréal, 6 mars 1940).

Et cela n'est pas tout

La liste n'est peut-être pas complète. M. R.-J. Manion a prononcé des discours dans tous les centres importants du pays. Il a dit, et répété, certains engagements dont il n'est pas fait mention ici. Mais voilà qui est suffisant pour donner une idée de la tactique de M. Manion. Tout n'est pas mauvais dans cette nomenclature. M. Manion, nous n'en doutons pas, est animé de bonnes intentions. Mais il lui sera bien impossible de donner suite à toutes ses promesses électoraux. La tâche sera au-dessus de ses forces. Et pour mieux nous en convaincre, nous verrons demain ce qu'il faut penser du programme du chef conservateur.

Le souvenir de la déception de 1930 est encore trop frais dans toutes les mémoires, pour que nous ne conseillions pas à l'électeur de faire large la part de l'enthousiasme dans les promesses électoraux.

Leopold RICHER

Bloc-notes

(Suite de la première page)

Par contre M. R. J. Manion semble répéter le jeu de M. R. B. Bennett. On ne compte plus les promesses qu'il a faites depuis le début de la campagne. Sous prétexte que le gouvernement King-Lapointe n'a rien accompli, qu'il s'est laissé vivre jusqu'à la déclaration de guerre, M. Manion veut montrer à la population qu'il sera un homme d'initiative et d'action. Mais il exagère. Quiconque est un tant soit peu au courant de la politique, des moyens d'action des politiciens, est obligé d'admettre que le chef du parti conservateur en répétant la tactique de M. Bennett, se heurtera aux mêmes obstacles que son prédécesseur. M. Grant Dexter, de la Winnipeg Free Press (15 mars 1940), a publié la liste des promesses électoraux de M. Manion. C'est formidable, ainsi qu'on va le voir.

M. R. J. Manion a promis de continuer, advenant la victoire de son parti, un gouvernement vraiment national, composé des meilleures têtes du pays. (Déclarations des 26, 29 et 31 janvier 1940, répétées dans tous ses discours électoraux).

M. Manion s'est opposé à la conscription mais il a promis de pousser l'effort de guerre du Canada jusqu'au maximum, sur une base volontaire. (Brockville, 8 février 1940).

M. Manion s'est engagé à bannir toute extravagance, tout favoritisme et toute incompétence de l'administration de l'effort de guerre du Canada (Brockville).

Il s'est opposé à la fusion des chemins de fer (Brockville).

Il a promis de créer un ministère de la Jeunesse (Fort William, 12 février 1940).

Il s'est engagé à offrir un portefeuille à une femme, afin que les femmes canadiennes soient représentées dans le gouvernement national (Brandon, 16 février 1940).

Il a promis de négocier une entente avec la Grande-Bretagne, entente qui garantirait aux agriculteurs de l'Ouest un prix d'environ \$1.50 le boisseau de blé (Brandon).

Il s'est engagé à convoquer une conférence internationale pour résoudre le problème mondial du blé et il a donné la garantie que cette conférence réussirait (Brandon).

Il a promis de donner suite au rapport Purvis sur le chômage (29 février 1940, Vancouver).

Il a promis un grand programme de travaux publics d'après-guerre (Vancouver).

Il s'est engagé:

a) à accroître notre commerce extérieur (Vancouver);

b) à stimuler le tourisme (Vancouver);

c) à augmenter les placements étrangers au Canada (Vancouver);

d) à mettre en vigueur une nouvelle politique du combustible (Calgary, 22 février 1940);

e) à mettre en vigueur, après la guerre, une nouvelle politique de colonisation qui permettrait de peupler nos vastes régions inoccupées (Edmonton, 23 février 1940);

f) à revêtir d'une surface dure la route transcanadienne et de construire des chemins secondaires (Winnipeg, 24 février 1940);

g) à donner le portefeuille du ministère du Travail à un ouvrier (Winnipeg);

h) à établir une commission du bétail afin de réglementer et de contrôler l'industrie du bétail et d'enquêter sur les affaires et les méthodes de l'industrie de la salaison (Toronto, 16 mars 1940);

i) à hausser le tarif douanier afin de protéger l'agriculture canadienne (Chutes Niagara, 1er mars 1940);

j) à amener le gouvernement de la Grande-Bretagne à augmenter le

tarif douanier de préférence impériale (Chutes Niagara);

k) à contrôler les marges qui existent entre les prix au producteur et les prix au consommateur (Chutes Niagara);

l) à établir des commissions d'exportation pour diriger la vente des surplus d'exportation, notamment en ce qui regarde la production du beurre, du fromage, des produits en conserve (Chutes Niagara);

m) à passer une loi de mise sur le marché (Marketing Act) afin de stabiliser les prix et d'assurer aux agriculteurs un rendement équitable (Chutes Niagara);

n) à assurer aux agriculteurs une abondante source de crédit hypothécaire à un bas taux d'intérêt (Chutes Niagara);

o) à assurer aux agriculteurs un fond spécial afin de leur permettre de faire les travaux de drainage (Chutes Niagara);

p) à venir en aide aux agriculteurs afin qu'ils puissent se procurer des engrais (Chutes Niagara);

q) à encourager les travaux de recherche dans le domaine agricole, afin d'assurer aux agriculteurs des avantages concrets (Chutes Niagara);

r) à hausser le tarif douanier de sorte que notre commerce avec les Etats-Unis nous assure une balance favorable (Belleville, 2 mars 1940);

s) à abolir les licences pour les appareils de radio (Montréal, 6 mars 1940).

Et cela n'est pas tout

La liste n'est peut-être pas complète. M. R.-J. Manion a prononcé des discours dans tous les centres importants du pays. Il a dit, et répété, certains engagements dont il n'est pas fait mention ici. Mais voilà qui est suffisant pour donner une idée de la tactique de M. Manion. Tout n'est pas mauvais dans cette nomenclature. M. Manion, nous n'en doutons pas, est animé de bonnes intentions. Mais il lui sera bien impossible de donner suite à toutes ses promesses électoraux. La tâche sera au-dessus de ses forces. Et pour mieux nous en convaincre, nous verrons demain ce qu'il faut penser du programme du chef conservateur.

Le souvenir de la déception de 1930 est encore trop frais dans toutes les mémoires, pour que nous ne conseillions pas à l'électeur de faire large la part de l'enthousiasme dans les promesses électoraux.

Leopold RICHER

Bloc-notes

(Suite de la première page)

Par contre M. R. J. Manion semble répéter le jeu de M. R. B. Bennett. On ne compte plus les promesses qu'il a faites depuis le début de la campagne. Sous prétexte que le gouvernement King-Lapointe n'a rien accompli, qu'il s'est laissé vivre jusqu'à la déclaration de guerre, M. Manion veut montrer à la population qu'il sera un homme d'initiative et d'action. Mais il exagère. Quiconque est un tant soit peu au courant de la politique, des moyens d'action des politiciens, est obligé d'admettre que le chef du parti conservateur en répétant la tactique de M. Bennett, se heurtera aux mêmes obstacles que son prédécesseur. M. Grant Dexter, de la Winnipeg Free Press (15 mars 1940), a publié la liste des promesses électoraux de M. Manion. C'est formidable, ainsi qu'on va le voir.

M. R. J. Manion a promis de continuer, advenant la victoire de son parti, un gouvernement vraiment national, composé des meilleures têtes du pays. (Déclarations des 26, 29 et 31 janvier 1940, répétées dans tous ses discours électoraux).

M. Manion s'est opposé à la conscription mais il a promis de pousser l'effort de guerre du Canada jusqu'au maximum, sur une base volontaire. (Brockville, 8 février 1940).

M. Manion s'est engagé à bannir toute extravagance, tout favoritisme et toute incompétence de l'administration de l'effort de guerre du Canada (Brockville).

Il s'est opposé à la fusion des chemins de fer (Brockville).

Il a promis de créer un ministère de la Jeunesse (Fort William, 12 février 1940).

Il s'est engagé à offrir un portefeuille à une femme, afin que les femmes canadiennes soient représentées dans le gouvernement national (Brandon, 16 février 1940).

Il a promis de négocier une entente avec la Grande-Bretagne, entente qui garantirait aux agriculteurs de l'Ouest un prix d'environ \$1.50 le boisseau de blé (Brandon).

Il s'est engagé à convoquer une conférence internationale pour résoudre le problème mondial du blé et il a donné la garantie que cette conférence réussirait (Brandon).

Il a promis de donner suite au rapport Purvis sur le chômage (29 février 1940, Vancouver).

Il a promis un grand programme de travaux publics d'après-guerre (Vancouver).

Il s'est engagé:

a) à accroître notre commerce extérieur (Vancouver);

b) à stimuler le tourisme (Vancouver);

c) à augmenter les placements étrangers au Canada (Vancouver);

d) à mettre en vigueur une nouvelle politique du combustible (Calgary, 22 février 1940);

e) à mettre en vigueur, après la guerre, une nouvelle politique de colonisation qui permettrait de peupler nos vastes régions inoccupées (Edmonton, 23 février 1940);

f) à revêtir d'une surface dure la route transcanadienne et de construire des chemins secondaires (Winnipeg, 24 février 1940);

g) à donner le portefeuille du ministère du Travail à un ouvrier (Winnipeg);

h) à établir une commission du bétail afin de réglementer et de contrôler l'industrie du bétail et d'enquêter sur les affaires et les méthodes de l'industrie de la salaison (Toronto, 16 mars 1940);

i) à hausser le tarif douanier afin de protéger l'agriculture canadienne (Chutes Niagara, 1er mars 1940);

j) à amener le gouvernement de la Grande-Bretagne à augmenter le

tarif douanier de préférence impériale (Chutes Niagara);

k) à contrôler les marges qui existent entre les prix au producteur et les prix au consommateur (Chutes Niagara);

l) à établir des commissions d'exportation pour diriger la vente des surplus d'exportation, notamment en ce qui regarde la production du beurre, du fromage, des produits en conserve (Chutes Niagara);

m) à passer une loi de mise sur le marché (Marketing Act) afin de stabiliser les prix et d'assurer aux agriculteurs un rendement équitable (Chutes Niagara);

n) à assurer aux agriculteurs une abondante source de crédit hypothécaire à un bas taux d'intérêt (Chutes Niagara);

o) à assurer aux agriculteurs un fond spécial afin de leur permettre de faire les travaux de drainage (Chutes Niagara);

p) à venir en aide aux agriculteurs afin qu'ils puissent se procurer des engrais (Chutes Niagara);

q) à encourager les travaux de recherche dans le domaine agricole, afin d'assurer aux agriculteurs des avantages concrets (Chutes Niagara);

r) à hausser le tarif douanier de sorte que notre commerce avec les Etats-Unis nous assure une balance favorable (Belleville, 2 mars 1940);

s) à abolir les licences pour les appareils de radio (Montréal, 6 mars 1940).

Et cela n'est pas tout

La liste n'est peut-être pas complète. M. R.-J. Manion a prononcé des discours dans tous les centres importants du pays. Il a dit, et répété, certains engagements dont il n'est pas fait mention ici. Mais voilà qui est suffisant pour donner une idée de la tactique de M. Manion. Tout n'est pas mauvais dans cette nomenclature. M. Manion, nous n'en doutons pas, est animé de bonnes intentions. Mais il lui sera bien impossible de donner suite à toutes ses promesses électoraux. La tâche sera au-dessus de ses forces. Et pour mieux nous en convaincre, nous verrons demain ce qu'il faut penser du programme du chef conservateur.

Le souvenir de la déception de 1930 est encore trop frais dans toutes les mémoires, pour que nous ne conseillions pas à l'électeur de faire large la part de l'enthousiasme dans les promesses électoraux.

Leopold RICHER

Bloc-notes

(Suite de la première page)

Par contre M. R. J. Manion semble répéter le jeu de M. R. B. Bennett. On ne compte plus les promesses qu'il a faites depuis le début de la campagne. Sous prétexte que le gouvernement King-Lapointe n'a rien accompli, qu'il s'est laissé vivre jusqu'à la déclaration de guerre, M. Manion veut montrer à la population qu'il sera un homme d'initiative et d'action. Mais il exagère. Quiconque est un tant soit peu au courant de la politique, des moyens d'action des politiciens, est obligé d'admettre que le chef du parti conservateur en répétant la tactique de M. Bennett, se heurtera aux mêmes obstacles que son prédécesseur. M. Grant Dexter, de la Winnipeg Free Press (15 mars 1940), a publié la liste des promesses électoraux de M. Manion. C'est formidable, ainsi qu'on va le voir.

M. R. J. Manion a promis de continuer, advenant la victoire de son parti, un gouvernement vraiment national, composé des meilleures têtes du pays. (Déclarations des 26, 29 et 31 janvier 1940, répétées dans tous ses discours électoraux).

M. Manion s'est opposé à la